

ÉVALUATION FINALE

Projet « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire
Et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de
la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)

Rapport final

Guinée : <https://mptf.undp.org/project/00128879> ID du projet : **00128879**

Côte d'Ivoire : <https://mptf.undp.org/project/00128878> ID du projet : **00128878**

Préparé par : IRDSEF Consulting

Janvier 2024

Table des matières.....	A
SIGLES ET ABREVIATIONS-----	B
LISTE DES TABLEAUX -----	C
LISTE DES GRAPHIQUES-----	D
LISTE DES ENCADRES -----	E
RESUME EXECUTIF -----	8
1 INTRODUCTION -----	17
1.1 Contexte de l'évaluation-----	17
1.2 Présentation du projet-----	18
1.3 Objectif de l'évaluation -----	21
1.4 Portée de l'évaluation-----	21
1.5 Critères et questions évaluatives-----	22
1.6 Approche méthodologique -----	22
1.7 Les difficultés et les limites de l'évaluation -----	26
1.8 Structure du rapport -----	27
2 PRINCIPALES CONSTATATIONS -----	28
2.1. Pertinence-----	28
2.2 Cohérence-----	34
2.3 Efficacité-----	40
2.4 Efficience -----	58
2.5 Effets -----	64
2.6 Durabilité-----	68
2.7 Genre et droits humains et sensibilité aux conflits -----	72
2.8 Gestion des rendements -----	74
3 PRINCIPALES CONCLUSIONS -----	75
4 PERSPECTIVES -----	78
5 RECOMMANDATIONS -----	79
6 LEÇONS APPRISES ET ENSEIGNEMENTS TIRES -----	80
ANNEXES -----	81
Annexe 1 Matrice de la réalisation de progrès -----	81

Annexe 2 Liste des intervenants du programme -----	90
Annexe 3 : Matrice d'évaluation du projet -----	93
Annexe 4 : Guide des entretiens semi- structurés ouverts -----	105
Annexe 5 Questionnaire ménage -----	112
Annexe 6 Planification de l'échantillonnage -----	122
Annexe 7 : Modalité de calcul des critères de l'évaluation -----	127
Annexe 8 Fiche de transcription des focus -----	132
Annexe 9 : Liste des personnes rencontrées -----	147
Annexe 10 : Liste des documents consultés -----	150

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFA	Aide à la famille Africaine
AGR	Activités Génératrices de revenus
AJSPDD	Association des Jeunes du Simandou pour la Paix et le Développement Durable
BADEV	Bafing Développement
CAD	Comité d'aide au développement
CAF	Centre d'Autonomisation des Femmes
CEDEAO	Communauté Économique et des États de l'Afrique de l'Ouest
CI	Côte d'Ivoire
CJFLG	Coalition des Jeunes Filles Leaders de Guinée
CNFCI	Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire
CNGF	Commission Nationale de la Gestion des frontières,
COA	Chargé des Opérations Agricoles
COCT	Comité d'Orientation et de Concertation Transfrontalière
COCT	Comité d'Orientation et de Concertation Transfrontalière
COJELPAID	Convergence des jeunes et leaders pour la paix et la Démocratie
CoSocFront	Consolidation de la cohésion sociale transfrontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre agriculteurs et éleveurs locaux.
DDAE	Direction départementale de l'agriculture et de l'élevage
DDEDD	Direction départementale de l'environnement et du développement durable
DNERA	Direction Nationale de l'élevage et des ressources animales
DNRAGEF	Direction Nationale de la Règlementation Administrative et de la Gestion des Frontières.
DPAE	Direction préfectorale de l'agriculture et de l'élevage
DPAE	Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage
DPEDD	Direction préfectorale de l'environnement et du développement durable
DST	Directions de la surveillance du territoire
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
GVEC	Groupements Villageois d'Épargne et de Crédit
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MIS	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité,
MRADR	Ministère d'État de l'Agriculture et du Développement Rural

MRCN	Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale,
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OGLMI	Organisation Guinéenne de Lutte contre la Migration Irrégulière
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
PBF	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PRI	Programme de Référence Intérimaire de la Transition
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
RBM	Réseau Billital Maroobé
RESO	Regard Solidaire
RG	République de Guinée
RJD	Réseau des Jeunes pour le Développement
SE/CNFCI	Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières
SGR	Section du génie rural
SNPCP	Stratégie Nationale de Prévention et de Consolidation de la paix en Guinée
SNU	Système des Nations Unies
TTT	Transhumance Tracking Tools
UE	Union Européenne
UFM	Union du Fleuve Mano
UGP	Unité de Gestion du Projet

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Récapitulatif de l'estimation des critères</i>	13
<i>Tableau 2 : Répartition des ménages enquêtés par préfecture/département dans la zone d'étude</i>	24
<i>Tableau 3 : Répartition du nombre de personnes enquêtées dans le focus groupes et interviews individuels, selon le type d'acteurs/cibles</i>	25
<i>Tableau 4 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence 2 »</i>	34
<i>Tableau 5 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de cohérence »</i>	39
<i>Tableau 6 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficacité »</i>	58
<i>Tableau 7 : Budget alloué et dépensé par agence récipiendaire</i>	58
<i>Tableau 8 : Ratio taux de réalisation des résultats rapport au taux de décaissement (comparaison selon le résultat)</i>	59
<i>Tableau 9 : Comparaison par résultats de l'utilisation optimale des ressources financière (Taux de réalisation des résultats et Taux de décaissement)</i>	59
<i>Tableau 10 : Récapitulatif des ratio réalisation/ dépenses des résultats</i>	63
<i>Tableau 11 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité</i>	71
<i>Tableau 12 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genre</i>	73
<i>Tableau 13 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient gestion du rendement »</i>	74

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : cartographie de la zone d'intervention	18
Graphique 2 : contexte de la transhumance.....	35
Graphique 3: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du résultat 1	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 4: Répartition des répondants (%) en fonction de leur niveau de satisfaction de la gestion des conflits liés à la transhumance	42
Graphique 5: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.1	44
Graphique 6: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.3	46
Graphique 7: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.4	47
Graphique 8: Répartition des répondants (%) des répondants qui sont mieux informés sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur.....	48
Graphique 9 :Progrès réalisés dans la mise en œuvre du résultat 2.....	49
Graphique 10: Répartition des répondants (%) qui sont satisfaits des solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance	50
Graphique 11: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 2.2	52
Graphique 12: Récapitulatif des réalisations des produits en % d'atteinte des cibles.....	54

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1: Témoignage d'un responsable administratif à Boola (Guinée)	28
Encadré 2: Témoignage d'un membre des associations jeunes leaders dans le district de Gama Béréma	31
Encadré 3: Témoignage d'un élu local du district de Pinè	43
Encadré 4: Témoignage d'un membre du groupement agricole féminin de Gbeleban (Kabadougou)	49
Encadré 5: Témoignage d'agent communal de Beyla (préfecture Beyla)	56
Encadré 6 : Témoignage d'un cadre du service technique déconcentré de l'Etat à Odienné.....	60
Encadré 7: Témoignage de jeunes leaders à Lola	61
Encadré 8: Témoignage de OSC à Beyla	61
Encadré 9: Un membre du bureau des éleveurs de Boola	65
Encadré 10: Témoignage d'un membre de groupement de Conogoro1 (Ouaninou).....	68
Encadré 11: Témoignage d'un responsable de service technique à Odienné.....	70

Resumé exécutif

Contexte

La Guinée et la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays de la sous-région, présentent un paysage de cohésion sociale et de sécurité à la fois hétérogène et complexe, qui se reflète sur la dynamique sociale, économique et politique, en évolution constante dans différentes communautés de la zone transfrontalière des deux pays. La pression sur les ressources naturelles constitue une problématique majeure. Il en découle des facteurs édaphiques, la baisse du couvert végétal due à la diminution de la pluviométrie, des perturbations et/ou des disparitions des couloirs de transhumance, des flux de transhumance non contrôlés entraînant des conflits récurrents entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dus au passage des troupeaux sur les terres agricoles de part et d'autre de la frontière. Les frustrations et tensions s'étendent particulièrement aux femmes qui sont généralement exclues des droits d'héritage et d'accession à la terre et à d'autres ressources naturelles. Ce qui a pour conséquence de limiter leur accès aux opportunités socio-économiques et, au-delà, d'être autonomes malgré les charges familiales qu'elles portent.

Ainsi, le projet « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront) » a pour ambition de renforcer le dialogue et la cohésion sociale des communautés vivant dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. Cela passe par une meilleure prévention et gestion des conflits entre populations pastorales, agropastorales et agricoles dans leur accès aux ressources naturelles. L'analyse des conflits et l'identification participative des pistes de solutions, ainsi que l'application de mesures idoines, devraient permettre le renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines. Il vise 7 080 femmes et 16 520 hommes bénéficiaires directs, répartis sur les préfectures de Beyla et Lola de la région administrative de Nzerekore en Guinée. En Côte d'Ivoire, le projet couvre la région du Bafing (département de Koro, département de Toubala, département de Ouaninon) ; région du Kabadougou (département de Gbéléban et département de Odienné) ; région du Tonkpi (département de Sipilou). Il a été financé par le PBF à hauteur de 3 712 896 USD pour la période d'exécution d'octobre 2021 à octobre 2023.

Objectifs

L'objectif de l'évaluation est, d'une part, d'appréhender les résultats attendus selon le cadre logique du projet à travers le prisme des critères standards de l'OCDE que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et l'approche basée sur les droits de l'homme et l'égalité du genre, et, d'autre part, d'identifier les bonnes pratiques et les faiblesses tirées de la mise en œuvre du projet, les difficultés et d'élaborer des recommandations stratégiques pour les projets futurs similaires et éventuellement une deuxième phase du projet.

Approche méthodologique

L'évaluation a adopté une approche participative. Le processus de collecte et d'analyse de données s'est basé sur les critères de l'OCDE/CAD que sont: la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. La matrice d'évaluation développée en annexe précise les questions principales reprises des TDR. L'évaluation a fait appel à une méthodologie rigoureuse, structurée, transparente, vérifiable, permettant de répondre aux questions d'évaluation. Des méthodes mixtes, qui associent des sources et des techniques autant quantitatives que qualitatives (revue documentaire, entrevues, visites terrains, enquête) ont été triangulées et utilisées. Ainsi, une enquête par questionnaire sur un échantillon de 396 ménages, dont 19% de femmes, a été réalisée. Au total, 26 entretiens et groupes d'observation ont été réalisés. Ceux-ci ont concerné les services techniques étatiques, les structures déconcentrées, les autorités administratives et locales, les Forces de défense et de sécurité, les ONG partenaires de mise en œuvre, les groupements d'agriculteurs, les groupements d'éleveurs, les transhumants, les jeunes leaders de la société civile et les personnes ressources des mécanismes de prévention des conflits. Un total de 170 personnes, dont 27% de femmes, ont fait l'objet d'interview et d'observation dans les préfectures de Beyla, Lola, Odienné, Gbeleban, Koro, Touba, Ouaninou, Sabadougou.

Ainsi, les constatations et analyses sont consécutives aux croisements des informations provenant de la revue documentaire et de tous les types d'entretiens ont permis d'obtenir des résultats fiables et de parvenir aux conclusions de l'évaluation.

Constatations

Pertinence

Les objectifs du projet ont été élaborés sur la base d'un diagnostic approfondi du contexte de développement socioéconomique, et la typologie des conflits de la zone d'intervention caractérisée par une forte prédominance de la transhumance dont les effets affectent la paix et la sécurité dans lesdites zones. La pertinence en découle à l'unanimité et la théorie de changement se retrouve valide en prenant en compte les hypothèses des interventions en faveur de l'amélioration de la résilience, la réduction des tensions et aussi de l'amélioration de la coopération entre les 2 pays.

Cohérence

La cohérence interne présente des plans valides, quoique certains acquis des interventions ultérieures auraient pu être valorisés. Quant à la cohérence externe, elle se trouve beaucoup plus complexe à être intégrée, car le projet porte sur 2 pays avec des environnements institutionnels et politiques différents. Néanmoins, la thématique de coexistence pacifique portée par les deux gouvernements aurait pu avoir une articulation plus harmonieuse dans son opérationnalisation à travers les mécanismes de prévention et de gestions des conflits, car les expériences acquises du côté guinéen auraient pu être mieux exploitées en RCI.

Efficacité

Le projet, dans sa mise en œuvre, a permis la réalisation des activités d'une part et l'atteinte des produits ciblés d'autre part. L'évaluation s'intéresse à l'efficacité de l'exécution du projet surtout en termes des produits réalisés.

Le résultat 1 : « Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles » Le plus important progrès du résultat est enregistré au niveau de l'indicateur : le pourcentage de conflits intercommunautaires liés à la transhumance. Par rapport à la cible, le niveau de réalisation a été à 59,30% pour 50% d'avis positifs ciblés, soit un niveau de progrès de 118,6%. Le deuxième indicateur est celui du pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par la gestion communautaire des conflits de transhumance : les sondages enregistrent des opinions favorables de 57,90% contre 50% de ciblés. D'où une atteinte de cible à hauteur de 115,8%. Cette tendance favorable est confirmée par l'enquête de l'évaluation finale où sur les 396 ménages interviewés, 78% se disent satisfaits de la gestion communautaire des conflits.

Ces résultats découlent de l'utilisation de l'outil TTT pour la maîtrise du flux de la transhumance, les alertes précoces et la résolution des conflits et des cadres de concertation et de coordination entre les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays qui sont organisés et prennent des décisions fondées sur les rapports pour prévenir de potentiels conflits. Ainsi, l'outil a contribué par ce fait à la collecte, à l'analyse et à la transmission de trente-neuf (39) rapports d'alertes parmi lesquels, vingt-quatre (24) ont été résolus à travers des règlements à l'amiable. Cette démarche a été facilitée à travers l'organisation des sessions de sensibilisations menées auprès des acteurs locaux tels que les sous-préfets, les leaders communautaires et les organisations pastorales.

S'agissant du résultat 2 « Les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données », il enregistre les plus importants taux de réalisation au niveau des produits. Produit 2.4 : « Des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement sont développés entre les communautés transfrontalières ». Il s'agit de la réalisation de 40 micro-projets agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement mis en place au bénéfice des jeunes et du Produit 2.5 : « 36 parcelles agricoles communautaires sont mises en valeur en adoptant des itinéraires techniques résilients au changement climatique et sécurisés (notamment pour les femmes) » sur 20 ha prévus (122%).

Le produit 2.2 : « Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons sont créés et/ou renforcés et fonctionnels » enregistre un taux de 85,7% de réalisation.

Par ailleurs, en ce qui concerne « les couloirs et autres infrastructures de transhumance sont viabilisés avec l'appui des communautés/autorités concourant au renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines », la mission a observé que les

couloirs de transhumances n'ont pas été matérialisés. Pourtant, les populations des zones d'intervention et les autorités régionales fondent beaucoup d'espoir sur la concrétisation de ce projet de passage officiel sécurisé de la transhumance qui viendra soulager à la fois les agriculteurs et les éleveurs.

Des facteurs contraignants dus à des lourdeurs administratives ont affecté la non-réalisation de certaines activités, notamment la réhabilitation/construction des couloirs de transhumance et le processus à terme de l'insertion socio-économique des jeunes. Par contre, d'autres facteurs ont contribué à l'efficacité : (i) le plaidoyer/lobbying auprès des autorités administratives et locales de la Guinée et de la Côte d'Ivoire en vue de leur implication effective dans l'actualisation et la vulgarisation des textes (avec leurs décrets et/ou arrêtés d'application) relatifs à la transhumance et aux déplacements du bétail ; (ii) l'engagement des autorités techniques et administratives régionales pour la réussite du projet ; (iii) les partenariats gagnants avec l'ONG RBM qui maîtrise l'outil TTT et l'ANADER qui maîtrise l'encadrement technique des producteurs.

Efficiences

Le rapport coûts/réalisations dénote une utilisation rationnelle des ressources financières pour l'obtention des résultats. Cependant, les activités ont démarré en retard, quoiqu'elles aient connu une accélération dans le dernier semestre de l'année de mise en œuvre. En combinant ce paramètre avec les ressources humaines disponibles et la couverture de la zone, on revient à une efficacité qualifiée de satisfaisante.

Effets

La réduction des conflits et/ou leurs résolutions pacifiques entre transhumants et agriculteurs est un changement significatif observé dans la zone du projet. En effet, de notre sondage, il ressort que sur 396 ménages enquêtés 42% estiment que les conflits ont significativement diminué, 46% pensent qu'ils ont été moyennement réduits, contre 2% qui affirment que les conflits n'ont pas du tout diminué au cours des 12 derniers mois. Il a été possible grâce à la maîtrise du flux migratoire et à l'identification des lieux de provenance et de destination des transhumants d'une part, aux alertes précoces lancées pour gérer et prévenir les situations conflictuelles issues des mouvements de transhumance d'autre part, et grâce à la sécurisation des périmètres aménagés des agriculteurs et aux dialogues engagés autour de la vulgarisation des textes de transhumance et des calendriers agropastoraux.

À ce stade, les initiatives pour la transformation des jeunes à risque de violence à travers leur insertion dans des activités socio-économiques n'ont pas encore engendré des dividendes de paix. Ils ont bénéficié pour la plupart d'équipements au dernier trimestre de la mise en œuvre du projet. Or, le changement de comportement résulte d'un long processus qui serait observable après les activités génératrices de revenus et/ou d'insertion sociale.

Durabilité

Les interventions en faveur de la paix constituent la première composante du projet. Elles reposent sur la maîtrise du flux de transhumance, la construction des infrastructures pastorales, leur gestion efficace et surtout les changements de comportements des acteurs agropastoraux en relation avec la transhumance ou vivant de la transhumance, intégrant les cadres de prévention et de gestion des conflits. Les infrastructures réalisées ne sont pas encore opérationnelles. Leur durabilité dépendra des mécanismes de gestion mis en place pour les activités. Les dividendes de paix restent tout de même fragiles au regard du contexte socio-économique et politique des zones d'interventions caractérisé par la pauvreté et une volatilité de la paix.

La deuxième composante est représentée par l'utilisation optimale des services et biens fournis par le projet. L'encadrement technique entraîne une meilleure connaissance des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, aboutissant à une meilleure productivité résiliente. Les transferts de compétence sont d'ailleurs déjà amorcés au profit des agents enquêteurs et sentinelles des services d'élevage formés à cet effet.

Les cadres de concertation ont facilité les échanges autour de la question de la transhumance entre les autorités administratives et techniques des deux pays. Ce processus enclenché sous l'initiative du projet nécessite des ressources financières pour la continuité et mérite une appropriation par les gouvernements.

L'opérationnalisation des activités du projet au niveau régional passe par les autorités administratives. Les structures étatiques bénéficient directement de l'amélioration de la cohésion sociale. Cela constitue un dispositif d'appropriation des acquis de la cohésion sociale.

Le partenariat avec l'Anader permet, dans une certaine mesure, une appropriation des interventions du projet, car cette agence étatique assure l'encadrement technique des producteurs en tant qu'activité régaliennne. Par ailleurs, l'implication de certains agents du MIRAH dans l'utilisation de l'outil TTT, comme enquêteurs et sentinelles, pose les jalons d'une appropriation au niveau local. Cette appropriation devrait tout de même être formalisée au niveau central par les responsables du ministère.

L'évaluation a observé des silos d'effets catalytiques. En effet, le Conseil régional du Bafing s'est engagé à aménager 2 hectares de pâturage artificiel sur le site du marché à bétail à Sabadougou dans le Bafing en RCI. De plus, l'évaluation a pris connaissance de la duplication des comités de gestion et de prévention des conflits dans la zone minière du mont SIMANDOU exploitée par RIO TINTO, dans la préfecture de Beyla. Ceci constitue un effet catalytique non financier du modèle de règlement des conflits initié par le PBF. Dans le Kabadougou, l'aménagement d'un espace pastoral est envisagé au niveau régional, cependant, il n'existe pas à ce jour un effet catalytique au niveau national, conduisant à un projet structurant.

Genre et droits de l'homme

Le projet a porté une attention particulière sur le genre (marqueur 2) et les personnes vulnérables. En effet, les personnes vulnérables, y compris celles vivant avec des handicaps, ont été ciblées pour bénéficier des interventions. Il s'agit de la promotion d'activités pour les jeunes à risque et potentiellement violents.

L'amélioration de la résilience des producteurs agricoles par les appuis techniques a porté sur l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes. Il reste cependant beaucoup d'efforts à fournir pour leur participation dans les instances de prise de décision au sein de leurs communautés. Leur représentativité est prise en compte mais reste tout de même relativement faible.

Gestion des rendements

La gestion du projet a reposé sur une équipe assez étoffée en termes d'effectif au niveau central. Dans la zone du projet, l'étendue de la zone d'intervention et les multiples acteurs intervenants sur deux pays constituaient un défi. La planification et les synergies n'ont pas été suffisamment exploitées pour une coordination optimale des interventions avec les partenaires nationaux. L'équipe a tout de même réussi à coordonner la plupart des activités et à assurer le reporting basé sur les informations fournies par les agences (OIM, FAO).

Tableau 1 : Récapitulatif de l'estimation des critères

Critères	Estimation/5	Niveau de performance ¹
Pertinence	5	Très Pertinent
Cohérence	3,75	Cohérent
Efficacité	3,75	Efficace
Efficiéce	3,75	Efficient
Durabilité	3,25	Probabilité satisfaisante
Genre et Approche Droits de l'Homme	3	Prise en compte satisfaisante
Gestion des rendements	3,75	Satisfaisante

Leçons apprises

La promotion d'une transhumance transfrontalière concertée, réglementée et apaisée, avec le moindre risque de conflits, s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire. La mise en place des infrastructures pastorales (points d'eau, axes de déplacements, aires de

¹ Très insatisfait (0 à 1) ; Insatisfait (1.1 à 2) ; Moyennement satisfaisant (2.1 à 3) ; Satisfaisant (3.1 à 4) ; Très satisfaisant (4.1 à 5).

pâturage) constitue une étape cruciale nécessitant une cohérence à une échelle plus large, notamment au niveau intercommunal, voire préfectoral/départemental et régional.

L'implication des acteurs (autorités administratives, services techniques déconcentrés, agences étatiques, ONG spécialisées en TTT, leaders communautaires, jeunes, femmes) intervenant dans la chaîne de l'activité relative à la transhumance a facilité l'atteinte des objectifs du projet, car chaque personne veut apporter sa pierre à l'édifice. Cette approche de la valorisation des capacités locales a donné confiance aux acteurs communautaires et leur a permis de se sentir utiles à leurs communautés.

Conclusions

Les bénéfices de la paix générés par la mise en œuvre d'un projet doivent être attribués aux facteurs qui favorisent la réalisation des résultats techniques, malgré la complexité de la gestion de la transhumance, impliquant de nombreux acteurs et constituant en elle-même un défi à surmonter. En effet, au-delà de la concrétisation des infrastructures, des microprojets et de la tenue de cadres de concertation, les résultats escomptés visent à améliorer l'efficacité d'une pratique agricole et d'élevage pacifiée, en particulier pour la transhumance entre les deux pays frontaliers. L'engagement des départements techniques et des autorités administratives a contribué à la réalisation de certains résultats relevant des responsabilités publiques. Il serait bénéfique pour le projet de mettre en place une gestion anticipative afin de surmonter les contraintes liées aux procédures administratives qui entravent certaines réalisations.

Les changements positifs enregistrés sont relatifs à une meilleure compréhension commune de la transhumance débarrassée de tous les conflits qui la minent. Le projet Cosoc Front est ainsi parvenu à enclenché une dynamique de paix autour de l'activité. En effet on assiste à une réduction tendancielle des conflits. Néanmoins, cette tendance comporte des risques de volatilité relatifs à l'environnement, technique, institutionnel et politique. La stabilité des institutions, et l'accompagnement d'une politique inclusive entraineront un impact sur les effets positifs engrangées, notamment la réduction considérable des conflits liés à la transhumance transfrontalières qui constitue sans conteste le dividende de paix pendant encore fragile.

La durabilité repose sur la consolidation des acquis et l'appropriation des réalisations par les pays concernés. Cependant, cette durabilité demeure encore fragile en raison des réalisations et des contextes soumis à des facteurs endogènes et exogènes qui impactent l'activité de transhumance. La prévalence des conflits reste encore forte dans la zone transfrontalière, et la réduction de ces conflits demeure précaire. Les interventions visent par conséquent une meilleure compréhension de la transhumance dans un contexte apaisé. Néanmoins, avec l'évolution du contexte, on constate de plus en plus une sédentarisation des transhumants. Le projet n'a cependant pas prévu de réponse à cette sédentarisation d'un nombre important de transhumants. Cette tendance mérite une réponse afin de renforcer les acquis du projet.

Les droits des personnes vulnérables, notamment des femmes et des jeunes retournés ou à risque de violence, constituent une composante essentielle des interventions. Bien que le genre féminin ait fait l'objet d'un ciblage particulier dans le projet, leur autonomisation et leur implication dans les instances de prise de décision au niveau des communautés restent à renforcer. En effet, les communautés rurales sont durement touchées par la pauvreté en raison de l'effondrement du cours de la production et/ou de la réduction des ressources naturelles due aux changements climatiques et aux actions édaphiques. Les jeunes et les femmes paient le plus lourd tribut face à ces défis. Malgré cela, les appuis du projet ne peuvent pas constituer une panacée pour résoudre une problématique aussi complexe d'un point de vue anthropologique et institutionnel. Il s'agit plutôt d'effets immédiats visant à déclencher un programme cohérent et structurant

Le projet a réussi à enclencher une compréhension commune et harmonisée de la transhumance. Des structures s'en inspirent pour des microprojets d'aménagement de l'espace pastoral au profit des éleveurs, et même les mécanismes de gestion et de prévention des conflits font école. En effet, les effets catalytiques sont visibles, bien qu'encore faibles. L'amélioration de l'accès aux ressources pastorales, la gestion rationnelle de la mobilité pastorale, ainsi que le développement et l'amélioration de l'accès aux infrastructures pastorales (marchés de bétail et parcs à bétail), la pratique d'une agriculture sécurisée, etc., sont à inscrire dans un vaste programme structurant.

Les conséquences des bouleversements climatiques sur les populations rurales entraînent nécessairement des réponses circonscrites dans des régions les plus affectées par le phénomène. La transhumance transfrontalière représente des adaptations isolées des éleveurs pour l'accès aux ressources naturelles. La cohérence des interventions réside dans la prise en compte et la capitalisation des acquis provenant des actions gouvernementales et des autres partenaires techniques et financiers, ce qui nécessite des études. L'encadrement de cette activité nécessite une vision à long terme et une stratégie cohérente pour une approche multidimensionnelle et multisectorielle intégrée. Cependant, les réponses ne fédèrent pas toujours toutes les composantes et les acquis ultérieurs.

Les mouvements de populations reposent sur la recherche d'un besoin d'épanouissement économique. Dans les pays vivants essentiellement de la production agricole, les migrations s'expliquent par l'extrême pauvreté, les changements climatiques et les conflits. La transhumance transfrontalière s'inscrit comme des migrations climatiques. Les changements climatiques représentent des défis d'ordre mondial et les pays tentent d'y faire face avec des adaptations conséquentes inscrites comme priorités nationales. Cependant, les "mesures d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, de la gestion de l'eau et des écosystèmes" ne sont pas toujours proportionnelles aux risques climatiques, comme le souligne un article du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) daté de novembre 2023. Cet article met en lumière la nécessité pressante pour les nations d'augmenter leurs mesures d'adaptation pour aider les pays et les communautés vulnérables à faire face aux bouleversements climatiques.

Malgré l'urgence de la situation et les attentes élevées des populations, les ressources et les réponses actuelles demeurent insuffisantes pour répondre de manière adéquate aux besoins créés par les changements climatiques à l'échelle mondiale.

Recommandations

- Recommandations adressées aux agences des Nations Unies

Recommandation 1 Renforcer la planification et la mise en œuvre conjointes des activités par la recherche de synergies et de complémentarités, visites conjointes avec les membres de la partie nationale.

Recommandation 2 Renforcer le leadership des autorités techniques et administratives dans les cadres de concertation et de coordination entre les deux pays.

Recommandation 3 Prendre en compte les pays d'origine de la transhumance, en l'occurrence le Mali, dans une stratégie globale d'intervention.

Recommandation 4 Mettre en place un véritable plan de communication susceptible de contribuer à la mobilisation d'autres ressources hors PBF.

Recommandation 5 Mettre en place les mécanismes d'appropriation du projet par les autorités au niveau local et central en renforçant le niveau opérationnel et décentralisé des interventions du projet pour en faciliter son appropriation.

Recommandation 6 S'appuyer sur les comités de prévention des conflits déjà existants et renforcer davantage les capacités d'autonomisation.

Recommandation 7 Favoriser la mise en place des cadres de prévention des conflits entre les communautés de part et d'autre des frontières.

Recommandation 8 Prendre en compte les activités des éleveurs sédentaires par la construction d'infrastructures de production et de transformation de produits d'élevage et accompagner la structuration des éleveurs en Organisations Paysannes dans les zones d'intervention.

Recommandation 9 Aménager les périmètres de production agricole avec des matériaux durables (grillage, haies vives) et de puits à grands diamètres.

Recommandation 10 Établir des partenariats stratégiques avec les ONG en les dotant de canevas de reporting axé sur les résultats.

Recommandation 11 Promouvoir et sensibiliser sur l'égalité des genres dans les communautés afin de permettre l'intégration du genre au niveau des postes décisionnels dans la communauté.

Recommandation 12 Intégrer les aspects sécuritaires liés à la mobilité pastorale en prenant en compte les Forces de Défense et de Sécurité dans les cadres de concertation.

- Recommandations adressées aux structures gouvernementales

Recommandation 1 Mettre l'accent sur l'exécution des activités aux niveaux décentralisés et déconcentrés.

Recommandation 2 Prendre en compte la bande frontalière guinéo-ivoirienne non encore couverte.

Recommandation 3 Prendre en compte le pays de départ de la transhumance Mali et Burkina Faso dans une stratégie globale de la transhumance.

Recommandation 4 Appuyer l'organisation des éleveurs en coopérative de façon transversale.

Recommandation 4 Accompagner efficacement l'encadrement technique des agropasteurs.

Recommandation 5 Renforcer la coopération transfrontalière (circulation des hommes et des biens) en y intégrant les Forces de Défense et de Sécurité.

- Recommandation adressée aux ONG partenaires
 - 1.Élaborer des rapports axés sur les résultats avec des données désagrégées par âge et par sexe.
- Recommandations adressées aux PBF

Recommandation 1 mobiliser des ressources sur la base de plaidoyer pour une seconde phase du projet

Recommandation 2 proposer l'Implication des pays d'origine des transhumants notamment le Mali, dans la stratégie globale de la Transhumance transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Recommandation 3 S'assurer de la mise en place d'une unité de gestion du projet proactive au niveau central et renforcer la gestion au niveau des zones d'intervention

1 Introduction

1.1 Contexte de l'évaluation

La diminution de la pluviométrie, l'exploitation intensive et inappropriée des ressources naturelles, ainsi que la perte considérable du couvert végétal, représentent des défis environnementaux majeurs auxquels font face les communautés de la République de Guinée et de la Côte d'Ivoire. Ces deux pays partagent une frontière commune longue de 610 kilomètres et hébergent des communautés présentant des caractéristiques socioculturelles et économiques similaires. Elles sont confrontées à des enjeux sociaux, sécuritaires et environnementaux qui compromettent la cohabitation pacifique et entravent sérieusement le processus de développement de cette zone transfrontalière.

En effet, la Guinée et la Côte d'Ivoire, comme d'autres pays de la sous-région, font face à un paysage de cohésion sociale et de sécurité à la fois hétérogène et complexe. Cette réalité se reflète dans la dynamique sociale, économique et politique en constante évolution au sein des différentes communautés de la zone transfrontalière des deux pays. Les relations de cohabitation ont favorisé l'émergence de multiples facteurs qui reflètent la nature, la trajectoire, la portée, l'intensité et la durée des conflits dans cette zone.

Il est évident que les populations de la zone du projet, couvrant les zones frontalières des préfectures de Beyla et Lola dans la région administrative de Nzérékoré en Guinée, et celles de Danané et Touba en Côte d'Ivoire, sont confrontées à d'importants défis. Elles font face à des enjeux tels que la gestion des ressources naturelles et la transhumance.

Bénéficiant de conditions agro-climatiques favorables au développement des cultures de rente (café, cacao, hévéa), la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire est devenue au fil des décennies le centre d'accueil ou de convergence des migrants et ressortissants des pays frontaliers, ainsi que des populations allochtones ivoiriennes, en quête de terres arables et de vastes superficies exploitables.

Par ailleurs, dans les régions frontalières de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, l'agriculture représente en moyenne 25% des activités génératrices de revenus, tandis que l'élevage contribue à hauteur de 22%. Le système de propriété foncière traditionnel a engendré des conflits au sein des communautés de part et d'autre de la frontière, détruisant le tissu social, érodant la cohésion sociale et provoquant des conflits transfrontaliers entre les deux pays, comme répertorié par l'état des lieux de la situation des frontières terrestres en Côte d'Ivoire, réalisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI) en février 2020.

À travers leurs mandats respectifs, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), sous l'égide du PBSO, se sont fixé pour objectif le renforcement du dialogue et de la cohésion sociale des communautés vivant dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire. Cela se fait par une meilleure prévention et gestion des conflits entre populations pastorales, agropastorales et agricoles dans leur accès aux ressources naturelles.

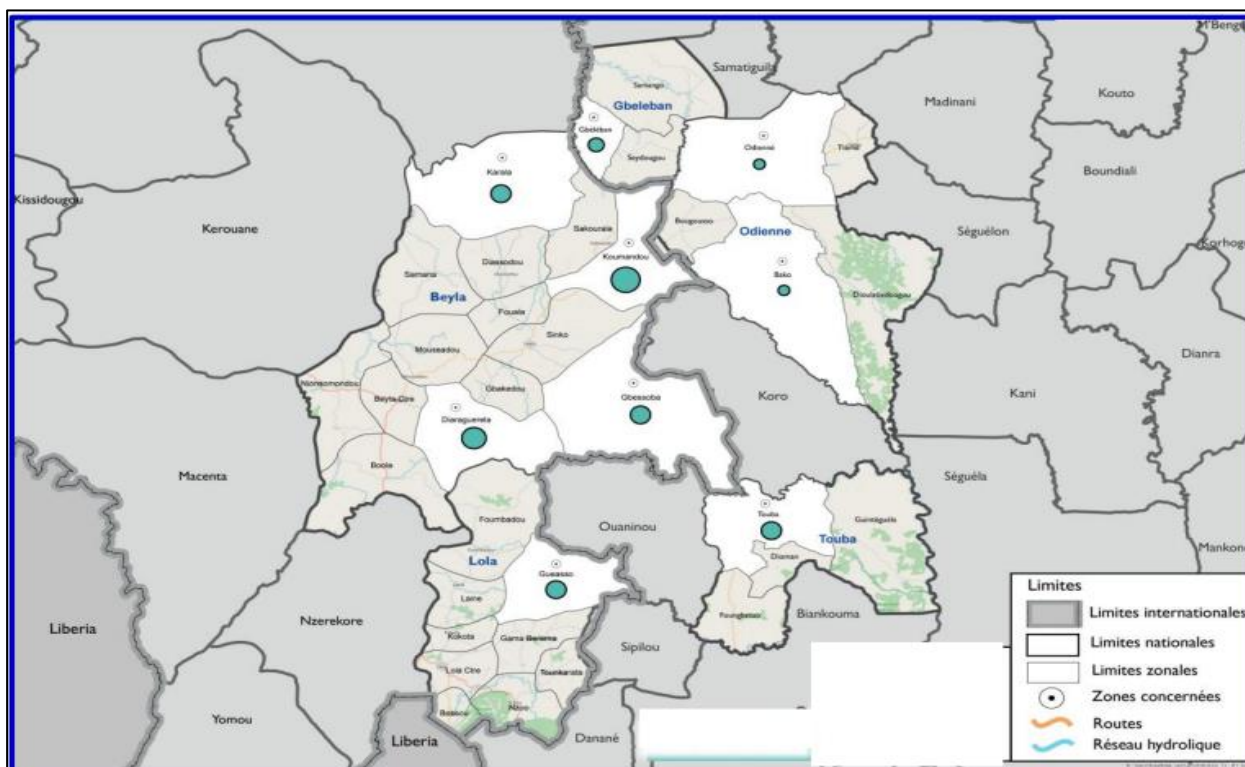
1.2 Présentation du projet

Le projet, intitulé « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront) », vise à apporter des réponses aux nombreux défis liés à la transhumance transfrontalière.

Avec un budget total de 3 712 896 USD, le projet a été exécuté par l'OIM et la FAO en Côte d'Ivoire et en Guinée, d'octobre 2021 à octobre 2023. Il couvre les régions, départements et préfectures suivants:

- Région du Bafing (départements de Koro, Touba et Ouaninou)
- Région du Kabadougou (départements de Gbéléban et Odienné)
- Région du Tonkpi (département de Sipilou)
- Région Administrative de N'Zérékoré (préfectures de Beyla et Lola).

Graphique 1 : Cartographie de la zone d'intervention (source OIM)



Pour atteindre cet objectif, le projet s'appuie sur une chaîne de résultats articulée autour de deux résultats et un total de neuf (9) produits.

<p>Objectif Global</p>	<p>Les communautés frontalières Guinée – Côte d'Ivoire sont engagées durablement dans la prévention des conflits agriculteurs éleveurs et la résilience des populations transhumantes est rendue possible via la collaboration entre communautés et forces de sécurité transfrontalières</p>
<p>Zone d'intervention</p>	<p>Guinée : Région de N'Zérékoré (Beyla, Lola) Côte d'Ivoire : Région du Kabadougou (Odiénné, Gbéleban) Région du Bafing (Ouaninou, Koro, Touba) et Région du Tonkpi Sipilou (koulaleu, Glanleu)</p>
<p>Résultat 01 :</p>	<p>Produit.1.1. : L'outil de suivi des transhumances (TTT) est mis en place et opérationnel dans les zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire</p>
<p>Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure</p>	<p>Produit 1.2. : Les données et analyses issues du système d'alerte et de comptage (TTT) fournissent des informations pertinentes aux autorités et acteurs locaux permettant de réduire les risques de conflits entre éleveurs et</p>

compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles

agriculteurs sur les zones transfrontalières du projet et d'assurer une transhumance pacifiée.

Produit 1.3 : Les cadres de concertation et de coordination entre les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays sont organisés et prennent des décisions fondées sur les rapports pour prévenir de potentiels conflits. Ces cadres tiendront compte des dispositifs régionaux et encouragent la participation des jeunes et des femmes. Lors de la mise en œuvre du projet, il faudrait s'assurer que les cadres de concertation et de coordination présentent une diversité en genre et âge (femmes, jeunes et personnes âgées à inclure dans les processus de décision des cadres de concertation).

Produit 1.4. Les acteurs (dont les chefs traditionnels) sont formés, informés et s'accordent sur les règlementations relatives à la gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec une attention particulière au genre

Résultat 2 :

Les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données

Produit 2.1 : Les couloirs et autres infrastructures de transhumance sont viabilisés avec l'appui des communautés/autorités concourant au renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines.

Produit 2.2 : Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes (femmes et hommes) sont créés et/ou renforcés et fonctionnels. Ce produit permet au projet de s'ouvrir à toutes les couches socioprofessionnelles dans la zone. Elle répond ainsi aux soucis d'inclusion favorisant le vivre ensemble et cohésion sociale, notamment entre les jeunes, mais aussi entre les transhumants et les autres couches socioprofessionnelles.

Produit 2.3 : Des chaînes de valeurs autour des filières porteuses comme la pisciculture, les produits forestiers non ligneux et les produits maraichers sont développées, prenant compte des opportunités/complémentarités des marchés frontaliers et soutiennent l'économie verte en faveur des groupements de femmes et de jeunes.

Produit 2.4 : Des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement sont développés entre les communautés transfrontalières. Il s'agira à travers ce produit de matérialiser la cohabitation pacifique entre quelques communautés ciblées à cet effet à travers des activités de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). En guise d'exemple ; le reboisement d'espace ou le pont reliant deux (2) villages transfrontaliers...

Produit 2.5 : Des parcelles agricoles communautaires sont mises en valeur en adoptant des itinéraires techniques résilients au changement climatique et sécurisées (notamment pour les femmes).

A travers ces interventions, le projet entend toucher directement 7 080 femmes et 16 520 hommes.

1.3 Objectif de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation finale du projet est de fournir une appréciation qualitative et quantitative des effets/changements immédiats et à moyen terme opérés par la mise en œuvre de ce projet, par rapport aux objectifs susmentionnés. Elle est basée sur les critères de l'OCDE/CAD (la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la viabilité). La prise en compte des droits humains sera également appréciée, avec une particularité sur la dimension genre et l'équité dans tous les aspects du projet.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Évaluer la conformité des interventions du projet par rapport aux attentes des bénéficiaires visés et aux besoins de consolidation de la paix dans la zone ciblée ;
- Passer en revue les activités mises en œuvre, comparer les résultats obtenus avec les objectifs initialement fixés;
- Identifier les changements auxquels le projet a contribué ;
- Mesurer les acquis du projet selon les critères suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité des activités menées ;
- Faire ressortir la valeur ajoutée des activités exécutées pendant le projet ;
- Faire ressortir les bonnes pratiques et leçons apprises, qui seront utiles aux parties prenantes pour la mise en œuvre des futurs programmes dans le domaine ;
- Identifier les facteurs de réussite et de difficultés du projet et formuler des recommandations pertinentes en conséquence;
- Mesurer l'efficacité des systèmes et des outils de gestion de projets (protocoles et cadres de Suivi et Evaluation);
- Évaluer l'utilisation de fonds déboursés par rapport aux besoins initialement identifiés ;
- Proposer des stratégies d'appuis réalistes et durables pour contribuer aux efforts déployés par l'État Guinéen et Ivoirien à soutenir les communautés dans la promotion de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

1.4 Portée de l'évaluation

Tout en s'inscrivant dans une démarche de redevabilité et de transparence, cette évaluation couvre l'examen de la totalité des résultats observables (produits, résultats et impact) durant la période d'octobre 2021 au dernier mois de mise en œuvre du projet, octobre 2023. Elle permet de tirer des leçons afin d'alimenter le processus d'élaboration de projets futurs similaires.

En termes de couverture géographique de l'évaluation, elle s'étend sur toutes les zones de projet en Guinée (Lola et Beyla) et en Côte d'Ivoire (Touba, Ouaninou, Sipilou, Koro, Gbéleban et Odienné).

Par ailleurs, cette évaluation s'est intéressée aux thématiques transversales à travers la dimension genre dans le cadre de la mise en œuvre du projet, ainsi qu'à l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme, à la sensibilité aux conflits et à l'environnement.

1.5 Critères et questions évaluatives

Pour cette évaluation ex-post externe axée sur les résultats, les critères standards d'évaluation définis par le CAD de l'OCDE sont ceux qui sont retenus, à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité/durabilité, ainsi que les questions transversales (droits humains et l'équité du genre). Il est recommandé aux agences du système des Nations Unies de faire usage d'autres critères comme les cinq principes programmatiques des Nations Unies, à savoir : Droit de l'homme, Genre, Durabilité Environnementale, Renforcement des Capacités, et Gestion Axée sur les Résultats.

Pour systématiser la démarche évaluative, les consultants ont élaboré la matrice d'évaluation qui comprend la liste des principales questions posées par l'évaluation et explique comment les méthodes sélectionnées vont y répondre. Le processus d'élaboration passe à travers le développement des étapes suivantes :

La spécification des questions principales au niveau de chaque critère d'évaluation ;

L'examen et la clarification des questions d'évaluation proposées dans les Termes de référence afin de répondre plus efficacement aux attentes des commanditaires et des autres partenaires ;

L'élaboration de sous-questions détaillées ;

La définition d'indicateurs de performance en relation avec chaque sous-question. La communication des résultats par rapport à ces indicateurs de performance fournit des preuves permettant de répondre aux questions de l'évaluation. Ces critères de performance ont été sélectionnés pour fournir des mesures pratiques ;

L'identification des sources de données et les moyens d'obtenir et d'analyser des données pour répondre à chaque sous-question ; et,

Des instruments spécifiques de collecte de données ont été élaborés pour les visites de terrain. Le cadre d'évaluation présenté dans la matrice d'évaluation utilise la liste de questions contenues dans le tableau récapitulatif des questions d'évaluation à traiter dans les Termes de référence, mais les reformule dans certains cas et formule aussi d'autres questions. Pour chaque domaine de question, une question d'évaluation globale a été formulée. (Voir la matrice d'évaluation en Annexe)

1.6 Approche méthodologique

L'étude a été réalisée de façon participative avec l'implication de toutes les parties prenantes. Elle a une approche mixte, savoir la méthode quantitative et la méthode qualitative. Elle a consisté aussi en une revue documentaire. L'étude s'est réalisée en plusieurs étapes.

1.6.1 Phase préparatoire de l'évaluation

Elle a été à la fois stratégique et opérationnelle avec les étapes suivantes : (i) échange avec l'équipe technique de l'OIM et de la FAO pour s'accorder sur les questions relatives à la méthodologie, aux attentes de l'exercice d'évaluation et, à l'organisation pratique des missions de terrain. Après présentation de la démarche, des observations et des recommandations ont permis un recadrage de la méthodologie, un premier repérage des cibles et des orientations pour la stratégie de collecte de données.

Revue documentaire : Une consultation des rapports d'activités annuelles et de fin du projet, les rapports de mission de suivi, et des données issues des différentes missions de monitoring, a été faite. Cette activité a permis d'évaluer les informations disponibles et celles qu'il était nécessaire de collecter. Elle a été consacrée à l'exploitation de la documentation mise à disposition et des données de suivi du projet. Les informations recherchées ont été en lien avec les réalisations, leurs impacts, la perception des bénéficiaires sur les acquis du projet.

Élaboration des outils de collecte : la réunion de cadrage, la revue documentaire et l'élaboration de la matrice d'évaluation ont permis l'élaboration des outils de collecte des données, notamment le questionnaire de l'enquête quantitative et les guides d'entretiens semi-structurés pour les bénéficiaires directs, les gestionnaires du projet, les partenaires de l'administration publique au niveau des structures centrales et déconcentrées, les ONG et les autres partenaires de mise en œuvre du projet. Les questions d'évaluation ont porté sur le contenu des critères explicités dans les termes de référence. Chaque question est précisée dans le contenu de chaque critère transcrit dans la matrice d'évaluation

Les guides d'entretiens individuels ont servi à recueillir les données qualitatives, alors que le questionnaire a été utilisé pour collecter les données quantitatives auprès des bénéficiaires et des parties prenantes, selon les thématiques choisies. L'utilisation de la méthode mixte des données qualitatives et quantitatives a permis, d'assurer aux résultats des constats, une plus grande fiabilité. ODK collect a été utilisé pour concevoir et collecter les données quantitatives.

Échantillonnage : l'univers d'échantillonnage pour cette enquête est la zone couverte par le projet telle que définie dans le document du projet et le rapport de l'étude de base. Celle-ci est habitée par une population totale résidente de 533.407 (RGPH-4 de la Côte d'Ivoire et de le RGPH-3 de 2014 de la Guinée). L'enquête quantitative, a eu pour base de sondage la liste exhaustive des villages abritant les bénéficiaires. La taille globale de l'échantillon a été normalisée à 404 ménages. Il s'agit d'un échantillonnage probabiliste stratifié à deux degrés. Au premier degré, ont été tirés les grappes conformément à la répartition proportionnelle à l'effectif de la population, et au deuxième degré ont été tirés les ménages (un individu a été interviewé dans chaque ménage). Dans les sous-préfectures, les zones cibles prioritaires ont été choisies sur la base d'un tirage raisonné, tout en offrant la possibilité d'extension de l'échantillon à l'intérieur de la même sous-préfecture. En ce qui concerne l'approche qualitative, elle a été réalisée à travers les discussions de groupes et les entretiens individuels, dans les zones de mise en œuvre du projet.

La collecte des données s'est fondée sur une approche participative et inclusive, avec une cible couvrant toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la transhumance transfrontalière (population d'accueil, éleveurs transhumants, responsables des services techniques du développement rural, responsables communaux, associations/ONG travaillant avec les transhumants).

Et en ce qui concerne l'approche qualitative, au total 162 personnes ont été interviewées, constituées de 118 hommes et 44 femmes. Dans ce cadre, ont été organisé : 31 focus groups et entretiens individuels.

La collecte des données s'est fondée sur une approche participative et inclusive, couvrant toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la transhumance transfrontalière (population d'accueil, éleveurs transhumants, responsables des services techniques du développement rural, responsables communaux, associations/ONG travaillant avec les transhumants).

1.6.2 Phase de collecte des données

La collecte des données a couvert la période allant du 8 au 30 octobre 2023. La plateforme ODK Collect a été utilisée pour collecter les données quantitatives. Les données ont été collectées à travers une série d'interviews individuelles et des entretiens en groupes de discussion, gérées de façon à maintenir la fiabilité des données. Tous les participants interviewés ont été informés que leurs réponses restaient anonymes.

Deux équipes de travail ont été constituées, dans le cadre de l'organisation pratique de la collecte des données sur le terrain : une en Côte d'Ivoire et une en Guinée. Pour ce travail, a été mobilisé (en plus des deux consultants), un superviseur et cinq agents de collecte recrutés et formés sur place, ont été déployés dans les deux pays. Les agents ont travaillé simultanément sur la collecte des données mais de façon indépendante.

Les visites de terrain : des visites de quelques localités ont permis d'échanger avec les partenaires de mise en œuvre et des personnes bénéficiaires. Durant ces visites, les données ont été collectées à travers les méthodes d'observations directes et des entretiens en groupes et individuels.

Par ailleurs, des entretiens complémentaires ont été organisés avec les ministères techniques (structures centrales et déconcentrées) et les ONG impliqués dans la mise en œuvre du projet, pour confronter les constats de terrain avec les perceptions des différentes parties prenantes au niveau central.

Tableau 2 : Répartition des ménages enquêtés par préfecture/département dans la zone d'étude

Pays	Département ou Préfecture	Effectif de la population de la zone du projet	Taille de l'échantillon	Ménages enquêtés	Taux de couverture
République de Côte d'Ivoire	Gbéléban	22 578	23	23	100,0
	Koro	30 261	30	30	100,0
	Ouaninou	43 864	44	44	100,0
	Sipoulou	41 868	42	42	100,0
	Touba	33 188	34	34	100,0
	Odiéné	74 481	75	67	90,7

République de Guinée	Beyla	100 659	101	101	100,0
	Lola	54 433	55	55	100,0
Total		401 332	404	396	98,3

Les enquêtes quantitatives ont été couplées avec des interviews semi-structurées auprès des groupes d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, répartis dans diverses institutions, administrations et parmi les bénéficiaires. Le tableau suivant présente une récapitulation du nombre des enquêtés et des focus group réalisés dans le cadre de cette étude de base.

Tableau 3 : Répartition du nombre de personnes enquêtées dans le focus groupes et interviews individuels, selon le type d'acteurs/cibles

Catégories d'acteurs/cibles	Nombre de focus groups	Méthode de collecte	Nombre de personnes enquêtées		
			Hommes	Femmes	Total
Autorités administratives (préfets, sous-préfets et maires)	7	Entretiens individuels	7	0	7
Points focaux départements ministériels	5	Entretiens individuels	5	2	7
Services Techniques déconcentrés (autorités préfectorales, services de l'élevage et de l'agriculture, énumérateurs)	5	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	18	0	18
Services déconcentrés (autorités départementaux et sous-préfectoraux, services de l'élevage, agriculture)	7	Entretiens individuels	7	0	7
Organisations des groupements d'éleveurs et de transhumants	3	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	12	6	18
Structures de l'administration déconcentrée (administration communale)	1	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	5	3	8
Organisations de la Société Civile locales impliquées dans les mécanismes de prévention de gestion des conflits	3	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	11	5	16
Femmes et jeunes leaders (y compris les adolescents) membres des associations de prévention, de gestion et de résolution des conflits	2	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	8	5	13

Catégories d'acteurs/cibles	Nombre de focus groups	Méthode de collecte	Nombre de personnes enquêtées		
			Hommes	Femmes	Total
Forces de défenses et de sécurité	2	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	7	3	10
Organisations de la Société Civile locales prestataires de services impliquées dans la mise en œuvre du projet	2	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	9	3	12
Organisation des groupements d'agriculteurs	5	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	26	13	39
Mécanismes locaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits (les commissions de règlement des conflits et les commissions domaniales).	2	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	9	6	15
Total	26		124	46	170

Des entretiens complémentaires ont été organisés dans les deux pays avec les acteurs techniques et locaux impliqués dans la gestion de la transhumance.

1.6.3 Traitement et analyse des données quantitatives et qualitatives

Le traitement des données s'est effectué à la fois manuellement et à l'aide de l'outil informatique. L'utilisation du logiciel SPSS et Excel a facilité le traitement des données quantitatives. En parallèle, l'analyse des données qualitatives s'est principalement appuyée sur l'analyse thématique. L'analyse de contenu a permis à la fois de compléter les données quantitatives et de fournir une étude plus affinée de certains thèmes en se basant sur les entretiens réalisés avec des personnes ressources.

Les informations ont été analysées et les résultats ont été présentés en fonction des critères et des questions d'évaluation. Pour l'analyse quantitative, les données ont été introduites dans les logiciels SPSS et Excel, et une analyse descriptive utilisant les pourcentages a été effectuée. Quant à l'analyse qualitative, elle s'est reposée sur l'analyse du contenu qui a porté sur les données collectées à travers l'outil des grilles d'entretien avec certains acteurs déjà identifiés. Ces entretiens se sont réalisés, soit en individuel soit en semi structuré. Enfin, une triangulation des différentes sources de collecte des données a été réalisée pour une meilleure analyse et confirmation des résultats.

1.7 Les difficultés et les limites de l'évaluation

Quelques difficultés ont été rencontrés, notamment en ce qui concerne le partage des documents essentiels du projet auprès de tous les acteurs et partenaires, qui s'est effectuée de manière fragmentée. Cela a affecté la compréhension globale du projet, d'autant plus que certains rapports étaient au niveau

des agences de mise en œuvre. Pendant la mission de terrain, l'atteinte de groupe cibles représentant les transhumants a été fastidieuse, car l'évaluation ne se déroule pas à une période de transhumance. Cette contrainte influence la prise en compte de cette catégorie de bénéficiaires. L'évaluation par une mesure alternative s'est intéressée aux transhumants qui se sont sédentarisés dans les zones d'accueil. En effet, ceux-ci connaissent bien les réalités auxquelles sont confrontés les transhumants.

En ce qui concerne le sondage d'opinion, des biais potentiels dits de « désirabilité sociale » ont été observés, comme d'ailleurs toutes les enquêtes, et il est impossible de les prévoir pour des mesures correctives. Il s'agit d'une pratique qui pousse les individus à fournir des réponses socialement correctes ou acceptables, pouvant ainsi surestimer ou sous-estimer la valeur de certains indicateurs. L'évaluation a procédé à des triangulations avec l'enquête de perception finale et la revue documentaire.

L'une des principales contraintes à l'analyse de l'efficacité est la définition des indicateurs et la viabilité des cibles atteintes. On remarque, par exemple, l'indicateur : « Nombre d'hectares de parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés » avec une cible de 20 ha. Le rapport mentionne une réalisation de 36 ha, d'où un taux de réalisation de 144%. La valeur de 4 infrastructures agropastorales réalisées sur 4 prévues mentionnée dans le rapport porte à confusion car les couloirs de transhumance ne sont pas réalisés. Cela signifie que certains faits portent des biais dans le rapportage. L'évaluation a donc procédé à des triangulations pour arriver à un niveau viable des analyses.

Par ailleurs, des difficultés de joindre certains bénéficiaires ont été rencontrées lors de la collecte des données, ce qui a allongé la période de collecte, car il fallait avoir un taux de couverture assez important de l'échantillon pour les enquêtes. De plus, certaines données d'enquête, comme le niveau de maîtrise des connaissances acquises, sont fondées uniquement sur les déclarations des enquêtés et non sur un test. Elles peuvent aussi comporter des biais. L'équipe d'évaluation a procédé à des comparaisons entre les valeurs et vérifier les écarts non significatifs entre les données des enquêtes de perception finale et celles de l'évaluation.

L'échantillon a été tiré au niveau de la zone du projet, les indicateurs calculés ne sont valables que pour la zone d'intervention. La limitation réside dans le fait qu'on ne peut pas extrapoler ces résultats sur l'ensemble des deux pays.

1.8 Structure du rapport

La structure du rapport suit les recommandations du Guide d'évaluation du Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies fourni par DCO. Il comprend les chapitres suivants : "

- Résumé exécutif
- Introduction
- Portée et approche méthodologique
- Principaux résultats de l'évaluation,
- Conclusions générales
- Recommandations,
- Leçons apprises,
- Annexes

2 Principales constatations

2.1. Pertinence

2.1.1 Pertinence des objectifs du projet par rapport aux besoins des populations cibles et aux priorités du Partenaire technique et financier (PBF).

Les populations bénéficiaires ont unanimement reconnu la pertinence des objectifs du projet par rapport à leurs besoins liés à une transhumance pacifique. En effet, tous ont admis que les conflits entre agriculteurs et éleveurs résultent de la pression sur les ressources naturelles, en particulier pendant la période de transhumance. Ces conflits violents entraînent d'énormes pertes de bétail (comme les cas de Karala et de Gueasso en 2019), souvent accompagnées de pertes en vies humaines.

La typologie des conflits démontre clairement que la violence liée à la transhumance constitue la forme de conflit la plus fréquente. En effet, parmi les 396 ménages interviewés, 52% reconnaissent que les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont les plus fréquents, 20% précisent que les conflits sont liés à la transhumance et 10% affirment que les conflits sont relatifs aux questions foncières.

2.1.2 Pertinence de la réponse du projet en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix transfrontalière.

L'objectif global du projet stipule : « Les communautés frontalières Guinée – Côte d'Ivoire sont engagées durablement dans la prévention des conflits agriculteurs éleveurs et la résilience des populations transhumantes est rendue possible via la collaboration entre communautés et forces de sécurité transfrontalières ». Les interventions visant à atteindre cet objectif constituent une composante importante de la réponse apportée pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix transfrontalière. En effet, la cohésion sociale passe par une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et à l'accès aux ressources naturelles, d'une part, et par l'adoption de solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données, d'autre part. Le témoignage d'un membre de l'administration locale illustre de manière éloquent la pertinence de ces interventions.

Encadré 1: Témoignage d'un responsable administratif à Boola (Guinée)

« Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'OIM et la FAO pour cette initiative qui intervient à un moment crucial dans nos communautés, confrontées au défi de la transhumance. Nous étions véritablement embarrassés en raison de l'augmentation des conflits violents entraînant fréquemment des pertes humaines, principalement entre agriculteurs et éleveurs transhumants, et surtout avec les éleveurs étrangers qui ont dépassé le cadre de la transhumance pour s'installer au sein des communautés. »

Par ailleurs, l'enquête quantitative menée par l'évaluation confirme l'affirmation selon laquelle les réponses apportées contribuent effectivement à la consolidation de la paix transfrontalière. Plus précisément, 70% des ménages affirment que les cadres de gestion et de prévention des conflits communautaires ont contribué à la réduction des tensions, 22% estiment que les cadres de gestion des conflits transfrontaliers ont favorisé la baisse des conflits, et 7% attribuent la réduction des conflits à l'établissement des calendriers agropastoraux.

2.1.3 Pertinence du projet par rapport à l'évolution des besoins et des cibles

L'analyse de la situation socioéconomique et environnementale de la zone du projet met en lumière des contraintes découlant des changements climatiques, de la forte pression sur les ressources naturelles et de la faiblesse des revenus issus des activités économiques. Les besoins des populations cibles évoluent également avec le contexte. Ainsi, les jeunes et surtout les femmes expriment le besoin d'une responsabilisation accrue dans les sphères de décision relatives à la prévention des conflits et à la gestion du patrimoine foncier.

Par ailleurs, le contexte est également marqué par la marginalisation des jeunes et des femmes dans les activités génératrices de revenus, alors qu'ils constituent les couches les plus vulnérables et les plus sensibles aux questions de conflits, soit en tant qu'acteurs, soit comme victimes. Le projet vise à promouvoir des activités économiques auprès des jeunes et des femmes afin de les rendre résilients, autonomes et acteurs de paix au sein de leur communauté.

2.1.4 De la pertinence du projet par rapport aux priorités nationales

En s'alignant sur le résultat stratégique 1 de la Guinée, le projet CoSocFront contribue à la réalisation de l'effet 1 « D'ici 2022, les institutions nationales, au niveau central décentralisé, déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme ». Ce projet s'inscrit également en droite ligne des conclusions et des recommandations de l'analyse participative des conflits réalisée en Guinée en 2017, précédée de consultations menées dans chacune des régions naturelles de la Guinée, notamment en Guinée Forestière. Enfin, il constitue une contribution à l'atteinte d'un des objectifs stratégiques consignés dans la Stratégie Nationale de Prévention et de Consolidation de la paix en Guinée (SNPCP), qui accorde une attention particulière à la région forestière en tant que zone tampon.

En Côte d'Ivoire, le projet CoSocFront s'aligne sur le résultat stratégique « le renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance » du Programme National de Développement (PND 2016-2020). Il s'inscrit conséquemment dans le résultat d'impact visé par cet axe stratégique, qui se manifeste à travers la cohésion sociale et l'unité nationale renforcées, ainsi qu'une gouvernance améliorée.

En effet, le renforcement de la cohésion sociale et de l'unité nationale se réalisera par l'instauration d'un climat de confiance et de paix au sein des populations, ainsi que le développement de comportements civiques, citoyens et favorables à l'émergence. En ce qui concerne l'instauration

d'un climat de confiance et de paix au sein des populations, elle se fera par le renforcement des conditions de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale et de la coexistence pacifique. Enfin, le projet CoSocFront s'aligne également sur le pilier 3 du nouveau PNDES 2021-2025 « Renforcement de l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale ».

2.1.5 Alignement du projet au Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD 2021-2025) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

En RCI, les agences du système des Nations Unies s'accordent actuellement pour apporter leur soutien au gouvernement à travers la mise en place du Cadre de Coopération de Développement Durable (CCDD 2021-2025). Ce cadre vise à atteindre, d'ici 2025, des systèmes de gouvernance plus inclusifs, redevables, efficaces, disposant de données de qualité, et où les populations vivent dans un environnement respectant l'État de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité. Ce résultat contribuera à l'atteinte des cibles des ODD 5, ODD 16 et ODD 17, favorisant l'émergence d'une société fondée sur l'État de droit, où les droits des populations, tels que le droit à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, à l'accès à l'information, etc., sont respectés et promus.

En Guinée, la promotion de la bonne gouvernance et du développement durable constituant l'axe 1 de UNDAF s'inscrit dans Effet 1 : D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme » Ce effet contribuera à l'atteintes des ODD5, 10, 16 et 17.

De manière spécifique, une attention particulière sera accordée aux droits des personnes les plus vulnérables et de celles laissées de côté ou à risque de l'être. À cet effet, l'OIM Guinée contribue en prenant en compte la dimension de lutte contre la migration irrégulière, à travers la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi productif et durable en faveur des jeunes vulnérables (hommes et femmes), ainsi que des migrants potentiels.

Afin de s'aligner avec les ODD, le projet est conforme aux cibles des ODD 5, ODD 8, ODD 10, ODD 16 et ODD 17, qui sont formulées comme suit : (i) ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; (ii) ODD 8 : ; (iii) ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ; (iv) ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ; et (v) ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

2.1.6 De la validité et de la pertinence des résultats escomptés du projet tels que prévus initialement ou modifiés par la suite

Le projet vise deux résultats : « R1 Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles » et R2 « Les communautés dans la zone

frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données ». Les résultats 1 et 2, tels que stipulés, projettent une meilleure compréhension des enjeux de la transhumance et préconisent des solutions pour une transhumance apaisée et l'appui à la résilience des populations qui en sont impactées. Ces résultats dénotent une pertinence valide. Les modifications ont porté sur les zones cibles qui, après un recadrage, ont été prises en compte (cas de la préfecture de Sipilou en RCI).

2.1.7 De la réponse du projet aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés

Les jeunes et les femmes représentent des cibles importantes du projet. Leurs priorités consistent, dans un premier temps, à « vivre en paix » et, ensuite, à « mener des activités décentes leur permettant d'être autonomes dans un environnement durable ». Le projet apporte des réponses en termes de prévention des conflits et de soutien aux activités génératrices de revenus. L'inclusion de toutes les couches socioprofessionnelles et des personnes vulnérables représente un objectif spécifique du projet, se traduisant par des interventions ciblées envers les jeunes et les femmes dans la zone du projet. La zone couverte par le projet a été le théâtre de plusieurs conflits ouverts et/ou latents depuis plusieurs années, parmi lesquels les plus marquants sont, par exemple, le conflit entre agriculteurs et éleveurs à Lainé (zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée), le conflit foncier transfrontalier portant sur les limites des terres entre le village de Kpéaba (S/P de Sipilou, RCI) et celui de Gonota (Sous-préfecture de Gueasso, Guinée), le conflit foncier transfrontalier portant sur les limites des terres entre le village de Glanlé (Sous-préfecture de Sipilou, RCI) et ceux de Gbêkê Nana et Kpineta (Sous-préfecture de Tounkarata, Guinée), le conflit foncier transfrontalier portant sur les limites des terres entre le village de Koulalé (sous-préfecture de Sipilou, RCI) et celui de Piné (Sous-préfecture de Gama Béréma, Guinée). Le projet, par le renforcement des capacités et l'implication des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, a permis de trouver une solution aux conflits entre communautés, à ceux liés à la transhumance d'une part, et entre communautés ivoiriennes et guinéennes partageant les mêmes frontières et terroirs de cultures, d'autre part.

Encadré 2: Témoignage d'un membre des associations jeunes leaders dans le district de Gama Béréma

Ce projet est pertinent pour nous, car il a mis en lumière les injustices dont nous sommes victimes en tant que femmes, jeunes et adolescents, notamment dans les conflits de génération liés à la gestion du foncier domaniale et à l'exclusion des femmes de l'héritage. À cet égard, nos besoins en termes d'autonomisation économique et d'insertion socioprofessionnelle ont été pris en compte par le projet grâce à l'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) et à la formation de 100 jeunes dans divers corps de métiers.

La réponse du projet aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des communautés a permis de rassembler ces entités qui étaient auparavant dispersées et évoluaient de manière isolée. Leur regroupement facilite le suivi et renforce la cohésion sociale entre eux et les communautés. Dorénavant, les groupements d'éleveurs-agriculteurs et de transhumants peuvent discuter de leurs problèmes de manière organisée et se joindre aux cadres de concertation pour discuter de la question de la paix et de la cohabitation pacifique.

2.1.8 De la validité et de la pertinence de la théorie du changement

Si les conditions et les besoins d'accès et de partage des ressources naturelles sont connus des communautés et des services de l'État, et si les risques liés à l'utilisation de ces ressources sont anticipés par un système d'alerte précoce ;

Si les capacités institutionnelles locales, les compétences des autorités et des communautés sont renforcées dans un cadre de coopération transfrontalière pour mieux relever les défis locaux tels que l'accès aux ressources naturelles, la gestion de la transhumance dans les localités transfrontalières et la situation de grande vulnérabilité des femmes et des jeunes ;

Si les populations locales, en particulier les éleveurs et les agriculteurs ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'agropastoralisme dans les localités transfrontalières, sont sensibilisés et soutenus de manière concrète pour établir les couloirs de transhumance ;

Si les populations locales, en particulier les éleveurs et les agriculteurs ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'agropastoralisme dans les localités transfrontalières, sont formés aux mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits (notamment les mécanismes existants tels que ceux de l'UFM) ;

Si les défis liés à la mobilité des personnes et de leurs biens en cette période de crises sanitaires sont relevés de manière concertée par les autorités transfrontalières Guinée-Côte d'Ivoire,

ALORS le risque des conflits violents entre les éleveurs et les agriculteurs et avec les autorités locales sera diminué dans la zone transfrontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire.

PARCE QUE : les communautés transfrontalières de cette zone bénéficieront de :

a) Une meilleure information quant aux risques liés à l'accès et au partage des ressources naturelles, et que les perturbations frontalières, liées à la transhumance notamment, seront mieux anticipées et analysées par les acteurs locaux ;

b) Des cadres de concertation structurés impliquant toutes les parties prenantes, en particulier les jeunes et les femmes, en coopération avec les autorités, qui leur permettront de prendre part à l'élaboration de décisions ayant vocation à la prévention ou résolution de conflits sur la base de techniques innovantes ;

c) De la mise en œuvre de solutions de gestion et d'actions concrètes découlant de ces décisions collectives renforçant leur résilience aux défis affectant leurs moyens d'existence fortement liés au pastoralisme et à l'agriculture.

Hypothèses :

a) Les autorités étatiques maintiennent leur engagement à améliorer la cohésion sociale, la stabilisation des communautés frontalières et la gestion intégrée des frontières.

b) Les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs établissent des liens solides de communication et de cohésion sociale à travers les mécanismes mis en place ;

c) Les autorités sanitaires s'adaptent aux réalités de la mobilité et des problèmes liés aux déplacements de la population qui devront être abordés et traités en situation d'urgence ;

d) Les autorités sécuritaires et locales, les femmes et les jeunes leaders communautaires s'intéressent au renforcement de leurs capacités à lutter contre la violence sexuelle et sexiste, la traite, les menaces pour la sécurité, la stabilité des communautés et la cohésion sociale.

La ToC présente une logique dans ses objectifs de grands changements. La deuxième hypothèse « Si les populations locales, en particulier les éleveurs et les agriculteurs ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'agropastoralisme dans les localités transfrontalières, sont sensibilisés et soutenus de manière concrète pour établir les couloirs de transhumance » fait défaut ici l'accompagnement des puissances publiques pour formaliser et/ou légiférer, car les couloirs de transhumances traversent des domaines qui sont soit colonisés soit dits appartenant à un quidam.

Quant à la cinquième hypothèse : « Si les défis liés à la mobilité des personnes et de leurs biens en cette période de crises sanitaires sont relevés de manière concertée par les autorités transfrontalières Guinée-Côte d'Ivoire », elle relève du contexte de la pandémie de la Covid-19. La prise en compte de cette situation affectant la transhumance était très pertinente.

Cependant, les changements relatifs à la résilience et à l'amélioration des activités des jeunes et des femmes et leur prise en compte dans les instances locales de décision n'apparaissent pas assez clairement. Du reste, l'objectif du projet s'articule autour de deux principaux résultats. Cela projeté sur la ToC revient à considérer « les solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données ». En effet, les deux produits de ce résultat sont relatifs aux activités économiques des populations cibles, notamment les jeunes et les femmes. Ainsi, le résultat induit est le suivant : « PARCE QUE : les communautés transfrontalières de cette zone bénéficieront d) « De la mise en œuvre de solutions de gestion et d'actions concrètes découlant de ces décisions collectives renforçant leur résilience aux défis affectant leurs moyens d'existence fortement liés au pastoralisme et à l'agriculture » ; n'est pas développé comme une hypothèse dans les interventions préliminaires.

Une composante majeure de la transhumance repose aussi sur la sécurité de façon générale, ceci revient à donc une hypothèse d'intervention qui devrait amener à dire : « Parce que les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais sûrs et facilités ».

Constat 1: les objectifs du projet ont été élaborés sur la base d'un diagnostic approfondi du contexte de développement socioéconomique de la zone d'intervention caractérisée par une forte prédominance de la transhumance dont les effets affectent la paix et la sécurité dans lesdites zones. La pertinence en découle à l'unanimité, et la théorie du changement se retrouve valide en prenant en compte l'hypothèse des interventions en faveur de l'amélioration de la résilience et de la sécurité des populations de la zone d'interventions.

Tableau 4 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence 2 »

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation ²
Facteur « a » Après la période de mise en œuvre des activités du projet est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des populations cibles et des priorités du bailleur ?	1/1
Facteur « b » Est-ce que le projet a apporté une réponse pertinente en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix transfrontalière à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes ?	1/1
Facteur « c » Le projet répond-t-il aux priorités nationales et UNDAF des 2 pays ?	1/1
Facteur « d » Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?	1/1
Facteur « e » La Toc est-elle valide et pertinent	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit:

CP = a + b + c+d +e = ou < 5/5 cette estimation confère au projet le critère de très Pertinent

2.2 Cohérence

2.2.1 De la cohérence des interventions au sein du projet, entre les agences et entre les pays

Le projet intervient sur trois grands axes stratégiques : i) la transhumance transfrontalière ; ii) la résilience des populations vivant de l'agropastoralisme dans la zone de transhumance ; iii) la cohésion sociale et la consolidation de la paix entre les communautés sujettes à la transhumance. Le premier axe constitue le pilier central, les autres représentent des axes connexes à la transhumance. La prise en compte des acteurs impliqués dans la transhumance au niveau institutionnel et au niveau technique assure une cohérence théorique. Dans la pratique, l'harmonisation des visions sur les enjeux de la transhumance, qui doit se traduire par un réel impact des interventions par pays, demeure toujours un défi quoique intégré dans les objectifs du projet. Les agences des Nations Unies récipiendaires, la FAO et l'OIM, représentent les agences les mieux habilitées du fait de leurs mandats respectifs à accompagner les gouvernements dans les politiques d'agriculture, de sécurité alimentaire et de contrôle de la migration. Ainsi, au niveau de la zone d'intervention qui est transfrontalière, l'OIM possède un avantage comparatif pour la gestion des questions dans ce domaine. La cohérence des interventions se situe au niveau de l'activité agropastorale où la FAO est en mesure d'accompagner les politiques agricoles et de sécurité alimentaire, ainsi que d'apporter un soutien-conseil pour une meilleure productivité des

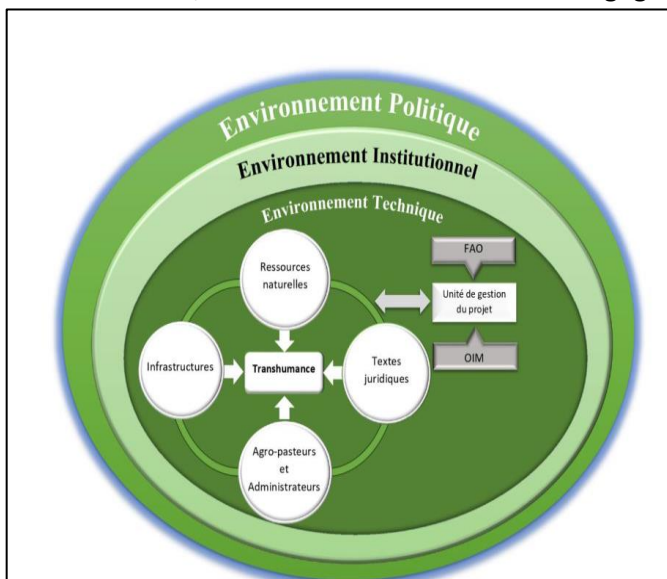
² 1/1 : affirmation valide à 100% ; 0,75/1 : ou assertion validée à 75% ; 0,50/1 : assertion validée à 50% ; 0,25/1 : assertion validée à 25% ; 0/1 : assertion non valide

produits agropastoraux. En revanche, le volet cohésion sociale et consolidation de la paix a été sous-traité avec des ONG de proximité implantées dans la zone du projet. Quant à la cohérence au niveau des pays, il s'agit davantage de concertation autour du thème de la transhumance qui est mis en exergue. Cependant, il y a un déficit de cohérence dans la mise en relation des communautés de part et d'autre des frontières autour du même thème.

2.2.2 De la cohérence des interventions du projet avec les autres interventions menées dans le cadre de financement PBF et avec d'autres organisations/partenaires

On note une cohérence avec des projets financés par le PBF dans la zone du projet en Guinée, dont le projet « UNJP/GUI/023/PBF : Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels (02-Jan-2019 au 24-May-2021) FAO », avec le projet « UNJP/GUI/026/PBF : Prévention des conflits intercommunautaires en Guinée forestière par une économie mutualisée et l'amélioration de la gouvernance foncière (11-Nov-2020 - 09-Nov-2022) FAO, PAM et UNHCDH ». Ces projets ont la particularité de mettre l'accent sur les conflits liés à la dégradation de l'environnement et au foncier. La cohérence se dégage à partir du continuum des mécanismes de gestion et de prévention des conflits relatifs à la gouvernance du foncier rural, à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et à la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, en Côte d'Ivoire, la même thématique a été développée par un projet transfrontalier avec le Libéria, dénommé « Cross-Border Engagement between Côte d'Ivoire and Liberia to



reinforce Social cohesion and border security – Phase II (IOM Côte d’Ivoire & Liberia, UNDP Côte d’Ivoire & Liberia); 24 months (November 2019 – December 2021) ». Ce projet, axé sur la mutualisation des activités économiques entre les différentes communautés autour de la gestion des ressources naturelles et les alternatives, devrait contribuer à la cohésion sociale. De plus, le projet « Promouvoir l’État de droit et les droits humains pour consolider la paix en Côte d’Ivoire (UNDP, FAO) ; 36 mois (Octobre 2018-

Graphique 2 : Contexte de la transhumance¹

Novembre 2020) a pris en compte la thématique du renforcement des capacités de l'État de Côte d'Ivoire à assurer de manière efficace, effective et inclusive les processus de vérité, justice, réconciliation et réparation communautaire en faveur des victimes, à prévenir et résoudre les conflits fonciers et à promouvoir et protéger les droits humains pour une paix durable, également sur la base de la gestion des ressources. De même, des expériences ont été tirées du projet « Appui à l'autonomisation des personnes vulnérables (femmes et jeunes) dans les régions du Cavally, de

Guemon et du Tonkpi ; 18 mois (Mars 2019 – Septembre 2020) (FAO Côte d'Ivoire) où la gestion de ressources naturelles et du foncier sont à la base du conflit également et dont l'autonomisation économique des femmes et des jeunes avec des revenus plus importants en était l'objet

Certains résultats des interventions du PBF dans des projets bouclés ne sont pas suffisamment capitalisés. En effet, l'approche des infrastructures sociales de paix par exemple, initiée par le PNUD sur financement PBF en Guinée (2019-2020), n'est pas renforcée dans son articulation, ni dans son mode opératoire. Pourtant, les synergies locales de paix, surtout au niveau communal (SYCAP), bénéficiaient déjà d'une grande notoriété auprès des communautés en matière de gestion et de prévention de conflits. « L'exécution du projet a engendré des résultats probants en ce qui concerne la mise en place des synergies locales des acteurs de paix, qui ont pu dans le temps de l'exécution du projet réussir à prévenir et résoudre un certain nombre de conflits au sein de leur communauté. »

En outre, la FAO en Côte d'Ivoire n'a pas assez valorisé, par exemple, le forage qu'elle a mis à la disposition du poste frontalier de Gbeleban (Kabadougou). Le groupement féminin exploitant juste un périmètre agricole de 2,5 ha contigu au poste frontalier aurait pu bénéficier de l'adduction d'eau afin de leur permettre une production de contre-saison.

Aussi, la planification participative et surtout l'approche « relations économiques mutualisées » développée dans les projets antérieurs ayant favorisé la cohésion sociale entre plusieurs communautés n'ont pas été capitalisées. Cette approche, permettant d'identifier les besoins communautaires et de participer ensemble à des activités génératrices, est porteuse de dividendes de paix. Elle aurait pu être mise en œuvre dans le cadre de ce projet.

2.2.3 Des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques des deux gouvernements, des communautés et des donateurs dans ce champ thématique

Les synergies résident dans l'approche participative de l'identification des zones sujettes à des actions édatiques et climatiques qui influencent les mouvements des hommes et du troupeau. En effet, l'OIM a mis à profit ces outils de comptage de la migration aux frontières pour celui du cheptel bovin, dont la FAO bénéficie des statistiques lui permettant de suggérer des politiques agropastorales adaptées au contexte. Ainsi, comme transcrite dans le prodoc : « Au cours des consultations des acteurs locaux, il a été répertorié dix points d'entrée frontaliers, dont 50% ont été formalisés par les États, dotés d'infrastructures, d'équipements et de matériels par l'OIM en 2016 du côté de la Guinée. Aujourd'hui, on note la présence effective des Forces De Sécurité (FDS) sur ces cinq (5) postes frontaliers pour un flux annuel de 1 460 000 personnes en mouvement le long des frontières. Notons que des cas d'abus de pouvoir ont été signalés sous diverses formes par certains membres du personnel de sécurité, ce qui a accru les tensions entre eux et la population. Un fait qui n'épargne pas la population transhumante. »

La connaissance de l'environnement rural et des phénomènes perturbateurs de la sécurité des populations rurales et de la production agricole affectées par les changements climatiques constitue des informations prises en compte dans la base de données. Les conflits découlant de la mauvaise gouvernance foncière, de la dégradation de l'environnement (cas du projet « Appui à la

gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels »), de la pauvreté croissante des populations rurales non sécurisées dans leurs exploitations ou expropriées entraînant des migrations, des expatriations, voire des révoltes pour les cas du processus de vérité-justice-réconciliation. Ceux-ci représentent autant d'éléments dont les interventions des 2 agences concourent à adresser une réponse en synergie sur fond de cohésion sociale pour plus d'impacts positifs sur la résilience des populations dans les zones fortement tributaires des pressions de la transhumance.

2.2.4 De la complémentarité du projet avec d'autres interventions du PBF dans les zones du projet

Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits initiés par d'autres interventions du PBF, fondés sur les pactes ancestraux de non-agression, les messages de paix diffusés par les radios locales, les crieurs ou communicateurs traditionnels, ont été complémentaires des interventions ultérieures.

En revanche, les économies mutualisées à travers des activités génératrices de revenus menées par plusieurs communautés n'ont pas été suffisamment mises à profit entre agriculteurs et agropasteurs et/ou éleveurs résidents. En effet, dans la zone du projet, des expériences similaires du côté de la Guinée ont permis une baisse de tension entre les communautés sous conflits potentiels. En effet, l'approche « La cohabitation pacifique entre communautés en Guinée forestière est favorisée grâce au partage de valeurs et relations économiques mutualisées et à une amélioration des mécanismes de la gouvernance foncière » aurait pu être adaptée ou renforcée dans ce projet car elle a engendré des résultats probants : « L'augmentation importante de la valeur de l'indice de cohésion sociale (77,4%) dans la zone du projet s'explique principalement par une adhésion massive de personnes adultes aux OP regroupant plus d'une ethnie et par l'augmentation de la proportion d'OP et d'associations regroupant des membres de plus d'une communauté. »

2.2.5 De la contribution des partenariats à la mise en œuvre du projet dans les deux zones (Guinée et Côte d'Ivoire)

Les conventions de partenariats sont signées avec des ONG implantées dans la zone du projet ou ayant une capacité de déploiement rapide dans ces zones. Ces ONG, dans le cadre de la mise en œuvre des activités, ont répondu à un certain nombre de critères, dont leur capacité technique en encadrement rapproché et en sensibilisation sur la cohésion sociale. On remarque la contribution de l'ONG Aide à la Famille Africaine (AFA) au niveau de la « Promotion des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution pacifique des conflits, y compris ceux liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles dans la zone transfrontalière Guinée-Côte d'Ivoire ». Elle a eu le mérite de la relecture et de la signature du Pacte de Moussadou, après les différentes communautés et les autorités régionales. L'ANADER en Côte d'Ivoire représente un partenaire habituel et solide de la FAO, recelant des compétences avérées en encadrement technique en agriculture, en élevage et en cohésion sociale, avec un maillage conséquent sur le territoire. Leur contribution est indéniable dans l'atteinte des objectifs du projet sur le plan du conseil technique aux Organisations paysannes pour l'amélioration de leur productivité ou activité socioéconomiques. Le RBM, à l'instar de l'ANADER, a réussi en partenariat avec l'OIM à la mise en

place des outils de TTT dans 12 points de comptage dans la zone du projet. La SICOSAV bénéficie aussi du partenariat dans les sous-préfectures de Ouaninou et de Touba. Néanmoins, d'autres ONG ou structures implantées dans la zone du projet auraient pu intervenir dans le partenariat car elles ont déjà une expérience solide dans la sensibilisation des communautés pour la gestion et la prévention des conflits, telles que ACORD, WANEP et ATUJG.

2.2.6 De la cohérence des interventions du projet avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système des Nations Unies (SNU)

Les ODD représentent les méso-objectifs du projet CoSocFront. Le projet devrait contribuer à l'atteinte des ODD 5 : Égalité entre les sexes. Le marqueur genre 2 prend en compte la promotion de l'égalité entre les sexes. ODD 8 : Travail décent et croissance économique et ODD 10 : Inégalités réduites. L'amélioration de la résilience des populations agropastorales représente une composante du projet qui contribue aux ODD 8 et 10. La consolidation de la paix à travers une transhumance apaisée s'inscrit dans l'ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces. La prise en compte de la dimension transfrontalière de la transhumance, en mettant au cœur des interventions le partenariat entre la Guinée et la Côte d'Ivoire, constitue un partenariat pour l'atteinte des objectifs inscrits au niveau de l'ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs. En plus des ODD suscités, la cohérence se situe aussi au niveau de l'ODD 1 : Pas de pauvreté et de l'ODD 2 : Zéro Faim, car des composantes entières des interventions y contribuent à travers les activités économiques, la sécurisation et l'amélioration des productions maraîchères.

2.2.7 De la création des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques des deux gouvernements, des communautés et des donateurs

Le partenaire technique et financier qu'est le PBF entend contribuer aux efforts des deux gouvernements dans la réalisation de leurs objectifs prioritaires de développement. Ainsi, en Guinée, les nouvelles autorités du pays ont formulé un Programme de Référence Intérimaire (PRI) de la transition, afin de répondre adéquatement à l'impératif de refondation de l'État en déclinant de manière opérationnelle la feuille de route du Gouvernement en actions cohérentes dans les différents secteurs. Le gouvernement guinéen a défini sa politique de consolidation de la paix dans la « Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté (SNPCRC). De nos jours, une Agence possède une feuille de route pour l'opérationnalisation de la stratégie. Il s'agit de l'Agence Nationale de la promotion de la citoyenneté et de la paix, rattachée au ministère de l'Administration de territoire et de la Décentralisation.

En Côte d'Ivoire, les interventions du projet s'alignent sur les politiques de développement du « Plan National de Développement (PND) 2016-2020 », à travers plusieurs orientations stratégiques découlant du diagnostic décrit dans ledit plan. Ainsi, le pays dispose d'une Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion sociale (SNRCS 2016-2020), adoptée en 2017 lors du Conseil des Ministres, et d'une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponses rapides impliquant les femmes. De plus, un manuel harmonisé de référence pour la formation sur la culture de la paix, la

prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et la paix a été élaboré, et la cartographie des conflits actualisée.

Quant au secteur de l'élevage, le projet accompagne le gouvernement ivoirien dans sa politique stratégique, telle qu'elle est transcrite dans la Politique Nationale de Développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADFA). Une direction de la transhumance s'occupe exclusivement des aspects techniques y afférents. Pour concrétiser les ambitions du gouvernement, plusieurs décrets et lois ont été adoptés, notamment sur : (i) l'élaboration et la validation de six (06) décrets d'application de la loi n°2016-413 du 15 juin 2016 relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ; (ii) l'adoption de la Loi portant Code de santé publique vétérinaire depuis le 04 Août 2020 en prélude à la loi relative à la profession vétérinaire et ses textes d'application ; (iii) la validation du Code de l'élevage et ; (v) l'adoption de la loi n°2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture.

Constat 2 : la cohérence interne présente des pans valides, quoique certains acquis des interventions ultérieures auraient pu être valorisés. Quant à la cohérence externe, elle se trouve beaucoup plus complexe à consolider. Néanmoins, la thématique de coexistence pacifique portée par les deux gouvernements aurait pu avoir une articulation plus harmonieuse dans son opérationnalisation.

Constat 3 : les interventions du projet s'inscrivent dans l'accompagnement des politiques des deux États en termes de prévention des conflits et de gestion de la transhumance, quoique ces interventions ne sauraient se substituer à l'impulsion des services gouvernementaux."

Tableau 5 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de cohérence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de cohérence	La notation ³
Facteur « a » Les interventions au sein du projet, entre les agences et entre pays ont -elle été cohérentes ? l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées dans le cadre de financement PBF (cohérence interne), par d'autres organisations/partenaires (cohérence externe) ?	0,5/1
Facteur « b » : Est-ce que le projet crée des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, FAO Guinée et OIM FAO Côte d'Ivoire dans ce champ thématique ?	0,5/1
Facteur « c » Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain étaient complémentaires à d'autres interventions du PBF dans les zones du projet ? Quelles sont les partenariats qui ont contribué ou aurait pu contribuer à la mise en œuvre du projet dans la zone ?	0,75/1
Facteur « d » Dans quelle mesure l'intervention est-elle en ligne avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système National Unie (SNU) sur la thématique ?	1/1

³ 1/1 : affirmation valide à 100% ; 0,75/1 : assertion validée à 75% ; 0,50/1 : assertion validée à 50% ; 0,25/1 : assertion validée à 25% ; 0/1 : assertion non valide

Facteur « e » Dans quelle mesure le projet crée des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques des deux gouvernements, des communautés et des donateurs dans ce champ thématique	1/1
--	-----

Le Coefficient de Cohérence (CC) a été obtenu comme suit :

CC =3,75 Cette estimation confère au projet le qualificatif de cohérence satisfaisante.

2.3 Efficacité

L'appréciation de l'efficacité du projet a été effectuée à travers l'évaluation des produits et des résultats sur la base de la moyenne de la réalisation de leurs indicateurs.

2.3.1 Du niveau de réalisation des résultats et des produits du projet

L'analyse de l'efficacité repose sur la matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs de résultats et de produits du projet CoSocFront. Cette matrice est obtenue à partir des données recueillies dans le rapport de progrès de la mise en œuvre du projet élaboré par l'unité de gestion du projet, des résultats de l'évaluation de la perception des citoyens dans les zones frontalières du projet CoSocFront Guinée-Côte d'Ivoire, et des calculs effectués par les évaluateurs sur la base de l'enquête quantitative, des discussions de groupe et des entretiens individuels. Cette appréciation a été réalisée à travers le calcul d'un taux de réalisation (TR) des cibles des indicateurs retenus et parfois sur la base des indicateurs de référence.

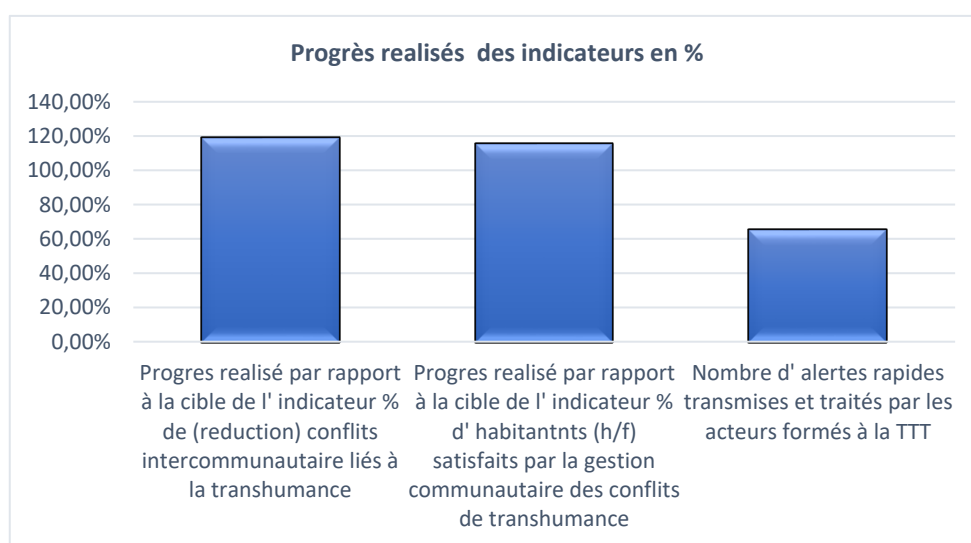
Niveau de réalisation du résultat 01 : Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et à l'accès aux ressources naturelles.

Ce résultat est mesuré par trois (3) indicateurs : (i) le pourcentage de conflits intercommunautaires liés à la transhumance, (ii) le pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par la gestion communautaire des conflits de transhumance, et (iii) le nombre d'alertes rapides transmises et traitées par les acteurs formés à la TTT.

Le plus grand progrès du résultat est enregistré au niveau de l'indicateur : le pourcentage de conflits intercommunautaires liés à la transhumance. Par rapport à la cible, le niveau de réalisation a été de 59,30% pour une cible de 50%, soit un niveau de progrès de 118,6%. Le deuxième indicateur, le pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par la gestion communautaire des conflits de transhumance, enregistre des opinions favorables de 57,90% contre une cible de 50%, d'où une atteinte de la cible à hauteur de 115,8%. Cette tendance favorable est confirmée par l'enquête de l'évaluation finale où, sur les 396 ménages interviewés, 78% se disent satisfaits de la gestion communautaire des conflits. C'est au niveau du troisième indicateur, le nombre d'alertes rapides transmises et traitées par les acteurs formés à la TTT, que la valeur cible semble surestimée, puisqu'elle est déterminée en fonction de l'étendue de la zone couverte. Or, les moyens disponibles

ne permettaient pas de couvrir toute la frontière guinéo-ivoirienne. Il est jugé moyennement satisfaisant car réalisé à 65%. Ainsi, la moyenne des taux de réalisation des cibles des indicateurs renseignés du résultat est de 98,8%.

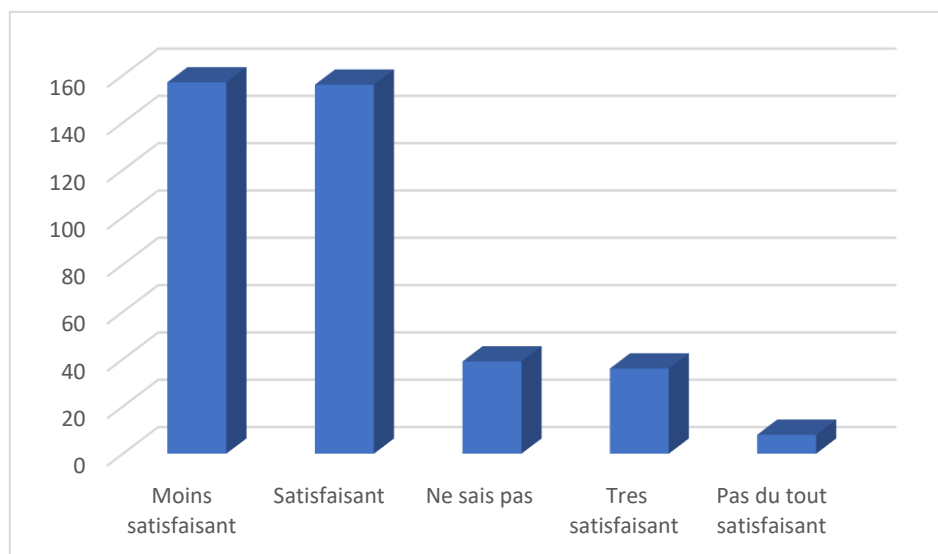
Graphique 3 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre du résultat 1



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

Les résultats de l'enquête de perception finale montrent que parmi les répondants qui ont déclaré que leur localité a enregistré des conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que des conflits communautaires, 59,3% ont cité les conflits liés à la transhumance. En appréciant ce résultat sur la base du niveau de référence qui était de 83,6% enregistré au cours de l'enquête de base, on observe une diminution de l'ordre de 33%. Par ailleurs, les résultats de cette enquête montrent la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui occupent une place prépondérante dans l'ensemble, avec une prévalence de 81,6% en Guinée et 71,5% en Côte d'Ivoire.

Graphique 4: Répartition des répondants (%) en fonction de leur niveau de satisfaction de la gestion des conflits liés à la transhumance



Source : rapport de perception finale du projet

De la réponse à la question de l'appréciation de la gestion communautaire des conflits liés à la transhumance, il en résulte 9% de très satisfaits, 39% de satisfaits. On enregistre également 39% de moins satisfaits, 2% de pas du tout satisfaits et 9% sans opinion. Voir le graphique correspondant.

Cette insatisfaction d'au moins 41% résulte d'un certain nombre de facteurs régissant les rapports entre les activités agricoles, la transhumance et la conservation de la réserve, qui méritent une attention toute particulière. Malgré l'existence des anciens passages de transhumance transfrontaliers, ils sont généralement occupés par les cultures, et la plupart ne sont plus empruntés actuellement. Une des conséquences de cette situation est l'occupation anarchique des aires protégées par les éleveurs transhumants, à la recherche d'eau et de pâturage. La transhumance transfrontalière génère des ressources financières importantes au profit des collectivités et des populations des localités traversées et de celles d'accueil. Mettant en jeu des intérêts de plusieurs acteurs, elle devient dès lors un phénomène qui suscite des préoccupations constantes.

En ce qui concerne le dispositif d'alertes précoces qui a été mis en place, il constitue le troisième outil essentiel de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT). Sa mise en place par le Réseau Billital Marobé (RBM) a conduit au déploiement de trente (30) acteurs locaux, qui ont transmis 39 alertes ayant conduit à la résolution de vingt-quatre (24) conflits. Le décompte du cheptel et la transmission des informations aux partenaires d'accueil en Guinée ont permis aux intervenants dans la chaîne de la transhumance de prendre les dispositions nécessaires pour l'arrivée et l'installation des troupeaux. Le fait que les populations d'accueil soient officiellement informées et impliquées dans l'installation des transhumants a contribué à éviter les occupations anarchiques des terres agricoles par le truchement de certains autochtones qui en faisaient une affaire lucrative sans prendre de dispositions pour les surveiller constamment.

En ce qui concerne les conflits intercommunautaires liés à la transhumance, ils connaissent une baisse de 25% par rapport à la période de référence. Le dispositif d'alerte précoce a permis aux mécanismes formels de développer, dans la zone du projet, certaines approches et mécanismes communautaires qui, dans l'ensemble, ont l'avantage d'avoir une meilleure lecture des différents conflits. Le témoignage suivant caractérise l'ambiance qui prévaut en présence des transhumants et les nouvelles dispositions découlant des interventions du projet dans une zone conflictogène.

Encadré 3: Témoignage d'un élu local du district de Pinè

« Chez nous, ici à Pinè, il se trouve que ceux qui ont installé ces éleveurs étrangers ne possèdent pas d'espace suffisant pour contenir les animaux. Pour trouver de la nourriture, les zébus, qui ont trois fois plus de besoins alimentaires que les races n'dama, débordent dans les champs des autres et commettent parfois des dégâts énormes, dont les compensations ne sont pas à la mesure de leurs forfaits. Cela est le plus souvent source de conflits dans le village. En tout cas, depuis leur arrivée, la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs n'est pas au beau fixe compte tenu de la divagation de leurs animaux dans les champs. Cependant, grâce au comité de prévention et de gestion des conflits mis en place par le projet, et aux activités de sensibilisation menées, le village est doté d'un cadre de dialogue, et la paix revient peu à peu grâce à la forte implication du comité de gestion des conflits installé par le projet. »

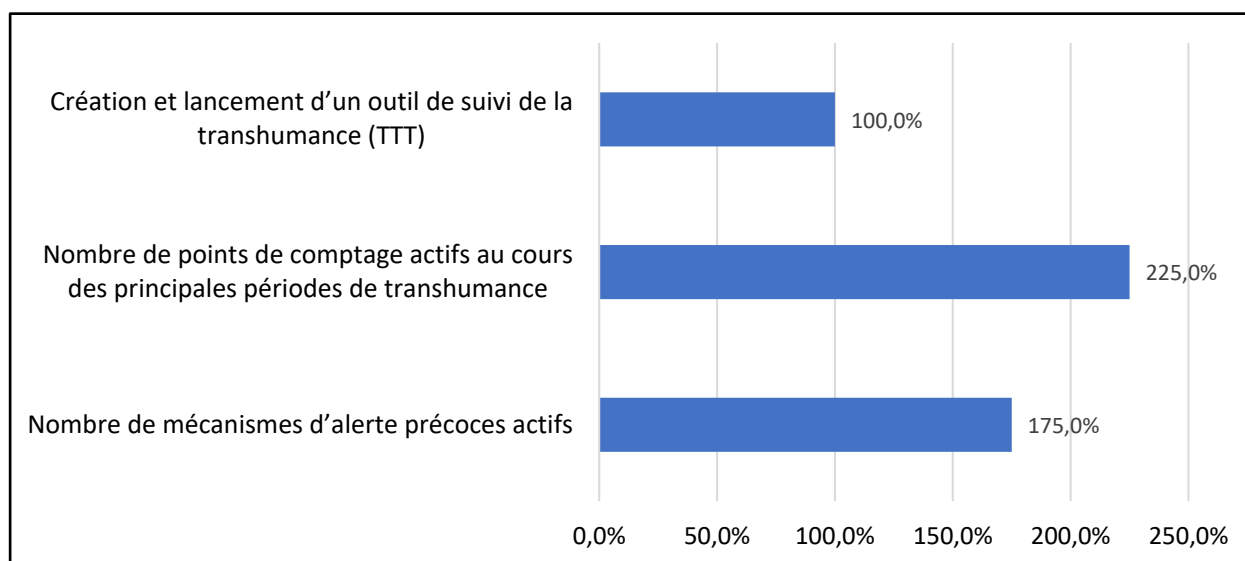
Niveau de réalisation du produit 1.1 : l'outil de suivi des transhumances (TTT) est mis en place et opérationnel dans les zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire

Le niveau de réalisation du produit 1.1 est mesuré par trois indicateurs : (i) la création et le lancement d'un outil de suivi de la transhumance (TTT) ; (ii) le nombre de points de comptage actifs au cours des principales périodes de transhumance et (iii) le nombre de mécanismes d'alerte précoce actifs.

Mesuré par trois indicateurs, le produit 1.1 enregistre un taux de réalisation égal ou supérieur à 100% (cf. graphique 04). En effet, le premier indicateur a été réalisé à 100%, alors que le deuxième accuse également un taux de réalisation de 225%. Par ailleurs, le troisième indicateur a enregistré un taux de réalisation de 175%. Dans l'ensemble, la moyenne des taux de réalisation des cibles des indicateurs renseignés pour le produit 1.1 est de 166,7%. Un tel résultat permet de juger sa réalisation comme hautement satisfaisante.

Ce niveau appréciable de performance s'explique par la réalisation des activités concernant le dispositif TTT, composé de 3 outils essentiels : la cartographie dynamique, le comptage et les alertes précoces. La cartographie a permis l'identification de vingt-deux (22) points d'entrée à la frontière Guinée-Côte d'Ivoire (15 à la frontière Beyla et 7 à Lola), le recensement de quatre (4) grands marchés de bétail et des localités de conflit (5 à Beyla et 7 à Lola). Ensuite, il a été possible d'identifier 12 points de comptage (4 en Guinée et 8 en Côte d'Ivoire) permettant de capturer au mieux les flux de transhumants, et d'y positionner des enquêteurs. Neuf agents énumérateurs (5 de Beyla et 4 de Lola) ainsi qu'un point focal régional ont été formés sur les outils de comptage.

Graphique 5: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.1



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

L'activité de comptage des flux de transhumance, a été réalisée dans 12 localités, avec l'implication de trente (30) acteurs locaux ayant dénombré 65.113 animaux, accompagnés par 1.837 transhumants composés de 11% de femmes dans 12 zones de transit et d'accueil, parmi lesquels six (6) zones de forte concentration. Ces résultats ont permis de nourrir les cadres de concertation et devrait permettre aux acteurs impliqués dans la gestion d'évaluer la capacité d'accueil pour les prochaines campagnes de transhumance et orienter les actions pour une utilisation plus efficace des ressources pastorales⁴.

À la fin du projet, les résultats enregistrés à travers le niveau de réalisation mesurés par les trois indicateurs, montrent que le produit 1.1 a connu une performance qui permet de juger sa mise en œuvre globalement hautement satisfaisant, en dépassant largement les cibles fixées au départ. Cette performance est reflétée par le niveau de réalisation de 166,7%.

Niveau de réalisation du produit 1.2 : Les données et analyses issues du système d'alerte et de comptage (TTT) fournissent des informations pertinentes aux autorités et acteurs locaux permettant de réduire les risques de conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les zones transfrontalières du projet et d'assurer une transhumance pacifiée.

Ce produit est mesuré à travers un seul indicateur : le nombre de rapports produits. Le taux de réalisation de cet indicateur sur les progrès dans l'atteinte de la cible du produit 1.2 est de 100%.

Dans le cadre de la réduction des risques de conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les zones transfrontalières du projet, et d'assurer une transhumance pacifiée, soixante (60) acteurs locaux ont bénéficié de renforcement de capacités et impliqués dans le suivi de la transhumance. Ils ont contribué par ce fait à la collecte, à l'analyse et à la transmission de trente-neuf (39) rapports

⁴ OIM & RBM : transhumance tracking tool (ttt) Guinée-Cote d'Ivoire — alerte précoce Page 2

d'alertes parmi lesquels, vingt-quatre (24) ont été résolus à travers des règlements à l'amiable. Cette démarche a été facilitée à travers l'organisation des sessions de sensibilisations menées auprès des acteurs locaux tels que les sous-préfets, les leaders communautaires et les organisations pastorales⁵.

La désagrégation par types d'alerte montre que 50% sont causés par des conflits agro-pastoraux, 21% résultent de tensions communautaires, 14% sont liés au refus de passage des troupeaux (soit par les communautés, soit par les autorités locales), 7% sont dus aux feux de brousse et 7% aux vols de bétails⁶.

Les principaux acteurs qui ont participé aux alertes événements étaient les éleveurs (64%), les agriculteurs (57%), les autorités locales (50%), les autorités coutumières et les comités de gestion de la transhumance (36%). En outre, selon les sentinelles, les groupes pastoraux en transhumance et les gendarmes ont été impliqués respectivement dans 7% des événements⁷.

Dans le même cadre, une autre activité qui a été réalisée par le projet est : la production et la publication d'un tableau de bord sur les flux de transhumance et l'élaboration d'un tableau de bord sur les alertes conjointes et participatives, qui offrent une analyse des flux de transhumance sur le long de la frontière Guinée – Côte d'Ivoire. Ces données ont permis d'alimenter les cadres de concertation pour permettre aux acteurs impliqués dans la gestion, la prise de décisions qui doivent déboucher sur des plans d'actions concrets, en faveur d'une gestion apaisée et concertée de la mobilité pastorale qui profite à tous, et d'orienter les actions pour une utilisation plus efficace des ressources pastorales.

Les résultats enregistrés à travers le niveau de réalisation mesurés par l'indicateur, montrent que le produit 1.2 a connu une performance qui nous permet de juger sa mise en œuvre de globalement satisfaisant, reflétée par le niveau de réalisation de 100%.

Niveau de réalisation du produit 1.3 : les cadres de concertation et de coordination entre les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays sont organisés et prennent des décisions fondées sur les rapports pour prévenir de potentiels conflits.

Les trois indicateurs renseignés pour ce produit enregistrent des taux de réalisation supérieurs ou égal à 100%. Il s'agit de ceux relatifs au nombre de cadres de concertation mis en place et fonctionnels (100%), à l'existence d'un cadre de coopération transfrontalier fonctionnel (100%), et du pourcentage de personnes interrogées qui ont vu leur connaissance sur la transhumance dans la zone transfrontalière améliorée à la suite de la campagne (118,6%).

La proportion de la population qui a affirmé que leur connaissance sur la transhumance dans la zone transfrontalière s'est améliorée à la suite de la campagne a sensiblement augmenté avec un taux d'accroissement de 9,3% à la fin du projet car, la cible était fixée à 50% et le projet a enregistré

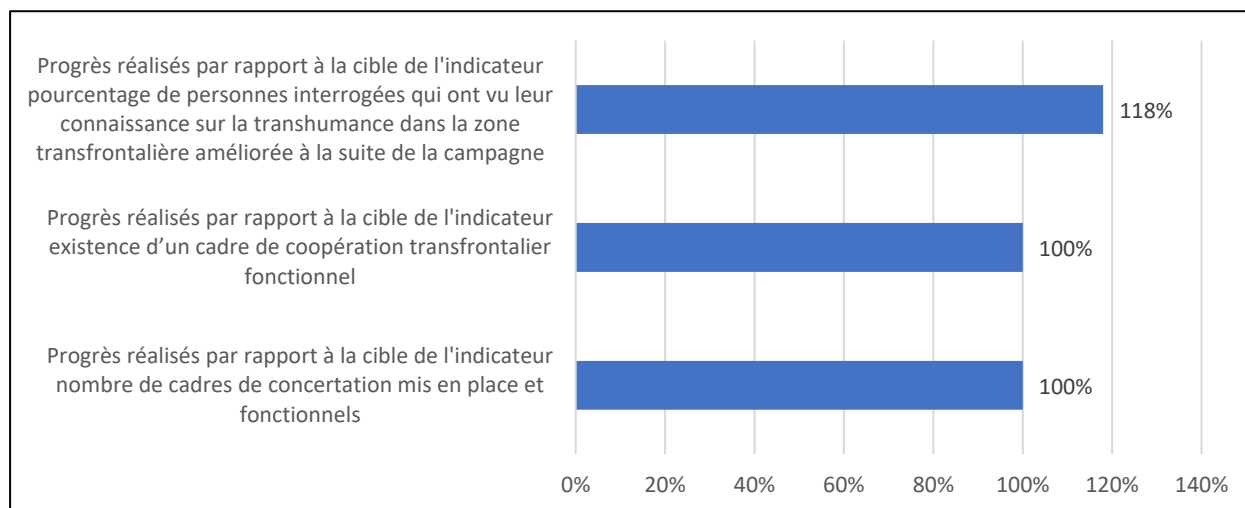
⁵ Ibid Page 2

⁶ Enquête de perception finale page 35

⁷ OIM & RBM : transhumance tracking tool (ttt) Guinée-Cote d'Ivoire — alerte précoce Page 1

selon le rapport final 59,3%. L'évaluation finale confirme la tendance mais avec une amélioration moins importante de 57% d'opinions favorables.

Graphique 6: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.3



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe1)

Par ailleurs, le projet a permis la redynamisation et l'accompagnement de onze (11) mécanismes transfrontaliers de gestion et de résolution des conflits, ainsi que la redynamisation des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution pacifique des conflits, y compris ceux liés à la transhumance et à l'accès aux ressources naturelles dans la zone transfrontalière. Au nombre desquels, l'actualisation du pacte de Moussadou, « pactes de non-agression et de complicité d'agression », scellé en 1863, occupe une place importante. Enfin, en plus de la redynamisation des communicateurs traditionnels, quatre sessions de vulgarisation des textes relatifs à la transhumance et au déplacement du bétail ont été organisées en langues locales dans les deux pays, à l'intention de 400 autorités et acteurs concernés par l'élevage et l'agriculture.

Aussi, le projet a permis l'organisation de quatre cadres de concertation ayant contribué au rapprochement d'une cinquantaine d'acteurs frontaliers. Cependant, certains responsables techniques n'ont pas participé aux dernières sessions du comité de concertation et de coordination tenues à Odienné et à Nzérékoré, malgré la place qu'ils occupent dans le dispositif.

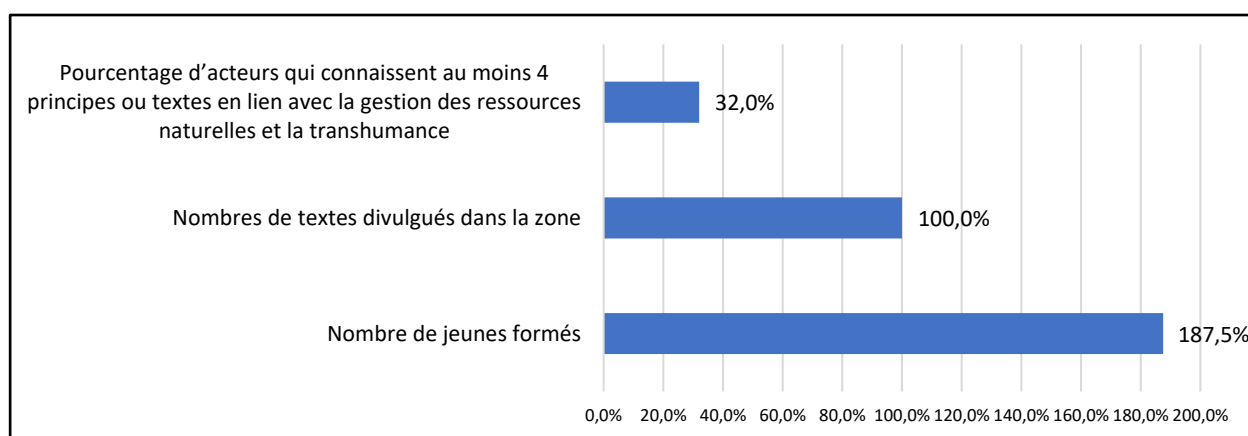
Ces différents résultats obtenus ont conduit à des niveaux de réalisation de la valeur cible de l'indicateur, jugés satisfaisants pour le premier et le deuxième indicateur, très satisfaisant pour le troisième indicateur. Le produit a réalisé la valeur cible à 106,2%.

Niveau de réalisation du produit 1.4 : les acteurs (dont les chefs traditionnels) sont formés, informés et s'accordent sur les réglementations relatives à la gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec une attention particulière au genre

Le produit 1.4 est mesuré par trois indicateurs : pourcentage d'acteurs qui connaissent au moins 4 principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance, le nombre de textes divulgués dans la zone, et le nombre de jeunes formés.

Globalement, les résultats de la mise en œuvre montrent que le taux de réalisation des indicateurs sur les progrès dans l'atteinte des cibles indique que le premier indicateur n'a été réalisé qu'à hauteur de 32% (cf. graphique 06).

Graphique 7: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 1.4



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

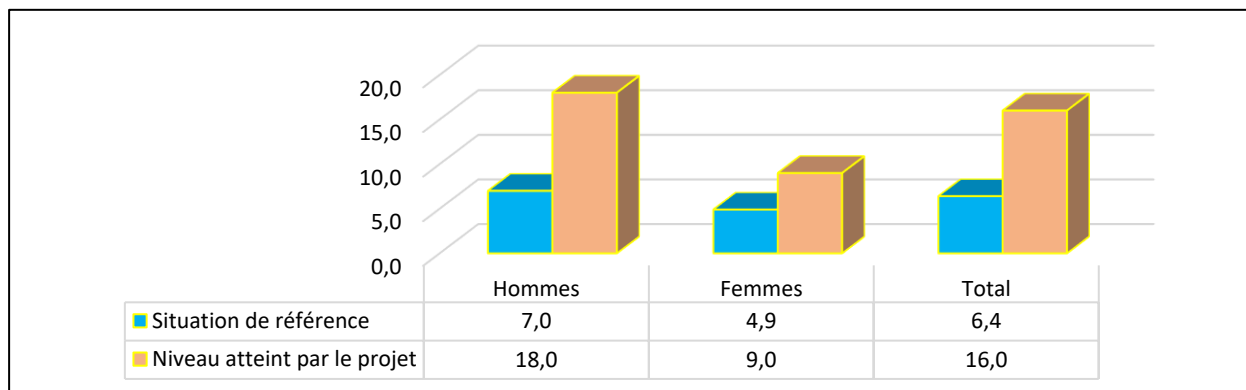
Pour les deux autres indicateurs, le taux de réalisation est de 187,5% pour le nombre de jeunes formés et de 100% pour le nombre de textes divulgués dans la zone du projet.

Au cours de l'enquête de l'évaluation finale, les répondants ont été questionnés sur la connaissance d'au moins quatre (4) principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance. Dans l'ensemble, 46% des répondants ont confirmé connaître au moins 4 textes régissant la transhumance, dont 8% de femmes ; en revanche, 54% affirment ne pas connaître les textes, dont 10% de femmes.

En comparant les résultats de l'enquête de perception aux résultats de l'enquête de référence, on se rend compte que des progrès importants ont été enregistrés dans la réalisation de cet indicateur.

En effet, la proportion de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur est passée de 6,4% au cours de l'étude de référence à 16% à l'enquête d'évaluation dans l'ensemble. Ces mêmes progrès s'observent chez les femmes (4,9% lors de l'enquête de référence à 9% lors de l'enquête de perception) que chez les hommes (de 7% lors de l'enquête de référence à 18% lors de l'enquête d'évaluation)."

Graphique 8: Répartition des répondants (%) des répondants qui sont mieux informés sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur



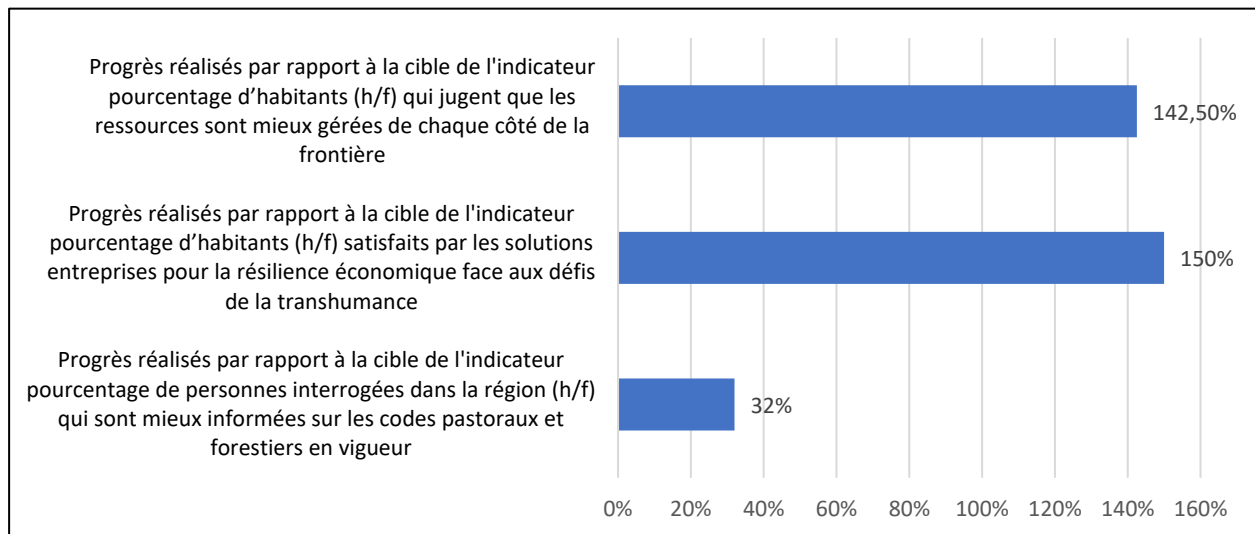
Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

Niveau de réalisation du résultat 2 : les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données

Le résultat 2, les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données, est mesuré par les trois indicateurs suivants : (i) pourcentage d'habitants (h/f) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière ; (ii) pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance ; et (iii) pourcentage de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur.

Tous les indicateurs du résultat 2 ont été réalisés à des taux assez satisfaisants (cf. graphique 08). La performance enregistrée est jugée satisfaisante, avec un taux de réalisation moyen des indicateurs sur les progrès dans l'atteinte des cibles de 108,2%.

Graphique 9 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre du résultat 2



Source: rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

Le pourcentage d'habitants (h/f) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière est de 57% pour une cible de 40% (142% de réalisation), selon le rapport d'activité. Au niveau de l'enquête finale, 83 %, dont 14% de femmes, disent que les ressources ne sont pas bien gérées, contre 17% qui affirment que les ressources sont bien gérées.

Le pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance atteint 57,9% contre 40%

de ciblé (150% de réalisation). Pour l'enquête d'évaluation, 60% affirment être satisfaits, dont 10% de femmes.

La satisfaction de la communauté par rapport aux solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance est exprimée de manière positive par l'ensemble de la population. Les progrès enregistrés atteignent des écarts positifs de l'ordre de 39,9% au niveau des hommes et +35% au niveau des femmes. À Gbeleban, dans la région du Kabadougou, on retrouve le témoignage sur l'amélioration de la résilience d'un groupement féminin.

Encadré 4: Témoignage d'un membre du groupement agricole féminin de Gbeleban (Kabadougou)

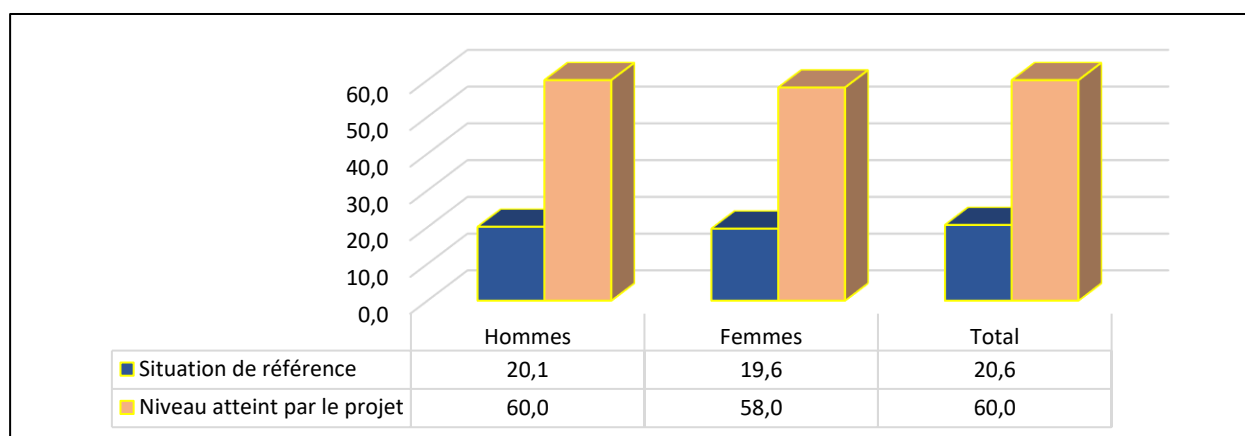
« Nous avons pris un crédit au départ, mais nous n'arrivons pas à payer, car nous sommes fatiguées et nos maris aussi sont, pour la plupart, inaptes à travailler. Quand le projet est venu, c'était vraiment un soulagement, surtout avec la semence et les grillages, car les animaux nous empêchaient d'avoir des récoltes. À chaque passage pour aller en Guinée, ils défonçaient les haies de fortune que nous faisons. Grâce au projet, nous avons pu avoir une clôture, et nous avons déjà effectué plusieurs récoltes, ce qui nous permet de rembourser nos crédits doucement. Bientôt, nous aurons une motopompe. »

Le pourcentage de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur enregistre une proportion de 16% d'opinions favorables

contre 50% ciblés, soit une réalisation de 32%. Cependant, le sondage réalisé par l'évaluation finale donne une valeur plus faible. En effet, seulement 5,3% des ménages interrogés disent être mieux informés sur l'existence des codes pastoraux et forestiers, contre 75% qui n'ont pas cette connaissance, avec la totalité des 18% des femmes enquêtées dans l'échantillonnage.

La satisfaction de la communauté par rapport aux solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance est exprimée de manière positive par l'ensemble de la population, quel que soit le sexe. Les progrès enregistrés atteignent des écarts positifs de l'ordre de 39,9% au niveau des hommes (20,1% enquête de référence et 60% enquête d'évaluation). Parmi les 60% d'opinions favorables, les femmes constituent 10% et les hommes 50%."

Graphique 10: Répartition des répondants (%) qui sont satisfaits des solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

Les analyses issues des entretiens individuels et des groupes de discussion menés auprès des autorités et des organisations de la société civile révèlent une satisfaction cohérente avec les résultats des données quantitatives en ce qui concerne la résolution des conflits.

Le rapport de l'évaluation de la perception des citoyens dans les zones frontalières du projet CoSocFront Guinée-Côte d'Ivoire montre qu'un peu plus de la moitié des répondants (55%) ont déclaré avoir connaissance des codes pastoraux et forestiers en vigueur. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, respectivement 56% et 50%.

Niveau de réalisation du produit 2.1 : les couloirs et autres infrastructures de transhumance sont viabilisés avec l'appui des communautés/autorités concourant au renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines

Le produit 2.1 est mesuré par les indicateurs suivants :

Pourcentage des membres de la communauté estimant que les processus d'élaboration/réforme du cadre réglementaire ont inclus tous les groupes de la communauté (hommes/femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs, etc.).

Nombre d'infrastructures pastorales et de couloirs viabilisés/réhabilités.

Nombre de schémas et plans d'aménagement d'exploitation des ressources naturelles.

Le taux de réalisation des indicateurs sur les progrès dans l'atteinte des cibles du produit 2.1 est jugé satisfaisant pour les trois indicateurs, avec 100% de réalisation selon le dernier rapport mis à la disposition de l'évaluation. Cependant, la mission note un écart important entre les réalisations et le rapportage, car il est ressorti que les couloirs de transhumance, une activité phare du projet inscrit sous l'indicateur 'nombre d'infrastructures pastorales et de couloirs viabilisés/réhabilités', n'ont pas été réalisés. Ceci constitue un biais fatal dans la fiabilité des données. Selon les acteurs du projet, les ressources prévues pour les couloirs de transhumances ont été réaffectées pour la construction du marché à bétail. Néanmoins cette activité aurait pu bénéficier de plus d'attention et de proactivité dès le démarrage du projet en alignant toutes les compétences nécessaires.

En effet, le niveau d'implication des jeunes et des femmes, dans la prévention et la gestion des conflits est faible. Selon les répondants, les femmes et jeunes sont très peu représentés dans la gestion et la résolution des conflits.

Ce sont 35%⁸ des répondants dont 5% de femmes qui estiment que les membres de la communauté sont impliqués dans le processus d'élaboration/réforme du cadre réglementaire ont inclus tous les groupes de la communauté (hommes/ femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs y sont représentés.

La cartographie de la zone du projet a permis de montrer, que les préfectures et départements d'intervention ne disposent d'aucune infrastructure et il en est de même pour les équipements pastoraux. Elle a permis aussi de se rendre compte qu'il existe un nombre important de pistes des deux côtés de la frontière des deux pays. La caractéristique principale de ces pistes est qu'elles ne sont pas matérialisées et celles qui existaient ont été obstruées par les cultures.

Niveau de réalisation du produit 2.2 : les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes (femmes et hommes) sont créés et/ou renforcés et fonctionnels

En effet, le niveau d'implication des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des conflits est faible, selon les témoignages recueillis. Les femmes et les jeunes sont très peu représentés dans les instances de gestion et de résolution des conflits. Seulement 35% des répondants, dont 5% de femmes, estiment que les membres de la communauté sont impliqués dans le processus d'élaboration/réforme du cadre réglementaire, incluant tous les groupes de la communauté tels que les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les différents groupes ethniques et les utilisateurs.

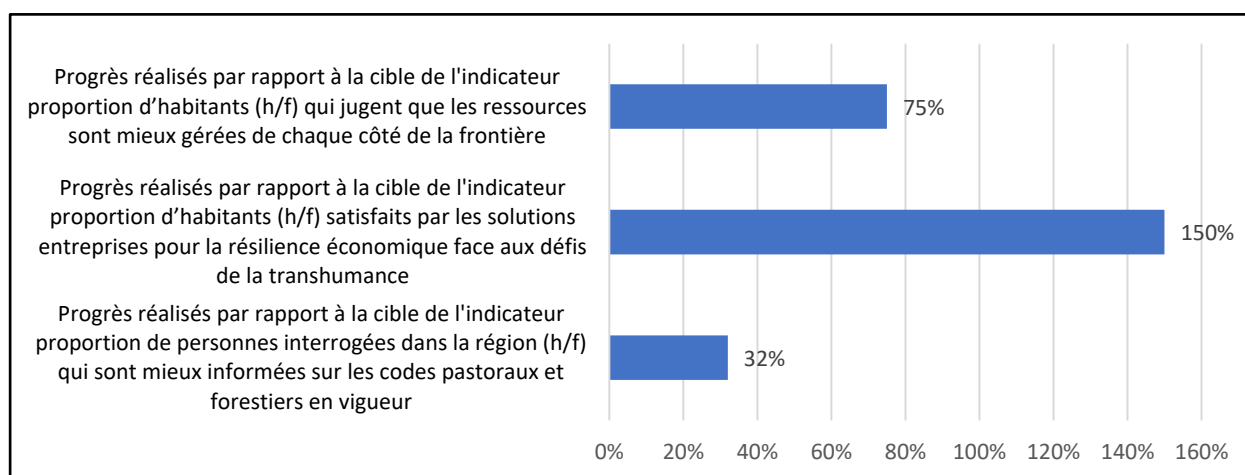
⁸ Résultat obtenu à partir de l'enquête de l'évaluation finale

La cartographie de la zone du projet a révélé l'absence d'infrastructures et d'équipements pastoraux dans les préfectures et départements d'intervention. Elle a également mis en lumière un nombre significatif de pistes des deux côtés de la frontière des deux pays. Cependant, la caractéristique principale de ces pistes est qu'elles ne sont pas matérialisées, et celles qui existaient ont été obstruées par les cultures.

Niveau de réalisation du produit 2.2 : les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes (femmes et hommes) sont créés et/ou renforcés et fonctionnels.

Trois indicateurs permettent de mesurer le produit 2.2. Il s'agit de : (i) la proportion d'habitants (h/f) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière ; (ii) la proportion d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance et, (iii) la proportion de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur.

Graphique 11: Progrès réalisés dans la mise en œuvre du produit 2.2



Source : rapport annuel d'activité du CoSoc (cadre de progrès voir annexe 1)

Le taux de réalisation des indicateurs du produit 2.1 est jugé moyennement satisfaisant, avec des résultats de 75% pour la proportion d'habitants (h/f) qui estiment que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière, 150% pour la proportion d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance, et 32,0% pour la proportion de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur.

Les résultats de la mise en œuvre du produit 2.2 indiquent des progrès significatifs pour un seul indicateur, notamment en ce qui concerne la satisfaction des populations (hommes et femmes) par rapport aux solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance. Pour une cible de 40%, la valeur réalisée de l'indicateur est de 60%, conduisant à un progrès accompli estimé à 150%.

Niveau de réalisation du produit 2.3 : des chaînes de valeurs autour des filières porteuses telles que la pisciculture, les produits forestiers non ligneux et les produits maraîchers sont développées, prenant en compte les opportunités/complémentarités des marchés frontaliers et soutenant l'économie verte en faveur des groupements de femmes et de jeunes.

Le produit 2.3 est mesuré par deux indicateurs :

Proportion de jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ayant mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, désagrégée par sexe et âge. Proportion de jeunes vulnérables et à risque de conflits formés en réinsertion socio-professionnelle et devenus acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés, désagrégée par sexe et âge.

Le graphique 12 illustre, à la date de réalisation de cette évaluation et sur la base des informations disponibles, le niveau de réalisation du produit 2.3. L'indicateur « Proportion de jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ayant mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale » n'a été réalisé totalement. On note l'insertion professionnelle de 801 personnes, dont 451 femmes (56,3%) et 350 hommes (43,7%), à travers des activités génératrices de revenus. En outre, pour l'indicateur « Proportion de jeunes vulnérables et à risque de conflits formés en réinsertion socio-professionnelle et devenus acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés », la valeur réalisée de cet indicateur est de 60%. Il est rapporté le cas d'un jeune porteur de handicap qui a été appuyé pour l'ouverture d'un centre de reprographie à Sinko dans la sous-préfecture de Karala en Guinée. Il est dorénavant engagé dans toutes les actions de sensibilisation pour la paix dans le village.

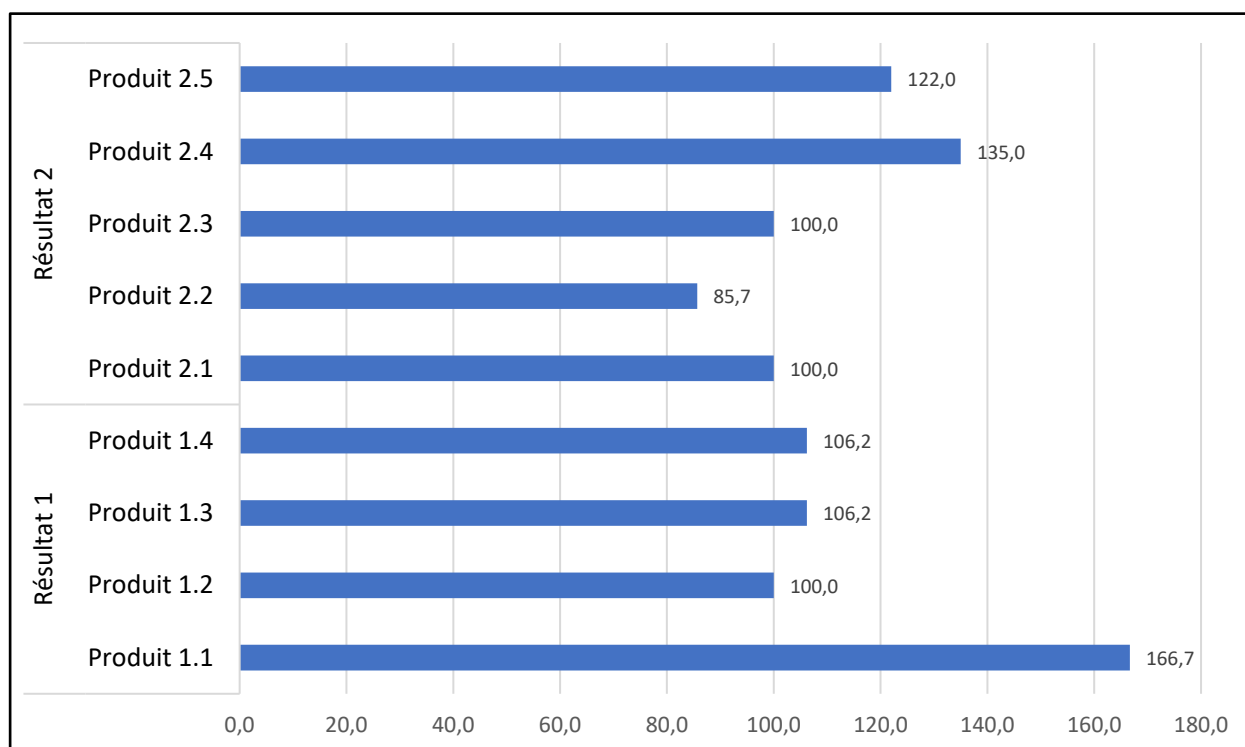
Niveau de réalisation du produit 2.4 : des parcelles agricoles communautaires sont mises en valeur en adoptant des itinéraires techniques résilientes au changement climatique et sécurisées (notamment pour les femmes). Le nombre de micro-projets agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement mis en place au bénéfice des jeunes est de 40, dépassant ainsi les 20 prévus, soit un taux d'exécution de 135%. Cette initiative constitue la plus forte contribution à la réalisation du résultat 2 par rapport à l'atteinte des cibles de l'indicateur. Dans le cadre de ces micro-projets, le projet a financé vingt-sept (27) initiatives pour un total de 801 bénéficiaires, dont 350 hommes et 451 femmes, couvrant divers domaines tels que la coiffure, la mécanique automobile et motocyclette, la menuiserie, la boulangerie, la soudure et l'électricité. La sélection des projets a été effectuée en mettant l'accent sur des jeunes à risque de violence et vulnérables.

Niveau de réalisation du produit 2.5 : des chaînes de valeurs autour des filières porteuses comme la pisciculture, les produits forestiers non ligneux et les produits maraîchers sont développées, prenant en compte les opportunités/complémentarités des marchés frontaliers et soutenant l'économie verte en faveur des groupements de femmes et de jeunes. Les deux indicateurs définis pour mesurer le produit 2.5 sont : le nombre d'hectares de parcelles agricoles communautaires aménagées et sécurisées, et le nombre de marchés transfrontaliers redynamisés. Le premier indicateur, exprimé en valeur absolue, dépasse la cible de 25 hectares, avec 36 hectares réalisés

selon le rapport annuel d'activité⁹. Pour le deuxième indicateur, les 2 marchés sur 2 ont été redynamisés, aboutissant à une moyenne de 122% de réalisation pour ce produit. Cette réalisation est l'une des plus fortes parmi les produits du projet.

Récapitulatif des réalisations des produits par résultat

Graphique 12: Récapitulatif des réalisations des produits en % d'atteinte des cibles



Source : cadre de progrès du rapport annuel, les moyennes des produits ont été calculés par l'évaluation

Constat 4 : Le taux de réalisation des indicateurs sur les progrès dans l'atteinte des cibles du résultat 01 est globalement satisfaisant, avec des contributions très fortes au niveau du produit 1.1 : « l'outil de suivi des transhumances (TTT) est mis en place et opérationnel dans les zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire » (166,7%), du produit 1.3 « les cadres de concertation et de coordination entre les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays sont organisés et prennent des décisions fondées sur les rapports pour prévenir de potentiels conflits » (106,2%) et du produit 1.4 « les acteurs (dont les chefs traditionnels) sont formés, informés et s'accordent sur les réglementations relatives à la gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec une attention particulière au genre » (106,2%). Le produit 1.2, relatif à : « les données et analyses issues du système d'alerte et de comptage (TTT) fournissent des informations pertinentes aux autorités et acteurs locaux permettant de réduire les risques de

⁹ L'évaluation n'a pas pu confirmer cette information

conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les zones transfrontalières du projet et d'assurer une transhumance pacifiée », enregistre relativement le plus faible taux de réalisation (100%).

S'agissant du résultat 2, il enregistre ses plus importants taux de réalisation au niveau des produits : Produit 2.4 « Des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement sont développés entre les communautés transfrontalières » (135%) et Produit 2.5 « Des parcelles agricoles communautaires sont mises en valeur en adoptant des itinéraires techniques résilientes au changement climatique et sécurisées (notamment pour les femmes) » (122%). Quant au produit 2.2 « Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons sont créés et/ou renforcés et fonctionnels », il est le seul avec 85,7%, connaissant un taux de réalisation jugé satisfaisant.

Constat 5 : Le produit 2.1 relatif à : « les couloirs et autres infrastructures de transhumance sont viabilisés avec l'appui des communautés/autorités concourant au renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines » enregistre le plus faible taux de réalisation. Cela s'explique par le fait que la matérialisation des couloirs de transhumance n'a pas pu être réalisée. En effet, les populations des zones d'intervention fondent beaucoup d'espoir sur la concrétisation de ce projet de construction qui viendra soulager tant les agriculteurs que les éleveurs.

2.3.2 Facteurs internes majeurs qui ont contribué (positivement et/ou négativement) à l'atteinte des résultats attendus du projet (résultats et produits)

Facteurs contributifs à l'efficacité : parmi les facteurs contributifs aux résultats, on compte (i) l'engagement des pays à améliorer le contrôle des flux migratoires des transhumants, à travers le renforcement de la gestion et de la gouvernance de la transhumance, traduit concrètement par l'utilisation de l'outil TTT qui a amélioré le contrôle du flux migratoire et les concertations entre les autorités techniques et administratives des deux pays ; (ii) l'implication de plusieurs acteurs et l'approche participative adoptée par le projet ; (iii) la compréhension des objectifs et des résultats attendus par les partenaires étatiques et non étatiques, les orientant dans la réalisation de leurs mandats avec une certaine efficacité (cartographie des bénéficiaires, processus participatif et consensuel dans le choix des AGR) ; (iv) la motivation des bénéficiaires directs qui ont pris conscience que les AGR leur permettront de renforcer leur résilience.

Facteurs de contraintes à l'efficacité : les contraintes reposent sur des facteurs exogènes aux projets, tels que les modalités d'exécution financière, les difficultés à coordonner les agendas pour les séances de comité de pilotage nécessitant la présence des représentants des agences et des hauts cadres de gouvernements. La mobilité des cadres dans la zone du projet avec le changement de tous les sous-préfets du côté de la Guinée et de la plupart de ceux de la Côte d'Ivoire impacte négativement l'efficacité, tout comme l'influence des ressortissants qui conduit les populations résidentes à la réticence face à la transhumance. Les difficultés dans l'accompagnement des bénéficiaires, avec l'insuffisance des cadres des services techniques dans les domaines de l'élevage et de la protection des végétaux, sont également des facteurs contraignants.

2.3.3 De l'appréciation par les jeunes hommes et femmes des groupements du soutien reçu vis-à-vis de leur besoin en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale

Les jeunes et les femmes sont concernés par la connaissance des dynamiques liées à la transhumance. Leur prise en compte dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits leur permet d'être présents dans les instances de décision au niveau communautaire. Ainsi, en réponse à la question de savoir « Selon vous, est-ce que dans les processus d'élaboration/réforme du cadre réglementaire, ont été inclus tous les groupes de la communauté (hommes/femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs, etc.) ? », sur les 396 ménages interrogés, 36%, dont 5% de femmes, ont répondu positivement, contre 64%, dont 13% de femmes, répondant négativement. En ce qui concerne le pourcentage d'habitants (hommes et femmes) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière, l'évaluation a enregistré 16,92% d'affirmation positive, parmi lesquelles on dénombre 4,29% de femmes. En revanche, pour les interventions en faveur de l'amélioration de leur résilience dans le contexte de la transhumance, on note des appréciations positives à hauteur de 60%, dont 10% de répondants sont féminins (pourcentage d'habitants (hommes et femmes) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance). Les interventions en faveur des AGR et, plus globalement, la création d'opportunités socio-économiques réelles, notamment pour les jeunes et les femmes, favorisent la cohésion sociale, selon l'avis des répondants, bien que cette cohésion soit relative à 60%.

Encadré 5: Témoignage d'agent communal de Beyla (préfecture Beyla)

« Depuis l'installation et l'équipement des mécanismes locaux de gestion des conflits par l'OIM et la FAO, le conseil communal est déchargé grâce à la proactivité des mécanismes locaux, qui sont de nos jours un instrument aux mains du conseil communal, des districts et des autorités locales dans l'alerte, la prévention et la gestion pacifique des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ils constituent un trait d'union entre les collectivités, le bureau des éleveurs, les groupements des agriculteurs et les autorités administratives en matière de résolution pacifique et sans coûts des conflits. »

2.3.4 Obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du projet et mesures envisagées pour les surmonter

La non-matérialisation des couloirs de transhumance constitue un obstacle majeur dans l'atteinte des résultats du projet. Pour remédier à cela, il est nécessaire d'adopter une approche proactive en élaborant une stratégie cohérente. Un séquençage clair, accompagné de la mobilisation des compétences nécessaires, facilitera la réalisation de cette activité cruciale.

Les groupements ont été confrontés à des défis tels que la qualité de la semence, les attaques de parasites et des maladies non identifiées. La question du choix des sites pour le maraîchage a également émergé, avec la sécheresse posant un défi pour l'irrigation. Bien que la dotation en motopompe ait résolu certains problèmes, des solutions à long terme, comme le forage de puits à grand diamètre, pourraient être envisagées. Cependant, des mesures palliatives spécifiques pour la qualité de la semence ne sont pas mentionnées.

La lenteur dans le processus de sélection de certains prestataires a également été un défi, entraînant la non-réalisation d'activités planifiées. Des mesures correctives doivent être prises pour accélérer ces processus, bien que les détails spécifiques ne soient pas fournis dans l'évaluation.

2.3.5 Implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet

Les parties prenantes, notamment les partenaires étatiques, non étatiques et les bénéficiaires, ont été activement impliquées dès le début du projet. Des structures stratégiques et opérationnelles ont été mises en place, favorisant la participation des différents acteurs. Les réunions de concertation et de coopération transfrontalières ont permis une planification conjointe des activités et une discussion continue sur l'état d'avancement du projet.

Les bénéficiaires ont été au centre du processus décisionnel, participant activement à l'identification, la sélection, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités. Cette approche participative a renforcé l'appropriation du projet par les communautés.

2.3.6 Contribution du partenariat avec les acteurs de mise en œuvre

Les partenariats avec des organisations de la société civile ont contribué de manière significative aux résultats du projet. Des ONG telles que le Réseau Bilital Maroobé, la CoJeLPaiD, l'AJSPDD, l'AFA, Bafing Développement/BADEV, et l'ANADER ont joué des rôles clés dans la mise en œuvre des activités. Leur connaissance approfondie du terrain a facilité l'efficacité opérationnelle du projet.

Les autorités administratives locales, y compris les sous-préfets et les maires, ont également apporté une contribution importante, participant activement aux cadres de concertation et de collaboration.

2.3.7 Adaptation du projet à l'évolution de la situation extérieure

Le projet a réussi à s'adapter à l'évolution des conflits latents dans la zone couverte. La formalisation des organisations a répondu aux besoins des communautés, facilitant une gestion concertée, la coordination conjointe FAO-OIM et la promotion de la paix et du dialogue. Les groupements d'éleveurs-agriculteurs et de transhumants peuvent désormais adresser leurs problèmes de manière organisée, renforçant ainsi la cohésion sociale.

2.3.8 Mesures appropriées de remédiation des effets négatifs

Il est noté une résistance dans la préfecture de Lola, où les résidents des villes étaient réfractaires aux changements apportés par le projet. Une sensibilisation continue a été entreprise pour expliquer les avantages des interventions, soulignant la nécessité de la mise en place des comités de gestion et de prévention des conflits. Cette démarche a permis de surmonter ces résistances initiales et de promouvoir la compréhension des avantages du projet au sein de la communauté.

Tableau 6 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficacité »

Facteur d'appréciation de l'efficacité	Notation ¹⁰
Facteur « a » : Degré d'efficacité par rapport à l'obtention des résultats (produits)	1,75/2 ¹¹
Facteur « b » : Degré d'efficacité par rapport à l'obtention des résultats (effet)	2,25/3

Le coefficient d'efficacité (CE) = 3,75/5 L'efficacité est le qualifiée de satisfaisante.

2.4 Efficience

2.4.1 Optimalité des ressources financières du projet

Le projet a bénéficié d'une allocation budgétaire totale de 3.712.549 dollars américains. La totalité de ces ressources a été transférée, et leur utilisation a généré un taux de réalisation financière de 97,027%. Les différentes agences impliquées présentent des taux de réalisation financière spécifiques, avec 95,18% pour l'OIM-GN, 98,0% pour l'OIM-CI, 98,4% pour la FAO-GN et 98,0% pour la FAO-CI.

Ces résultats indiquent une gestion financière globalement efficace du projet, avec des taux de réalisation élevés pour l'utilisation des ressources allouées. L'atteinte ou le dépassement des objectifs financiers témoigne d'une gestion optimale des fonds dédiés au projet. Les écarts entre les agences peuvent refléter des différences dans la gestion ou les besoins financiers spécifiques à chaque zone d'intervention. Cependant, dans l'ensemble, ces chiffres indiquent une utilisation efficace des ressources financières allouées au projet.

Tableau 7 : Budget alloué et dépensé par agence récipiendaire

Réceptiendaire	Budget Alloué (\$)	Transferts à ce jour (\$)	Dépenses à ce jour (\$)	Crédits non engagés (\$)	Taux de réalisation
OIM-GN	1 399 239,00	1 399 239,00	1 331 729,42	67 509,58	95,18
OIM – CI	716 172,00	716 172,00	701 848,56	14 323,44	98,00
FAO -GN	797 518,00	797 518,00	784 787,00	12 731,00	98,40

¹⁰ Échelle de notation de 1 à 5 : Très insatisfait (0 à 1); Insatisfait (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1 à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5);

¹¹ Moyenne des produits 114,21% x 2 = 2 corrigé à 1,75

FAO-CI	799 966,00	799 966,00	783 967,00	67 509,58	98,00
TOTAL	3 712 895,00	3 712 895,00	3 602 331,98	162 073,60	97,02

Source : Rapports financiers OIM, FAO

2.4.2 Appréciation du rapport coût/résultats du projet

La comparaison entre les réalisations du projet et le budget décaissé permet d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources financières. Une analyse approfondie de la réalisation des résultats en valeur relative est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Ratio taux de réalisation des résultats rapport au taux de décaissement (comparaison selon le résultat)

Résultats	Taux de réalisation des résultats	Taux de décaissement	Ratio TR/TEF
Résultat 1	99.8	96	1.03958333
Résultat 2	108	98	1.10204082
Total	103.9	97	1.07081207

Les moyennes obtenues indiquent une utilisation rationnelle des ressources, équivalente à 1/1 (1,07%). Cette analyse a été étendue en calculant la moyenne des produits de chaque résultat, et les mêmes valeurs de ratio réalisations/dépenses (1,1%) ont été obtenues, comme présenté dans le tableau suivant :

Tableau 9 : Comparaison par résultats de l'utilisation optimale des ressources financière (Taux de réalisation des résultats et Taux de décaissement)

Résultats	Taux de réalisation des résultats	Taux de décaissement	Ratio TR/TEF
Moyenne Produits de R1	119.5	96	1.24479167
Moyenne Produits de R2	108.92	98	1.11142857
Total	114.21	97	1.17742268

On constate une utilisation optimale des ressources financières pour l'obtention des résultats et des produits. (Utilisation très satisfaisante)

2.4.3 Appréciation de la gestion du projet par les bénéficiaires et les partenaires

Les opinions des bénéficiaires se fondent principalement sur leur niveau de satisfaction par rapport aux attentes concernant les interventions du projet. La qualité des services, la mise à disposition des équipements, des intrants agricoles et des infrastructures sont les critères essentiels de leur évaluation. Bien que des réalisations telles que la création de deux marchés à bétail sur deux prévus ait suscité la satisfaction des agropasteurs, ces derniers expriment des préoccupations majeures liées au manque de couloirs de transhumance et de parcs de nuit et de jour pour la sécurité de leur bétail. Ils signalent également des conflits avec les agriculteurs et se sentent harcelés.

D'un autre côté, les agriculteurs expriment leur satisfaction face aux interventions du projet, soulignant des impacts positifs tels que la formalisation et la structuration de chaque corporation, la création de cadres de concertation et de comités de prévention des conflits, la formation, la vulgarisation du code pastoral et du calendrier agricole, ainsi que le soutien à l'autonomisation économique des groupements de femmes, de jeunes et d'adolescents.

En ce qui concerne les partenaires, bien que tous reconnaissent positivement le projet, certains soulignent des préoccupations quant à l'opérationnalisation de l'amélioration de la résilience des agropasteurs dans des délais plus longs, permettant une efficacité accrue. Ils estiment que les conventions devraient se dérouler sur des durées plus étendues. Les partenaires gouvernementaux expriment le souhait d'être mieux informés et plus impliqués dans la circulation de l'information concernant le flux de la transhumance. Les structures techniques déconcentrées estiment également que leur participation aux cadres de concertation serait bénéfique pour la gestion du projet, car elles sont directement concernées. "Un intervenant a exprimé son étonnement en déclarant :

Encadré 6 : Témoignage d'un cadre du service technique déconcentré de l'Etat à Odienné

« J'avais appris qu'il y a un cadre de concertation des structures techniques et administratives de la zone du projet, alors qu'ici nous sommes concernés car je couvre une zone qui fait frontière avec la Guinée et est sujette à la transhumance, mais à mon grand étonnement, je n'ai pas été invité. »

Cette déclaration souligne la nécessité d'une communication plus efficace et d'une implication plus large des parties prenantes, en particulier des structures techniques et administratives opérant dans les zones frontalières du projet. La gestion des flux migratoires, des conflits liés à la transhumance et des ressources naturelles nécessite une coordination étroite et une participation active de tous les acteurs concernés.

Les jeunes leaders se sentent également considérés par le projet. Leur appréciation est plutôt positive en raison de leur implication dans les mécanismes de prévention des conflits et des interventions en faveur de leur réinsertion socioéconomique. De même, certaines Organisations

de la Société Civile (OSC) impliquées dans la gestion des conflits, notamment les jeunes à Lola, expriment leur satisfaction vis-à-vis des actions du projet."

Cette reconnaissance des jeunes leaders et des OSC témoigne de l'impact positif du projet sur la participation active des jeunes dans la prévention des conflits et dans les initiatives de réinsertion socioéconomique. Cela souligne l'importance d'impliquer les jeunes et les OSC dans la conception et la mise en œuvre des programmes visant à renforcer la paix et la cohésion sociale.

Encadré 7: Témoignage de jeunes leaders à Lola

Nous sommes également consultés et impliqués dans l'atteinte des résultats en ce qui concerne la problématique de la paix liée à la transhumance et au foncier domaniale. Les femmes et les jeunes sont représentés dans les comités de gestion des conflits et les cadres de concertation.

Cette implication des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision, tels que les comités de gestion des conflits et les cadres de concertation, reflète une approche participative et inclusive. Elle démontre la volonté du projet de prendre en compte les différentes perspectives et de favoriser la représentation de divers groupes dans la résolution des problématiques liées à la transhumance.

Encadré 8: Témoignage de OSC à Beyla

« En tant qu'OSC impliquées dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, nous participons aux séances de règlement des conflits de tout genre dans nos communautés, en particulier les conflits entre agriculteurs et éleveurs, dans le but de réduire les risques d'affrontements et leurs incidences. »

Tel n'est pas le cas à Odienné en RCI, où avant le projet, une association de jeunes intervenait dans la transhumance. Ces jeunes agissaient comme des intermédiaires pour faciliter les mouvements de troupeaux. Dorénavant, avec les nouvelles dispositions, ils se retrouvent écartés des transactions de la transhumance.

Toutefois, la cartographie des OSC opérant dans le monde rural permettrait un partenariat efficace avec celles qui ont une plus-value en matière de transhumance.

2.4.4 De la contribution des modalités d'exécution du projet à l'atteinte des résultats attendus

L'exécution du projet se fait par la responsabilisation directe des agences bénéficiaires en charge des composantes du projet au niveau des budgets qui leur sont alloués. Les deux composantes du projet se répartissent de nouveau entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, ce qui représente 4 compartiments d'implémentation du projet. La nature du projet s'étendant sur les 2 pays entraîne un mode exécutoire particulier qui nécessite une certaine flexibilité au niveau des gestionnaires de projet. En effet, il s'agit du management de 2 modes d'exécution différents d'une agence à l'autre avec des facteurs propres aux contextes des pays et dans une certaine mesure aux cadres en charge du dossier. La chaîne de décision pour l'exécution des activités et surtout le décaissement ont influencé l'atteinte de certains résultats dans le temps d'exécution du projet. Il est ressorti des

entretiens que cette situation relève des innombrables acteurs intervenants dans la chaîne de décaissement.

2.4.5 Efficience du projet par rapport aux types d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) rencontrés dans la mise en œuvre du projet

Comme évoqué plus haut, le projet a présenté quelques lenteurs administratives dans sa gestion. En effet, de la signature du document de projet aux premiers actes d'exécution des activités, un décalage de 3 mois est enregistré, ce qui s'est répercuté sur tous les livrables des activités. Les partenariats enclenchés n'ont conduit à terme ont également influencé négativement l'efficience, tel est le cas de la formation des 100 jeunes à Odienné dont le partenariat n'a pas abouti.

2.4.6 Performance du dispositif de coordination, de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du projet

Le principe retenu pour la gestion du projet est le cadre défini par les modalités de mise en œuvre des quatre agences que sont l'OIM et la FAO en collaboration avec les 2 Gouvernements. Il s'agit pour chaque agence de transférer les ressources à ses partenaires de mise en œuvre à travers une lettre d'accord ou alors un mémorandum d'entente. Dans ce même ordre, il est formellement établi que chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et le contrôle de qualité de leurs partenaires.

L'équipe d'évaluation a observé que la disposition décrite ci-dessus a été appliquée par les agences OIM et FAO de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Dans le processus de planification opérationnelle du projet, il a été largement fait recours aux bénéficiaires ciblées, qui ont participé à l'analyse de leurs besoins de manière participative. Ce processus de consultation a abouti à la prise de décision participative et inclusive relative aux types de besoin en équipements et matériels de travail, et dans le choix des spéculations à réaliser.

Par ailleurs, en ce qui concerne le dispositif de coordination du projet, des ressources ont été engagées à cet effet. Dans le document de projet, une équipe composée de coordonnateur du projet, d'un responsable de suivi-évaluation et un assistant entièrement pris en charge par les ressources propres du projet avec des supports pris en charge partiellement par le projet comme Programme Support Unit 15% au niveau de l'agence lead OIM Guinée. Il ressort des rencontres que ce dispositif de coordination bien étoffé aurait pu mieux planifier les interventions avec les partenaires et insuffler une dynamique proactive au niveau des autres agences partenaires. Aussi Le reportage a connu des lacunes. Il s'agit surtout des données désagrégées par sexe et par âge de façon systématique, et du renseignement du cadre logique sur les valeurs des cibles atteintes dans les rapports de progrès et la matrice de suivi-évaluation, contenant toutes les informations sur les produits qui résultent des activités réalisées sur le terrain (voir le rapport de progrès du projet).

2.4.7 De l'appréciation du projet par rapport au partenariat et la promotion d'alliances stratégiques

L'évaluation finale confirme que le projet a accordé une place de choix au partenariat et la promotion d'alliances stratégiques, en termes de synergie entre les agences et les autres partenaires, dans la stratégie de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle. Ainsi, plusieurs ONG nationales et locales, les collectivités locales bénéficiaires, les prestataires privés et les services techniques de l'État, ont appuyé le projet dans la mise en œuvre de ces différentes activités.

La stratégie de faire-faire a permis de mobiliser des compétences et des expériences plurielles ce qui a assuré dans une certaine mesure, la réalisation des quantités et des qualités d'extrants dans des délais raisonnables. Le recours à l'expertise locale a l'avantage de la connaissance du terrain qui assure une certaine efficacité.

Ainsi, les partenaires exécutent les activités conformément à leurs engagements ou accord de principe contenus dans les cahiers de charge. C'est dire que la présence des partenaires auprès des bénéficiaires et la livraison des travaux qui donnent des produits de qualité, est le signe d'une synergie qui est bien développée entre les structures d'exécution du projet.

Modalité pratique de l'estimation de l'indicateur « coefficient d'efficience »

Pour mesurer l'efficience des programmes, l'indicateur « Coefficient d'Efficience » (CEF) a été utilisé. Il correspond au ratio entre le taux de réalisation des résultats (TRR) et le taux d'exécution financière (TEF)."

Tableau 10 : Récapitulatif des ratio réalisation/ dépenses des résultats

Resultats	% de realisation des résultats TRR	% d' execution financière TEF	ratio TRR/TEF
R1	99.8	96	1.03958333
R2	108	98	1.10204082
Moyenne	103.9	97	1.07081207

Le ratio TRR et TEF est de 1,07. C'est-à-dire qu'on a utilisé aussi une unité de ressource financière pour l'obtention de 1,07 unité de résultats, ce qui équivaut à une utilisation optimale des ressources financières.

En considérant les paramètres tels que le dispositif de coordination, les ressources humaines, le temps des livrables et autre contexte (zone de couverture, incidents politiques, etc.), l'évaluation estime l'efficience de satisfaisante.

CEF = 3,75 : Efficience satisfaisante

Constat 6: L'utilisation rationnelle des ressources est très satisfaisante. Cependant, le timing des livrables influence l'efficience. En effet, les activités ont démarré en retard, quoiqu'elles aient

connu une accélération dans le dernier semestre de l'année de mise en œuvre. Il reste encore 162,073.60 USD à déboursier. Le montant total déboursé représente 97% du total des ressources à la date. En mettant en relation ce paramètre avec les ressources humaines disponibles et la couverture de la zone, on revient à une efficience qualifiée de satisfaisante.

2.5 Effets

La présente analyse est menée sur les effets immédiats du projet. Autrement dit, il est plutôt question de capter les effets qui sont observables à court terme. Ces effets constituent l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec les interventions du projet.

2.5.1 De la contribution du projet à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les populations cibles dans les zones du projet

La contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix avec les populations cibles est observée au niveau des effets obtenus suite à la mise en place des cadres de concertation entre acteurs. Cette initiative a développé et intensifié des interactions positives entre tous les acteurs impliqués dans la transhumance (les autorités locales, les populations résidentes des zones de transhumance, les agents des services de l'élevage qui mettent en œuvre le TTT, les agents des services de l'élevage qui appuient les groupements de producteurs, les agriculteurs, les éleveurs sédentaires et les éleveurs transhumants).

Présentement, l'on note une compréhension commune des défis liés à la transhumance transfrontalière, et les solutions de part et d'autre de la frontière sont discutées et obtiennent un caractère consensuel. Par ailleurs, les contacts et les fréquentations régulières instaurés entre autorités administratives, collectivités territoriales et forces de défense et de sécurité (FDS) des deux côtés de la frontière constituent l'un des impacts les plus importants du projet en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix dans les zones du projet.

L'OIM, à travers son outil le suivi de transhumance (TTT), travaille avec le Réseau Bilital Maroobe (RBM), les structures déconcentrées de l'élevage et les organisations pastorales partenaires, pour cartographier les mouvements des éleveurs transhumants, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des mouvements de transhumance internes (nationaux) et transfrontaliers. Ce projet a fourni une analyse cohérente des flux de transhumance transfrontaliers le long de ce couloir de transhumance et a fourni des estimations solides quant aux mouvements de transhumance.

Une autre contribution consiste en la prévention de l'escalade des conflits liés à la transhumance et des conflits entre éleveurs et agriculteurs, à travers l'analyse des données et des informations concernant les alertes précoces, qui ont facilité les échanges d'information entre les acteurs frontaliers et favorisé une réponse plus efficace aux tensions.

La réduction des conflits peut être attribuée aux interventions du projet en termes de contributions prépondérantes à la consolidation de la paix. En effet, lors du sondage mené par l'évaluation, sur

396 ménages, 42% estime que les conflits ont beaucoup réduit, 46% pense qu'ils ont moyennement réduit contre 2% qui affirme que les conflits n'ont pas du tout été réduits au cours des 12 derniers mois.

2.5.2 Des changements significatifs (positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels) opérés par le projet

Les informations issues des entretiens individuels et des focus groupes montrent que l'impact des alertes précoces est positif dans les zones couvertes par le projet. Cela a contribué à la prévention des conflits, mais aussi à la bonne maîtrise du flux migratoire et à l'identification des lieux de provenance et de destination des transhumants.

La réduction des conflits et la résolution pacifique des conflits entre transhumants et agriculteurs sont des changements significatifs observés dans la zone du projet. En effet, les résultats de l'enquête de perception montrent d'ailleurs, que pendant la période de référence des trois derniers mois, plus de neuf répondants sur dix (94%), ont déclaré que les alertes ont permis de prévenir les conflits dans les localités, mais aussi, ceux qui ont affirmé qu'elles ont permis de les résoudre atteint 86% des répondants. Ce résultat est confirmé par les entretiens de groupes et individuels qui ont permis de parvenir à cette reconnaissance par tous les acteurs (agriculteurs, éleveurs, élus locaux, forces de défenses et de sécurité, responsables administratifs, ONG évaluant dans la prévention et la résolution des conflits), de l'impact positif du projet dans la prévention et la résolution des conflits, du fait de la mise en place du système d'alerte précoce.

Encadré 9: Un membre du bureau des éleveurs de Boola

« Avant le projet de la FAO et de l'OIM, l'arrivée et le retour des transhumants, ainsi que les activités des éleveurs maliens basés à Boola, étaient toujours émaillés d'incidents majeurs entre agriculteurs et éleveurs. Cependant, grâce à ce projet, j'ai eu le privilège en tant que représentant des transhumants de prendre part à plusieurs rencontres et formations, tant ici en Guinée qu'en Côte d'Ivoire, avec certains responsables du bureau des éleveurs de Boola

Grâce aux notions apprises, le bureau des éleveurs de Boola est fortement impliqué aux côtés des autorités, des élus locaux et du comité de prévention des conflits dans la prévention, la gestion des conflits et la cohabitation pacifique entre les transhumants et leurs tuteurs. Dans cette dynamique, le bureau a tout mis en œuvre et la transhumance de l'année dernière s'est déroulée sans aucun heurt, renforçant ainsi la cohésion sociale entre éleveurs et agriculteurs dans la sous-préfecture de Boola. »

Ceci est confirmé lors des séances des groupes d'observation. En effet, les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux impacts positifs des interventions du projet au niveau communautaire en termes de renforcement de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique entre les communautés guinéennes d'une part, et d'autre part entre les communautés transfrontalières ivoiriennes et guinéennes, traditionnellement liées par l'histoire, la tradition, la religion et la culture.



Un des impacts positifs du projet est l'amélioration du niveau de la production maraîchère de certains groupements qui ont obtenu des rendements assez importants (groupement maraîcher « Benkelman » à Beyla), à travers les itinéraires techniques enseignés par les services de la vulgarisation agricole.

Site maraîcher du groupement Benkelman de Beyla

Cependant, un effet négatif observé au niveau des agriculteurs est le sentiment de dépossession du peu de cheptel qu'ils peinent à valoriser, avec les pertes subies lors du chemin aller des transhumants qui entraînent avec eux les animaux des petits éleveurs.

Par ailleurs, les mécanismes locaux de prévention des conflits ont révélé que, lors de chaque nouveau projet, les dynamiques antérieures de prévention et de gestion des conflits sont souvent mises de côté au lieu d'être consolidées et sauvegardées. C'est le cas des synergies locales de paix existant du côté de la zone forestière en Guinée et travaillant sur toutes les questions relatives aux conflits entre les différentes communautés. Ceci ne favorise pas la dynamique et le renforcement des structures locales de gestion de conflits déjà implantées.

Le fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits engendre également des effets non intentionnels. Il est fait mention de jeunes qui, auparavant, avaient ou non des ententes illicites avec les transhumants, n'ont plus de ressources provenant de la présence des éleveurs. Ils s'adonnent alors à des exactions et/ou des abattages clandestins des animaux sous le prétexte de leur divagation hors des limites des aires de pâturages. De plus, la réglementation de la transhumance permet l'amélioration des recettes des collectivités territoriales, contrairement aux affaires véreuses au profit des personnes influentes de la communauté en contact avec les transhumants, qui installent les troupeaux sur des domaines non protégés et non surveillés.

Le contrôle du flux de la transhumance entraîne des effets non intentionnels au niveau des pays de transit. En effet, les TTT ont montré qu'un pourcentage considérable reste sur le territoire ivoirien pour des raisons conjecturales ou autres, comme la capacité d'accueil du pays de destination finale et/ou les raisons sanitaires (Covid-19, Ebola). Il s'ensuit alors une autre forte

pression sur les ressources naturelles du pays de transit (RCI) qui devient le pays d'accueil, alors qu'il ne dispose pas du même potentiel en ressources naturelles que le pays de destination finale (Guinée). Il est donc envisageable de mettre en place des alternatives de gestion de la transhumance pour les cas où le pays de transit devient le pays de destination.

2.5.3 Des mesures prises par le projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus

Le contrôle des flux de transhumance et surtout la mise en place des mécanismes d'alerte précoce et des comités de prévention de conflits entraînent des effets directs et indirects négatifs sur les populations agropasteurs et les pays concernés par l'activité. S'il est admis que la gestion rigoureuse entraîne des recettes issues des taxes et autres documents accompagnant la transhumance, il n'en demeure pas moins qu'au niveau du pays d'accueil, les collectivités doivent bien s'organiser afin d'éviter les abus de pouvoir des comités de prévention des conflits, voire les détournements des fonds issus des recettes de la transhumance. Il est ressorti lors des entretiens que les comités se livrent à des abus sur les transhumants.

Le projet n'a pas encore pris des mesures sur ces effets négatifs de la sédentarisation des transhumants au niveau du pays de transit où la pression sur les ressources naturelles serait plus forte. Les TTT ont montré que les origines des flux de la transhumance se trouvent principalement au Mali et dans une certaine mesure au Burkina Faso. Le contrôle de la transhumance affecte donc directement des pays pourvoyeurs. Dans la phase actuelle du projet, aucune mesure ne concerne les pays d'origine des transhumants.

Par ailleurs, le projet n'a pas prévu de mesures pour intervenir en cas de problèmes rencontrés par les groupements. Il est important de faire observer que, dans le cadre des interventions de lutte contre les produits phytosanitaires, les réactivités sont lentes pour appuyer les agriculteurs à faire face aux attaques des ennemis des plantes, certainement par manque de personnes qualifiées pour intervenir efficacement en termes d'effectifs et de produits de traitement.

2.5.4 De la contribution du projet à l'atteinte des ODD

Comme évoqué précédemment, le projet est aligné sur les cibles des ODD 5, ODD 8, ODD 10, ODD 16 et ODD 17. La contribution du projet à l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » se matérialise par la promotion de l'autonomisation des femmes à travers les activités génératrices de revenus. En ce qui concerne l'ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », il est pris en compte avec la mise en place d'infrastructures durables pour les activités agropastorales, contribuant ainsi à une croissance économique partagée.

À ce sujet, l'exemple du groupement maraîcher de Conikoro¹ est éloquent sur les effets à long terme de la croissance soutenue par des accompagnements de l'Anader et de la FAO.

Encadré 10: Témoignage d'un membre de groupement de Conogoro1 (Ouaninou)

« Nous travaillons ici sur les montagnes depuis quelques années. Le travail est dur, mais nous produisons en contre-saison. Avec les appuis de l'Anader et de la FAO, nous avons reçu des semences améliorées, ce qui nous a permis d'augmenter notre production. Nous faisons la rotation et nous produisons toute l'année. Ce qui nous fatigue ici, c'est le fait de descendre prendre l'eau en bas pour remonter, la pente est très raide. Les plantes sont aussi attaquées par des parasites. Souvent, les prix de vente ne sont pas intéressants, les acheteurs cassent les prix car ils savent que nous ne pouvons pas conserver la tomate, par exemple. Mais beaucoup d'entre nous ont pu construire leurs cabanes et même certains ont acheté des anciennes voitures pour le transport de produits. Dans l'immédiat, nous avons besoin de motopompes et de produits pour traiter la rouille des choux »

L'ODD 10, qui vise à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, se matérialise par le contrôle des flux de transhumance et l'amélioration de la résilience des populations agropastorales, participant ainsi au principe selon lequel « personne ne doit être laissé pour compte », favorisant l'épanouissement de chacun au-delà des frontières. Par ailleurs, l'ODD 16, qui cherche à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes, reflète les contributions des interventions du projet, qui sont essentiellement axées sur la paix dans l'activité de la transhumance. Enfin, en ce qui concerne l'ODD 17, qui vise à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et à le revitaliser, le projet, en tant qu'initiative transfrontalière, contribue à la dimension du développement durable simultanément dans les deux pays.

2.5.5 Des facteurs ayant empêché l'atteinte des résultats et la réalisation des produits

Les couloirs de transhumance n'ont pas été réalisés. La mise en place de cette infrastructure implique la mobilisation de compétences variées et de plusieurs secteurs liés au foncier rural. L'anticipation dans la négociation et la mobilisation des communautés riveraines et/ou ayant colonisé les domaines des couloirs de transhumance aurait pu déclencher le balisage, avec une forte implication des pouvoirs publics. Par ailleurs, l'installation des jeunes dans le milieu socioéconomique n'a pas abouti en raison de procédures assez longues et complexes liées aux achats de services comme ceux de la FAO CI.

2.6 Durabilité

2.6.1 De la durabilité des bénéfices du projet

Les acquis du projet se manifestent par des infrastructures et des changements transformationnels positifs pour les activités économiques en faveur de la paix durable. Les dividendes de paix générés par les interventions du projet restent fragiles compte tenu du contexte socio-économique et politique des zones d'intervention, caractérisé par une volatilité de la paix et la pauvreté. La première composante concerne les marchés à bétail, les plans d'aménagements pastoraux, et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits. La deuxième composante est représentée

par l'utilisation optimale des services et biens fournis par le projet. L'outil TTT représente un bénéfice direct des services fournis, et son utilisation continue entraînera une gestion plus rationnelle de la transhumance, réduisant ainsi les conflits liés à cette activité. L'encadrement technique a conduit à une meilleure connaissance des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, observée dans les sites de production maraîchère à Gbeleban (Préfecture Odienne) et Conigoro 1 (Préfecture de Ouaninou).

2.6.2 De la durabilité des résultats positifs après la fin du projet

Parmi les résultats positifs figure l'utilisation de l'outil TTT pour les décisions relatives à une transhumance pacifique. La pérennité des comptages dans les 12 localités pourrait être assurée par les agents (énumérateurs et sentinelles) des services d'élevage formés à cet effet. Les cadres de concertation ont facilité les échanges entre les autorités administratives et techniques des deux pays, jetant ainsi les bases d'une harmonisation et d'une compréhension commune sur les enjeux de la transhumance transfrontalière. Cependant, après la fin du projet, la mission n'a pas d'informations sur la garantie de la poursuite de ce cadre de concertation. Les populations bénéficiaires semblent satisfaites à 57% en ce qui concerne les solutions entreprises pour leur résilience économique face aux défis de la transhumance. Cependant, la poursuite de l'encadrement technique et la gestion durable des biens et équipements restent des questions en suspens.

2.6.3 De l'appropriation par les partenaires (y compris les institutions étatiques) des mécanismes mis en place dans le cadre du projet

L'implication et l'engagement des autorités administratives et techniques de la zone du projet laissent entrevoir une appropriation des résultats du projet. On observe l'existence de micro-projets d'aménagement pastoral à l'échelle régionale dans le Kabadougou, consistant à baliser des passages d'animaux jusqu'aux points d'eau. Le Conseil régional de Bafing s'est engagé à aménager 2 hectares de pâturage artificiel sur le site du marché à bétail de Sabadougou identifié par le projet. Les comités de règlement de différends entre agriculteurs et éleveurs, présidés par les sous-préfets et préfets, jouent un rôle central dans la résolution des conflits dans leurs circonscriptions respectives, et les interventions du projet donnent une nouvelle dynamique à l'appropriation et à la pérennité de ces cadres de gestion des conflits.

2.6.4 De l'engagement des structures étatiques dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

L'ancrage du projet au niveau régional passe par les autorités administratives. Les structures étatiques bénéficient directement de l'amélioration de la cohésion sociale, tout comme la population. L'implication des structures étatiques dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la cohésion sociale et de consolidation de la paix semble positive, avec des engagements notables lors des rencontres.

Encadré 11: Témoignage d'un responsable de service technique à Odienné

J'ai intégré cette fonction il y a environ un an. Un jour, j'ai entendu parler du comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs. J'ai approché les autorités administratives pour leur faire comprendre qu'il est possible de traiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs sans la présence d'un technicien couvrant une vaste zone frontalière avec la Guinée. Depuis lors, je suis devenu un membre actif du comité de règlement des différends entre agriculteurs et éleveurs.

2.6.5 Soutien du projet par les institutions locales et leur intégration dans les structures sociales et culturelles locales

Le projet a déployé des efforts considérables pour intégrer les dimensions culturelles et anthropologiques, en particulier lors des activités de sensibilisation sur la consolidation de la paix. La diffusion des messages sur la cohésion sociale a utilisé les canaux des communicateurs traditionnels, renforçant ainsi leur capacité de communication. Les autorités coutumières et religieuses, en tant que piliers essentiels de la cohésion sociale, sont prises en compte lors des séances de sensibilisation. Cet ancrage dans le tissu socioculturel local engage la dynamique de durabilité des bénéficiaires de la consolidation de la paix. Cette approche, pratiquée des deux côtés de la frontière, présente l'avantage de revitaliser les valeurs de cohésion sociale au sein de structures sociales solidement ancrées dans le terroir. Les communicateurs traditionnels, forts de leurs capacités de communication transgénérationnelles, constituent des gardiens de la mémoire collective des communautés auxquelles ils appartiennent.

2.6.6 De la capacité financière et technique des partenaires de préserver les avantages du projet à long terme

Les acquis du projet sont multiples, comme mentionné précédemment. Les capacités des pays varient en termes de collectivités bénéficiaires de ces avantages à long terme. Par exemple, l'outil TTT pour la gestion du flux de transhumance semble être intégré dans le paysage des partenaires nationaux avec le soutien de l'OIM, grâce à son mandat. Cependant, les mécanismes de gestion des conflits et la gestion des infrastructures marchandes nécessitent toujours un accompagnement technique et financier de la part des partenaires. La prévention des conflits liés à la transhumance est encore au stade d'expérimentation, et les infrastructures ne sont pas encore fonctionnelles ou sont en cours de construction.

2.6.7 Des effets catalytiques (financiers et non financiers) du projet

Dans le cas de ce projet, les fonds mobilisés pour aménager le marché à bétail par le Conseil régional du Bafing, en particulier l'aménagement de 2 hectares de pâturage artificiel, constituent des effets catalytiques non financiers du modèle de règlement des conflits initié par le PBF. De plus, l'évaluation a relevé la duplication des comités de gestion dans la zone minière du mont SIMANDOU exploitée par RIO TINTO, dans la préfecture de Beyla. Cela constitue un effet catalytique non financier du modèle de règlement des conflits initié par le PBF.

2.6.8 Des efforts de partenariats dans la mise en œuvre du projet : la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers

Les partenariats ont été essentiels pour permettre au projet d'atteindre un certain nombre de résultats, notamment avec le RBM. Cependant, le projet n'a pas connu de partenariat sud-sud. Encourager de tels partenariats serait bénéfique car les pays font face à des enjeux similaires et certains ont des avancées dans la résolution des défis liés à la transhumance transfrontalière. L'implication des partenaires techniques et financiers se manifeste par le suivi des activités, la réalisation de missions sur le terrain, l'apport de conseils en matière de reporting, et l'organisation de comités techniques et de comités de pilotage. Cependant, ce niveau d'implication reste limité car les structures bénéficiaires sont autonomes dans l'exécution des activités.

2.6.9 De l'existence de pistes pour une éventuelle deuxième phase du projet

Le CosocFront a posé les bases pour répondre aux défis multidimensionnels et multisectoriels de la transhumance transfrontalière qui implique deux pays. Certains résultats, bien que tangibles, restent fragiles, tels que l'harmonisation et la compréhension mutuelle des enjeux liés à la transhumance pour une activité agropastorale pacifique et durable dans les pays de transit et de destination. Les deux États n'ont pas encore développé de véritable stratégie de gestion de la transhumance, bien que des commissions de gestion des frontières existent de part et d'autre avec des textes réglementant la transhumance. La prise en charge par les États de la problématique de transhumance transfrontalière nécessite une mobilisation urgente de ressources financières et humaines dédiées à relever les défis qui subsistent. À ce stade, seuls les partenaires techniques et financiers possèdent la capacité de mobilisation urgente des ressources financières, accompagnée d'avis techniques, pour proposer une seconde phase du projet. Ainsi, une éventuelle deuxième phase est envisageable, reposant sur les acquis encore fragiles, lesquels peuvent être renforcés : i) les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, ii) les cadres de concertation transfrontaliers entre les deux pays, iii) les mécanismes d'alerte précoce. En plus de la pertinence du projet et de ces acquis à consolider, il existe une volonté des autorités administratives, techniques locales et déconcentrées de réussir la consolidation de la paix autour de la transhumance, une activité économique majeure propice à la croissance et au développement durable, et alignée sur les agendas de développement des deux pays.

Tableau 11 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation ¹²
Facteur « a » • Les bénéfices du projet sont-ils durables ? Dans quelle mesure les résultats positifs sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?	0,5/1

¹² 1/1 : affirmation valide à 100% ; 0,75/1 : ou assertion validée à 75% ; 0,50/1 : assertion validée à 50% ; 0,25/1 : assertion validée à 25% ; 0/1 : assertion non valide

Facteur « b » : Est-ce que des mécanismes pouvant favoriser la pérennité des résultats ont été mis en place ? Les partenaires (y compris les institutions étatiques) sont-ils en mesure de s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?	0,50/1
Facteur « c » Les autorités compétentes et les structures étatiques ont-elles été engagées dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix ? • Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?	0,75/1
Facteur « d » : Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?	0,75/1
Facteur « e » : • le projet a-t-il eu des effets catalytiques (financiers/non financiers) ? quelles ont été les efforts de partenariats dans la mise en œuvre du projet : la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers ? • Est-ce que les pistes pour une éventuelle deuxième phase d'appui se présentent clairement ?	0,75/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :

CD = 3,25/5 la durabilité présente des gages de probabilité

Constat 7: Les interventions en faveur de la paix constituent la première composante du projet.

Ces interventions reposent sur la maîtrise du flux de transhumance, la construction des infrastructures pastorales, leur gestion efficace, et surtout sur les changements de comportement positifs en faveur de la paix des acteurs agropastoraux liés à la transhumance ou vivant de celle-ci. Cela intègre également les cadres de prévention et de gestion des conflits. En dépit des infrastructures mises en place, les bénéficiaires de la paix demeurent fragiles compte tenu du contexte socio-économique et politique des zones d'intervention, caractérisé par la pauvreté et une volatilité de la paix.

La deuxième composante du projet concerne l'utilisation optimale des services et biens fournis. L'encadrement technique entraîne une meilleure connaissance des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, conduisant à une productivité résiliente accrue. Les transferts de compétences sont déjà amorcés au profit des agents énumérateurs et sentinelles des services d'élevage formés à cet effet.

2.7 Genre et droits humains et sensibilité aux conflits

2.7.1 De la contribution du projet à la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation de la femme

Le projet est classé "marqueur score 2", signifiant que 31% du budget est alloué aux interventions liées à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes. Dans le ciblage des

bénéficiaires pour les appuis aux activités économiques, un accent particulier a été mis sur la sélection des groupements féminins.

Les efforts pour améliorer la résilience des producteurs agricoles par des appuis techniques ont inclus l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes. Par exemple, à Biankouma, sur les 4 groupements féminins (Sipilou, Koulale, Glanlé) soutenus pour la production, la transformation et la commercialisation du manioc, on compte 308 personnes, dont 276 femmes, soit 90% de femmes bénéficiaires. Les Groupements d'Intérêt Économique ont également réussi à atteindre les 30% de bénéficiaires féminins parmi les 100 jeunes ciblés pour divers corps de métiers.

2.7.2 De la contribution du projet à l'émergence des mécanismes d'inclusion et au respect des droits humains

Le projet Cosofront a intégré la dimension de "paix inclusive", ciblant les personnes vulnérables, notamment celles vivant avec des handicaps, pour bénéficier des interventions. Cela implique la promotion des activités par les jeunes à risques, potentiellement violents, tels que les ex-combattants, afin qu'ils deviennent des acteurs de paix. On note des réussites, comme le cas d'une personne porteuse de handicap qui a établi un centre de reprographie dans la sous-préfecture de Sinko (Beyla).

Cependant, la représentation des jeunes et des femmes dans les instances de décision et les cadres de gestion et de prévention des conflits demeure encore faible dans la zone du projet. Pendant les campagnes de sensibilisation (6) sur la transhumance dans la zone transfrontalière, parmi les 68 personnes impliquées, seulement 5 étaient des femmes¹³.

Tableau 12 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genre

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation ¹⁴
Facteur « a » : Dans quelles mesures le projet a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres,	0,75/1
Facteur « b » Dans quelles mesures le projet a-t-il contribué à l'autonomisation de la femme	0,5/1

¹³ Rapport d'activité CojelPaid p8

¹⁴ 1/1 : affirmation valide à 100% ; 0,75/1 : assertion validée à 75% ; 0,50/1 : assertion validée à 50% ; 0,25/1 : assertion validée à 25% ; 0/1 : assertion non valide

Facteur « c » Dans quelle mesure le projet a contribué à l'émergence des mécanismes d'inclusion et au respect des droits humains	0,5/1
Facteur « d » : Les outils de suivi (matrice de résultats), l'approche de mise en œuvre du projet incorporaient-ils une dimension de genre ?	0,75/1
Facteur « e » : Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?	0,5/1

Le Coefficient Genre (CG) a été obtenu comme suit :

CG = 3/5 Ceci caractérise une prise en compte de la dimension et de l'approche basée sur les droits de l'homme satisfaisante.

Constat 8: Le projet a porté une attention particulière sur le genre (marqueur 2) et les personnes vulnérables. Il a ciblé spécifiquement les personnes vulnérables, notamment celles vivant avec des handicaps, pour bénéficier des interventions. Cela englobe la promotion d'activités pour les jeunes à risques et potentiellement violents.

Constat 9: L'amélioration relative de la résilience des producteurs agricoles par les appuis techniques a visé l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes.

Malgré ces efforts, il est souligné qu'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour accroître la participation des femmes dans les instances de prise de décision au sein de leurs communautés.

2.8 Gestion des rendements

Les mécanismes de suivi-évaluation sont en place, mais la gestion du reporting nécessite des améliorations. En effet, tous les rapports ne sont pas centralisés au niveau des gestionnaires du projet. Certaines agences conservent certains documents de suivi des activités du projet, alors qu'ils devraient être transmis au niveau central.

D'autre part, le projet a réussi à adopter un plan de gestion des risques dont les hypothèses étaient intégrées dans le prodoc (document de projet). Cependant, il est noté que certaines formulations des produits peuvent prêter à confusion, par exemple, l'indicateur « Pourcentage de conflits intercommunautaires liés à la transhumance ». En dehors de cela, les indicateurs sont considérés comme SMART.

Tableau 13 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient gestion du rendement »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement	Notation
Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la projet	0,5/1
Facteur « b » Les indicateurs de suivi évaluation étaient-ils SMART?	0,75/1

Facteur « c » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision?	0,75/1
Facteur « d » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du projet ? Sont-ils mitigés	1/1
Facteur « d » : le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion du projet	0,75/1

Le Coefficient de « Gestion du Rendement » (CGR) a été obtenu comme suit :

$CD = a + b + c + d = 3,75/5$ Cette estimation réfère au qualificatif de satisfaisant

Constat 10: La gestion du projet a été confiée à une équipe restreinte au niveau central. Cependant, la portée de la zone d'intervention, couvrant deux pays, ainsi que la diversité des acteurs impliqués, ont constitué un défi. Malgré ces obstacles, l'équipe a réussi à compiler un rapport en se basant sur les informations fournies par les agences. Il est noté que le pouvoir de l'équipe est limité à la coordination des activités.

3 Principales conclusions

Conclusion 1

Les bénéfices de la paix générés par la mise en œuvre d'un projet doivent être attribués aux facteurs qui favorisent la réalisation des résultats techniques, malgré la complexité de la gestion de la transhumance, impliquant de nombreux acteurs et constituant en elle-même un défi à surmonter.

En effet, au-delà de la concrétisation des infrastructures, des microprojets et de la tenue de cadres de concertation, les résultats escomptés visent à améliorer l'efficacité d'une pratique agricole et d'élevage pacifiée, en particulier pour la transhumance entre les deux pays frontaliers. L'engagement des départements techniques et des autorités administratives a contribué à la réalisation de certains résultats relevant des responsabilités publiques. Il serait bénéfique pour le projet de mettre en place une gestion anticipative afin de surmonter les contraintes liées aux procédures administratives qui entravent certaines réalisations.

Conclusion 2

Les changements positifs enregistrés sont relatifs à une meilleure compréhension commune de la transhumance débarrassée de tous les conflits qui la minent. Le projet Cosoc Front est ainsi

En effet on assiste à une réduction tendancielle des conflits. Néanmoins, cette tendance comporte des risques de volatilité relatifs à l'environnement, technique, institutionnel et politique. La stabilité des institutions, et l'accompagnement d'une politique inclusive entraineront un impact sur les effets positifs engrangés, notamment la réduction

parvenu a enclenché une dynamique de paix autour de l'activité.

considérable des conflits liés à la transhumance transfrontalières qui constitue sans conteste le dividende de paix cependant encore fragile.

Conclusion 3

Les évolutions positives constatées sont liées à une meilleure compréhension partagée de la transhumance, débarrassée des conflits qui la caractérisaient. Le projet Cosoc Front a réussi à initier une dynamique de paix autour de cette activité.

On observe alors une diminution progressive des conflits. Cependant, cette tendance comporte des risques de volatilité liés à des facteurs environnementaux, techniques, institutionnels et politiques. La stabilité des institutions, associée à une politique inclusive, aura un impact sur les effets positifs obtenus, notamment la réduction significative des conflits liés à la transhumance transfrontalière, qui constitue indéniablement un dividende de paix encore fragile."

Conclusion 4

La durabilité repose sur la consolidation des acquis et l'appropriation des réalisations par les pays concernés. Cependant, cette durabilité demeure encore fragile en raison des réalisations et des contextes soumis à des facteurs endogènes et exogènes qui impactent l'activité de transhumance.

La prévalence des conflits reste encore forte dans la zone transfrontalière, et la réduction de ces conflits demeure précaire. Les interventions visent par conséquent une meilleure compréhension de la transhumance dans un contexte apaisé. Néanmoins, avec l'évolution du contexte, on constate de plus en plus une sédentarisation des transhumants. Le projet n'a cependant pas prévu de réponse à cette sédentarisation d'un nombre important de transhumants. Cette tendance mérite une réponse afin de renforcer les acquis du projet.

Conclusion 5

Les droits des personnes vulnérables, notamment des femmes et des jeunes retournés ou à risque de violence, constituent une composante essentielle des interventions. Bien que le genre féminin ait fait l'objet d'un ciblage particulier dans le projet, leur autonomisation et leur implication dans les instances de prise de décision au niveau des communautés restent à renforcer.

En effet, les communautés rurales sont durement touchées par la pauvreté en raison de l'effondrement du cours de la production et/ou de la réduction des ressources naturelles due aux changements climatiques et aux actions édaphiques. Les jeunes et les femmes paient le plus lourd tribut face à ces défis. Malgré cela, les appuis du projet ne peuvent pas constituer une panacée pour résoudre une problématique aussi complexe d'un point de vue anthropologique et institutionnel. Il s'agit plutôt d'effets immédiats visant à déclencher un programme cohérent et structurant

Conclusion 6

Le projet a réussi à enclencher une compréhension commune et harmonisée de la transhumance. Des structures s'en inspirent pour des microprojets d'aménagement de l'espace pastoral au profit des éleveurs, et même les mécanismes de gestion et de prévention des conflits font école. En effet, les effets catalytiques sont visibles, bien qu'encore faibles.

L'amélioration de l'accès aux ressources pastorales, la gestion rationnelle de la mobilité pastorale, ainsi que le développement et l'amélioration de l'accès aux infrastructures pastorales (marchés de bétail et parcs à bétail), la pratique d'une agriculture sécurisée, etc., sont à inscrire dans un vaste programme structurant.

Conclusion 7

La gestion se caractérise par la coordination des activités. Les structures diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui entraîne des défis de coordination à relever.

Les divergences de modes opératoires entre les agences n'ont pas toujours favorisé le déroulement harmonieux des activités. Une gestion anticipée de toutes les composantes du projet permettrait d'être plus efficace. De plus, le projet gagnerait à renforcer le dispositif de coordination compte tenu de l'étendue de la zone d'intervention.

Conclusion 8

Les conséquences des bouleversements climatiques sur les populations rurales entraînent nécessairement des réponses circonscrites dans des régions les plus affectées par le phénomène. La transhumance transfrontalière représente des adaptations isolées des éleveurs pour l'accès aux ressources naturelles. La cohérence des interventions réside dans la prise en compte et de la capitalisation des acquis provenant des actions gouvernementales et des autres partenaires techniques et financier ce qui nécessite des études.

L'encadrement de cette activité nécessite une vision à long terme et une stratégie cohérente pour une approche multidimensionnelle et multisectorielle intégrée. Cependant, les réponses ne fédèrent pas toujours toutes les composantes et les acquis ultérieurs.

Conclusion 9

Les mouvements de populations reposent sur la recherche d'un besoin

Cependant, les "mesures d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, de la gestion de l'eau et des écosystèmes" ne sont pas toujours proportionnelles aux risques climatiques, comme

d'épanouissement économique. Dans les pays vivants essentiellement de la production agricole, les migrations s'expliquent par l'extrême pauvreté, les changements climatiques et les conflits. La transhumance transfrontalière s'inscrit comme des migrations climatiques. Les changements climatiques représentent des défis d'ordre mondial et les pays tentent d'y faire face avec des adaptations conséquentes inscrites comme priorités nationales.

le souligne un article du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) daté de novembre 2023. Cet article met en lumière la nécessité pressante pour les nations d'augmenter leurs mesures d'adaptation pour aider les pays et les communautés vulnérables à faire face aux bouleversements climatiques.

Malgré l'urgence de la situation et les attentes élevées des populations, les ressources et les réponses actuelles demeurent insuffisantes pour répondre de manière adéquate aux besoins créés par les changements climatiques à l'échelle mondiale.

4 Perspectives

Malgré les multiples conflits liés à la présence des éleveurs transhumants dans les zones transfrontalières, elle favorise les activités économiques de la population et entraîne le développement de la localité. La transhumance transfrontalière est une opportunité de génération des recettes financières pour le développement des collectivités avec le paiement des taxes par tête de bétail, qui est une source importante de revenus pour le budget des collectivités traversées et celles d'accueil. Aussi, la production et la vente du lait et de viande représentent une activité économique résiliente liée au pastoralisme.

Par ailleurs, il existe encore un nombre important de localités situées dans la zone du projet qui connaissent des mouvements importants de bétail, qui ne sont pas couvertes. Elles atteignent quarante-deux (42) localités au total, avec vingt-trois (23) localités en Guinée et dix-neuf (19) localités en Côte d'Ivoire.

En Guinée, il s'agit de :

Gonota, Kpökoklè, Mao Foubadou, Balamoussadou dans la sous-préfecture de Guéasso ; Kamandou dans la sous-préfecture de Sokourala ; Madinakörö, Fandoukörö, Kessesso, Sököya dans la sous-préfecture de Fonodou ; Bakökrö, Blamadou, Sanankörö 1 et 2, Sènèkoura, Bilinkörö, Vassesso, Worosoukörö, Blassana, Vanamadou, Féréla, Bignèdou, Kongbèdou dans la sous-préfecture de Gbessoba ; et Koroféré dans la sous-préfecture de Koumandou.

Du côté de la Côte d'Ivoire, il s'agit des localités de :

Draba, Danané, Binkady, Yalo dans le département de Sipilou ; N'Golodougou, Niamotou, Founbèssou, Gordoufouma dans le département de Touba ; Balala dans le département de Seydougou ; Gbaanhala dans le département de Gbéléban ; Siasso, Sialou, Tenemassa dans le département de Koonan ; Région Minignan.

Les couloirs de transhumance n'ont pas été mis en place par le projet, alors qu'ils sont un élément incontournable dans la chaîne de la transhumance. De nombreux facteurs ont entravé la réalisation

de cette activité, parmi lesquels on peut citer la définition d'une stratégie cohérente et opérationnalisée en plusieurs séquences impliquant des techniciens du domaine, des négociations avec les populations riveraines et/ou installées dans les zones de passage, le tout accompagné par les pouvoirs publics.

In fine, la dynamique de paix enclenchée par le projet doit être soutenue car elle est encore fragile. La poursuite du projet dans une deuxième phase pourrait se faire sur la base de : i) la concrétisation de la redynamisation des couloirs de transhumance ; ii) la prise en compte des zones non encore couvertes mais sujettes aux mêmes réalités ; iii) l'intégration de la composante des pays d'origine des transhumants ; iv) l'engagement sans faille des autorités régionales à soutenir les actions sur le terrain ; v) le plaidoyer pour une volonté politique d'harmonisation et de pacification de la transhumance dans les pays concernés.

5 Recommandations

- ☞ **Recommandations adressées aux agences des Nations Unies**
 - ✓ Recommandation 1 : Renforcer la planification et la mise en œuvre conjointes des activités par la recherche de synergies et de complémentarités, en organisant des visites conjointes avec les membres de la partie nationale.
 - ✓ Recommandation 2 : Renforcer le leadership des autorités techniques et administratives dans les cadres de concertation et de coordination entre les deux pays.
 - ✓ Recommandation 3 : Prendre en compte les pays d'origine de la transhumance, notamment le Mali, dans une stratégie globale d'intervention.
 - ✓ Recommandation 4 : Mettre en place un véritable plan de communication susceptible de contribuer à la mobilisation d'autres ressources hors du PBF.
 - ✓ Recommandation 5 : Mettre en place les mécanismes d'appropriation du projet par les autorités au niveau local et central en renforçant le niveau opérationnel et décentralisé des interventions du projet pour faciliter son appropriation.
 - ✓ Recommandation 6 : S'appuyer sur des comités de prévention des conflits déjà existants et renforcer davantage les capacités d'autonomisation en moyens logistiques.
 - ✓ Recommandation 7 : Favoriser la mise en place des cadres de prévention des conflits entre les communautés de part et d'autre des frontières.
 - ✓ Recommandation 8 : Prendre en compte les activités des éleveurs sédentaires par la construction d'infrastructures de production et de transformation de produits d'élevage et accompagner la structuration des éleveurs en OP dans les zones d'intervention.
 - ✓ Recommandation 9 : Aménager les périmètres de production agricole avec des matériaux durables (grillage, haies vives) et des puits à grands diamètres.
 - ✓ Recommandation 10 : Établir des partenariats stratégiques avec les ONG en les dotant de canevas de reporting axés sur les résultats.
 - ✓ Recommandation 11 : Promouvoir et sensibiliser sur l'égalité des genres dans les communautés afin de permettre l'intégration du genre au niveau des postes décisionnels dans la communauté.

- ✓ Recommandation 12 : Intégrer les aspects sécuritaires liés à la mobilité pastorale en prenant en compte les forces de défense et de sécurité (FDS) dans les cadres de concertation.

- ☞ Recommandations adressées aux structures gouvernementales
 - ✓ Recommandation 1 : Permettre une opérationnalisation conséquente des interventions aux niveaux décentralisés et déconcentrés.
 - ✓ Recommandation 2 : Prendre en compte la bande frontalière guinéo-ivoirienne et celle non encore couverte afin que le projet couvre toute la frontière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire.
 - ✓ Recommandation 3 : Prendre en compte la bande frontalière des pays de départ de la transhumance, tels que le Mali et le Burkina Faso.
 - ✓ Recommandation 4 : Appuyer l'élaboration et l'adoption d'un Accord Cadre en matière de la transhumance entre les pays de départ des transhumants avec la Guinée.
 - ✓ Recommandation 5 : Appuyer l'organisation des éleveurs en coopérative de manière transversale.
 - ✓ Recommandation 6 : Accompagner efficacement l'encadrement technique des agropasteurs.
 - ✓ Recommandation 7 : Renforcer la coopération transfrontalière en y intégrant les forces de défense et de sécurité (FDS).

- ☞ Recommandation adressée aux ONG partenaires
 - ✓ Recommandation 1 : Mener des activités et faire des reportages axés sur les résultats
- ☞ Recommandations adressées aux PBF
 - ✓ Recommandation 1 : Élargir la zone d'intervention du Projet aux 42 localités au total, Recommandation 1 mobiliser des ressources sur la base de plaidoyer pour une seconde phase du projet
 - ✓ Recommandation 2 proposer l'Implication des pays d'origine des transhumants notamment le Mali, dans la stratégie globale de la Transhumance transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée.
 - ✓ Recommandation 3 S'assurer de la mise en place d'une unité de gestion du projet proactive au niveau central et renforcer la gestion au niveau des zones d'intervention

6 Leçons apprises et enseignements tirés

1. Mobilisation croissante du cheptel dans le cadre de la transhumance transfrontalière : La transhumance transfrontalière mobilise chaque année un effectif de plus en plus important du cheptel, adoptant un système d'élevage extensif basé sur la mobilité des animaux. La redynamisation des couloirs de transhumance demeure une attente cruciale des acteurs et des populations agropasteurs bénéficiaires, ces espaces étant perçus comme essentiels pour la paix entre les communautés pastorales et sédentaires.

2. Aménagement du territoire pour une transhumance apaisée : La promotion d'une transhumance transfrontalière concertée, réglementée et pacifiée, avec un minimum de risques de conflits, doit s'inscrire dans une démarche d'aménagement du territoire. La mise en place d'infrastructures pastorales telles que les points d'eau, les axes de déplacement et les aires de pâturage constitue une étape cruciale, nécessitant une cohérence à une échelle plus large, notamment au niveau intercommunal, voire préfectoral/départemental et régional.

3. **Implication des acteurs pour atteindre les objectifs du projet** : L'implication des acteurs intervenant dans la chaîne de l'activité de la transhumance a facilité la réalisation des objectifs du projet. Chaque personne impliquée souhaite contribuer à la réussite de l'ensemble, renforçant ainsi la confiance des acteurs communautaires et les rendant plus aptes à se sentir utiles au sein de leurs communautés. Cette approche a valorisé les capacités locales à trouver, de manière concertée, des solutions aux problèmes rencontrés dans les communautés.

ANNEXES

Annexe 1 Matrice de la réalisation de progrès

Indicateur	Valeur de référence	Cible	Niveau de réalisation	Progrès accomplis	Commentaires
Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du résultat 01 Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles					
Pourcentage de conflits intercommunautaires liés à la transhumance	Homme 78,7%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut que des conflits intercommunautaires liés à la transhumance soit réduit de 50%

Pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par la gestion communautaire des conflits de transhumance	Femme 85,2%				Valeur réalisée de l'indicateur : 59,3% de réduction des conflits intercommunautaires sont liés à la transhumance
	83,60%	50%	59,30%	118,6 %	Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de 118,6% de la prévalence des conflits intercommunautaires liés à la transhumance de % dans la zone du projet par rapport à la cible
	Homme 13,3%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il parvenir à un niveau de satisfaction de la gestion communautaire des conflits liés à la transhumance à au moins 50%
	Femme 22,8%				Valeur réalisée de l'indicateur : 57,9% des habitants de la zone du projet exprime une satisfaction de la gestion communautaire des conflits liés à la transhumance
	20,40%	50%	57,90%	115,8 %	Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de 115,8% de la valeur de la cible
					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 60 alertes rapides soient transmis et traitées par les acteurs formés à la TTT
Nombre d'alertes rapides transmises et traitées par les acteurs formés à la TTT					Valeur réalisée de l'indicateur : 39 alertes rapides ont été transmis et traitées par les acteurs formés à la TTT
	0	60	39	65,0%	Progrès accomplis : il y a une réalisation de 65% de la cible
Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du Produit.1.1					
Création et lancement d'un outil de suivi de la transhumance (TTT)					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut parvenir à la mise en place et au lancement de l'outil de suivi de la transhumance (TTT) dans au moins trois (3) zones
	0	3	3	100,0 %	Valeur réalisée de l'indicateur : la mise en place et le lancement de l'outil de suivi de la transhumance (TTT) dans au moins trois (3) zones
Nombre de points de comptage actifs au cours des principales					Progrès accomplis : la création et le lancement de l'outil de suivi de la transhumance (TTT) est une activité réalisée à 100%.
					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut parvenir à la mise en place de 8 points de comptage actifs au cours des

périodes de transhumance					principales périodes de transhumance
	0	8	18	225,0 %	Valeur réalisée de l'indicateur : 12 points de comptage actifs au cours des principales périodes de transhumance ont été mis en place
					Progrès accomplis : 4 points de comptage actifs au cours des principales périodes de transhumance ont été mis en place en plus des résultats programmés
					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut mettre en place quatre (4) mécanismes d'alerte précoces actifs
Nombre de mécanismes d'alerte précoces actifs	0	4	7	175,0 %	Valeur réalisée de l'indicateur : le projet a mis en place six (6) mécanismes d'alerte précoces actifs
					Progrès accomplis : il y a eu deux (2) mécanismes d'alerte précoces actifs mis en place en plus de la cible

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du Produit.1.2

Nombre de rapports produits	0	05 rapports TTT produits (1 rapport de cartographie, 2 rapports de comptage, 2 rapports d'alerte)	05 rapports TTT produits (1 rapport de cartographie, 2 rapports de comptage, 2 rapports d'alerte)	100,0 %	Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins produire 5 rapports TTT (1 rapport de cartographie, 2 rapports de comptage, 2 rapports d'alerte) Valeur réalisée de l'indicateur : rapports TTT produits (1 rapport de cartographie, 2 rapports de comptage, 2 rapports d'alerte); Progrès accomplis : 100%
-----------------------------	---	---	---	-------------------	---

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du Produit.1.3

Nombre de cadres de concertation mis en place et fonctionnels	0	4	4	100,0 %	Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 3 cadres de concertations soient mis en place par le projet et fonctionnels
					Valeur réalisée de l'indicateur : 3 cadres de concertation sont mis en place et fonctionnels
					Progrès accomplis : 100%
Existence d'un cadre de coopération transfrontalier fonctionnel					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 3 cadres de coopération transfrontalière soient mis en place et fonctionnel
	0	3	3	100,0 %	Valeur réalisée de l'indicateur : 3 cadres de coopération

Pourcentage de personnes interrogées qui ont vu leur connaissance sur la transhumance dans la zone transfrontalière améliorée à la suite de la campagne					transfrontalière sont mis en place et fonctionnels
					Progrès accomplis : 100%
	Homme 3,1%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 50% des personnes qui ont vu leur connaissance sur la transhumance dans la zone transfrontalière améliorée à la suite de la campagne
	Femme 2,7%				Valeur réalisée de l'indicateur : 59,3% des jeunes potentiels migrants ont renoncé à la migration irrégulière dû à leur nouveau statut socio-économique
Total 3%	50%	59,30%	118,6%		Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de 118,6% de la valeur cible

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du Produit.1.4

Pourcentage d'acteurs qui connaissent au moins 4 principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance	Homme 7%		Homme... 18%	11%	Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 50% des acteurs connaissent au moins 4 principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance
	Femme 4,9%		Femme... 9%	4,10%	Valeur réalisée de l'indicateur : 16% des acteurs connaissent au moins 4 principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance
	Total 6,4%	50%	16%	32,0%	Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de plus de 32% (par rapport à la situation de référence)
Nombres de textes divulgués dans la zone					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 4 textes soient divulgués dans la zone du projet
	0	4	4	100,0%	Valeur réalisée de l'indicateur : 100% 4 textes ont été divulgués dans la zone du projet
Nombre de jeunes formés					Progrès accomplis : il y a eu 100% de réalisation
					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 800 jeunes potentiels migrants soient formés
	0	800	1500	187,5%	Valeur réalisée de l'indicateur : 1,500 jeunes ont été formé
					Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de 187,5% de 33% de la valeur de la cible

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du résultat 2 Les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données

Pourcentage d'habitants (h/f) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière	Homme... 11,9%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 40% des habitants (h/f) jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière
	Femme... 12%				Valeur réalisée de l'indicateur : 57% des habitants (h/f) jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière
	Total 11,9%	40%	57%	142,5 %	Progrès accomplis : il y a eu une réalisation de la cible de 145,6%
Pourcentage d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance	Homme... 20,9%			Homme 39,9%	Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 40% des habitants (h/f) soient satisfaits des solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance
	Femme... 19,6%		Femme... 58%	Femme 38,4%	Valeur réalisée de l'indicateur : 57,9% la proportion des personnes interrogées (h/f) qui sont satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance
	Total 20,6%	40,0%	57,9%	150,0 %	Progrès accomplis : la proportion des personnes interrogées (h/f) qui sont satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance a connu une augmentation de 150%,
Pourcentage de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur	Homme... 7,0%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 50% des habitants (h/f) soient mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur
	Femme... 4,9%				Valeur réalisée de l'indicateur : 16% la proportion des personnes interrogées (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur
	6,40%	50%	16%	32,0%	Progrès accomplis : la proportion des personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur a connu une diminution avec un écart négatif de l'ordre de 38%,

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du produit 2.1

Pourcentage des membres de la communauté qui estiment que les processus d'élaboration/ réforme du cadre réglementaire ont inclus tous les groupes de la communauté (hommes/ femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs, etc.)	Homme... 7,0%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 70% des membres de la communauté estiment que les processus d'élaboration/ réforme du cadre réglementaire inclus tous les groupes de la communauté (hommes/ femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs, etc.)
	Femme 4,90%				Valeur réalisée de l'indicateur : 70% des jeunes potentiels migrants ont renoncé à la migration irrégulière dû à leur nouveau statut socio-économique
	Total 6,40%	70%	70%	100,0 %	Progrès accomplis : il y a eu un taux de réalisation de 100%
Nombre d'infrastructures pastorales et de couloirs viabilisé /réhabilités	0	4	4	100,0 %	Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins réhabiliter 4 infrastructures pastorales et viabiliser des couloirs /réhabilités
					Valeur réalisée de l'indicateur : 4 infrastructures pastorales ont été viabilisées des couloirs /réhabilités
					Progrès accomplis : il y a eu un taux de réalisation 100%
Nombre de schémas et plan d'aménagement d'exploitation des ressources naturelles		1	1	100,0 %	Valeur réalisée de l'indicateur : 2 infrastructures pastorales réhabilités et aucun couloir viabilisé
Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du produit 2.2					
Proportion d'habitants (h/f) qui jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 40% des d'habitants (h/f) jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière
					Valeur réalisée de l'indicateur : 30% des d'habitants (h/f) jugent que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière
	11,90%	40%	30%	75,0%	Progrès accomplis : il y a eu un taux de réalisation 75%
Proportion d'habitants (h/f) satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 40% des d'habitants (h/f) soient satisfaits par les solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance

aux défis de la transhumance

Proportion de personnes interrogées dans la région (h/f) qui sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur

					Valeur réalisée de l'indicateur : 60% des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ont mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale
20,60%	40%	60%	150,0 %		Progrès accomplis : il y a eu une réduction de 150% de conflits intercommunautaires liés à la transhumance
					Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 50% des personnes interrogées dans la région (h/f) soient mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur
					Valeur réalisée de l'indicateur : 16% des personnes interrogées dans la région (h/f) sont mieux informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur
6,40%	50%	16%	32,0%		Progrès accomplis : il y a eu un niveau de réalisation de 32%

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du produit 2.3

Proportion de jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ayant mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale, désagrégé par sexe et âge	Homme... 10,5%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins 60% des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) mettent en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale
	Femme... 16,7%				Valeur réalisée de l'indicateur : 64% des jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) ont mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale
	Total 46,2%	60%	60%	100,0 %	Progrès accomplis : il y a eu une réduction de 127,5% de conflits intercommunautaires liés à la transhumance
Proportion de jeunes vulnérables et à risque de conflits formés en réinsertion socio professionnelle et devenus acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés désagrégées par sexe et âge	Homme... 10,5%				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 60% des jeunes vulnérables et à risque de conflits soient formés en réinsertion socio professionnelle et deviennent des acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés
	Femme... 16,7%				Valeur réalisée de l'indicateur : 60% des jeunes vulnérables et à risque de conflits ont affirmé être formés en réinsertion socio professionnelle et sont devenus

				acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés
Total 9,6%	60%	60%	100,0 %	Progrès accomplis : il y a eu un taux de réalisation de 100%

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du produit 2.4

				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il fallait parvenir à la mise en place de 20 microprojets agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement
Nombre de micro-projet agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement mis en place au bénéfice des jeunes	0	20	40 micro-projets mis en place	135,0 %
				Valeur réalisée de l'indicateur : 27 microprojets agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement ont été mis en place par le projet
				Progrès accomplis : 135% est le niveau de performance enregistré par l'activité de mise en place des micro-projet agricoles de cohésion sociale et respectueux de l'environnement mis en place au bénéfice des jeunes (soit 7 microprojets de plus par rapport à la cible)

Niveau du progrès enregistré dans la réalisation du produit 2.5

Nombre d'hectares de parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 25 hectares de parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés
				Valeur réalisée de l'indicateur : 36 hectares de parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés
	0	25ha	36ha	144,0 %
Nombre de marchés transfrontaliers redynamisés				Valeur cible de l'indicateur : à la fin du projet, il faut qu'au moins que 2 marchés transfrontaliers soient redynamisés
	0	2	2	100,0 %
				Progrès accomplis : il y a eu il y a eu un taux de réalisation de 100%

Annexe 2 Liste des intervenants du programme

Résultats	Produits	Intervenants ¹⁵	Bénéficiaires ¹⁶
Résultat 1: Les communautés des zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire ont une meilleure compréhension et gestion des enjeux et dynamiques liés à la transhumance et l'accès aux ressources naturelles	Produit.1.1. : L'outil de suivi des transhumances (TTT) est mis en place et opérationnel dans les zones frontalières entre la Guinée et la Côte d'Ivoire	Les Ministères de l'Agriculture et de l'élevage, de la Justice, Autorités communales, préfectorales et régionales Commission Nationale de la Gestion des frontières, Direction Nationale de la Règlementation Administrative et de la Gestion des Frontières. Organisation bilital maroobé (RBM) OIM	Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Éleveurs transhumants, agropasteurs, agriculteurs, jeunes et femmes de la zone
	Produit 1.2. : Les données et analyses issues du système d'alerte et de comptage (TTT) fournissent des informations pertinentes aux autorités et acteurs locaux permettant de réduire les risques de conflits entre éleveurs et agriculteurs sur les zones transfrontalières du projet et d'assurer une transhumance pacifiée.	Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Commission Nationale de la Gestion des frontières, Direction Nationale de la Règlementation Administrative et de la Gestion des Frontières. Leaders communautaires ; Organisation bilital maroobé (RBM) Les ONG partenaires de mise en œuvre OIM	Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Jeunes et femmes éleveurs, agropasteurs et agriculteurs
	Produit 1.3 Les cadres de concertation et de coordination entre les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays sont organisés et prennent des décisions fondées sur les rapports pour prévenir de potentiels conflits.	Ministère de la Justice, ministère de l'Administration Les communautés et les autorités administratives et locales des deux pays Commission Nationale de la Gestion des frontières, Direction Nationale de la Règlementation Administrative et de la Gestion des Frontières. Cadre de gestion et de prévention des conflits Les ONG de mise en œuvre dans les deux pays OIM	Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Jeunes et femmes des cadres de gestion des conflits

¹⁵ Intervenants dans la zone du projet Guinée, Cote d'Ivoire

¹⁶ Bénéficiaires dans la zone du projet Guinée, Cote d' Ivoire

	Produit 1.4. Les acteurs (dont les chefs traditionnels) sont formés, informés et s'accordent sur les réglementations relatives à la gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec une attention particulière au genre	Forces de défenses et de sécurité (FDS) Les ONG et les cabinets de formation dans les deux pays OIM	Les bénéficiaires des renforcements de capacité dans les deux pays Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Jeunes et femmes des cadres de gestion des conflits
Résultat 2 : Les communautés dans la zone frontalière entre la Guinée et la Côte d'Ivoire adoptent des solutions aux conflits issues des cadres de concertation et de l'analyse des données	Produit 2.1 Les couloirs et autres infrastructures de transhumance sont viabilisés avec l'appui des communautés/autorités concourant au renforcement de la confiance entre les autorités et les populations riveraines	Direction Nationale de l'élevage et des ressources animales de la Guinée et de la Cote d'Ivoire Direction préfectorale de l'agriculture et de l'élevage Direction préfectorale de l'environnement et du développement durable Section du génie rural Direction départementale de l'agriculture et de l'élevage Direction départementale de l'environnement et du développement durable Directions de la surveillance du territoire (DST), Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), Commission Nationale de la Gestion des frontières, Direction Nationale de la Règlementation Administrative et de la Gestion des Frontières. FAO	Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Jeunes et femmes. Éleveurs transhumants, agropasteurs, agriculteurs, jeunes et femmes de la zone
	Produit 2.2 : Les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes (femmes et hommes) sont créés et/ou renforcés et fonctionnels.	Directions préfectorales de la jeunesse et des sports Directions départementales de la jeunesse ONG partenaires de mise en œuvre FAO	Éleveurs transhumants, agropasteurs, agriculteurs, jeunes et femmes de la zone
	Produit 2.3 Des chaînes de valeurs autour des filières porteuses comme la pisciculture, les produits forestiers non ligneux et les produits maraichers sont développées, prenant compte des	Directions préfectorales : <ul style="list-style-type: none"> • de l'agriculture et de l'élevage • de l'environnement et du développement durable; • du génie rural Direction départementale de l'agriculture et de l'élevage	Jeunes et femmes pasteurs, agropasteurs et agriculteurs, associations de producteurs/ transformatrice de produits agro pastoraux

	<p>opportunités/complémentarités des marchés frontaliers et soutiennent l'économie verte en faveur des groupements de femmes et de jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction départementale de l'environnement et du développement durable • Direction départementale des infrastructures rurales <p>Autorités communales, Autorités préfectorales et régionales de la Guinée et de la Cote d'Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leaders communautaires ; <p>les ONG partenaires de mise en œuvre FAO</p>	
	<p>Produit 2.4 Des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement sont développés entre les communautés transfrontalières.</p>	<p>Directions préfectorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'agriculture et de l'élevage - de l'environnement et du développement durable; - du génie rural - Direction départementale de l'agriculture et de l'élevage - Direction départementale de l'environnement et du développement durable - Direction départementale des infrastructures rurales - Autorités communales, - Autorités préfectorales et régionales de la Guinée et de la Cote d'Ivoire - Leaders communautaires ; - Les ONG partenaires de mise en œuvre - FAO 	<p>Éleveurs transhumants, agropasteurs, agriculteurs, jeunes et femmes de la zone</p>
	<p>Produit 2.5 Des parcelles agricoles communautaires sont mises en valeur en adoptant des itinéraires techniques résilients au changement climatique et sécurisées (notamment pour les femmes)</p>	<p>Directions préfectorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'agriculture et de l'élevage • de l'environnement et du développement durable; • du génie rural <p>Autorités communales, Autorités préfectorales et régionales de la Guinée et de la Cote d'Ivoire</p> <p>Leaders communautaires ; les ONG partenaires de mise en œuvre FAO</p>	<p>Structures décentralisées des États Collectivités territoriales Jeunes et femmes pasteurs et agropasteurs</p>

Annexe 3 : Matrice d'évaluation du projet

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
1	Pertinence : Dans quelle mesure le projet est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre ? Jusqu'à quel point la conception du projet est en adéquation avec la préoccupation d'atteinte de ses objectifs/effets ?					
	1.1 Après la période de mise en œuvre des activités du projet est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des populations cibles et des priorités du bailleur ?		Plans de travail et rapports de mise en œuvre du projet Documentation du projet Personnel du projet et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel du projet des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le projet conjoint OIM, FAO, les priorités du Gouvernement	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation
	1.2 Est-ce que le projet a apporté une réponse pertinente en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix transfrontalière à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes ? 1.3 Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué ?	1.2.1 Dans quelle mesure le dispositif institutionnel est-il pertinent et ancré à tous les niveaux ? et peut-il valider la TOC ?	Plans de travail et rapports de mise en œuvre du projet Documentation du projet Personnel du projet et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel des programmes et projets, des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le projet conjoint OIM, FAO, les priorités du Gouvernement	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation
		1.3.1 Dans quelles mesures les produits et les effets du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le PBF et les priorités définies par	Personnel des programmes et projets	Interviews avec le personnel du projet, celui du PTF et les parties prenantes Focus group avec les bénéficiaires	Preuve des évaluations des besoins, entreprises dans le cadre des programmes et projets du projet ???????	Synthèse de l'analyse de la documentation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>1.4 Le projet répond-t-il aux priorités nationales et UNDAF des 2 pays ?</p> <p>1.5 Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?</p> <p>1.6 La théorie de changement est-elle valide et pertinente</p>	<p>le Gouvernement des 2 pays et leurs UNDAF ?</p> <p>1.3.2 Es ce que le projet a pris en compte les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les et autres populations de grande vulnérabilité, et comment a-t-il répondu</p>	<p>Personnel des ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, services de sécurité, femmes, jeunes et autres personnes à risque)</p> <p>Documentation programmatique du projet</p> <p>Personnel du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interview avec les bénéficiaires, les organisations paysannes de jeunes & femmes ; autorités locales et les ministères impliquées</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews avec le personnel du projet</p>	<p>Évidence de la contribution effective des effets du projet aux effets UNDAF</p> <p>Proportion de répondants considérant que les effets du projet contribuent effectivement aux effets CCDD</p> <p><i>Coefficient de pertinence CP</i></p>	<p>Analyse et Synthèse des documents et des résultats des Interviews</p> <p>Analyse des résultats des interviews et des focus group</p>
2	<i>Cohérence : Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec les dispositions organisationnel, institutionnelle et dans l'environnement de la consolidation de la paix ?</i>					
	<p>2.1 Les interventions au sein du projet, entre les agences et entre pays ont - elle été cohérentes ? l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées dans le cadre de financement PBF</p>	<p>2.2.1 Dans quelle mesure le projet est cohérent avec les projets antérieurs, de consolidation</p>	<p>Documentation programmatique du projet</p> <p>Personnel du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews avec le personnel du projet</p>	<p>Analyse des résultats des interviews et des focus group</p>	<p>Résultat de l'analyse de la théorie de changement</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>(cohérence interne), par d'autres organisations/partenaires (cohérence externe) ?</p> <p>2.2 Est-ce que le projet crée des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, FAO Guinée et OIM FAO Côte d'Ivoire dans ce champ thématique ?</p> <p>2.3 Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain étaient complémentaires à d'autres interventions du PBF dans les zones du projet ?</p> <p>2.4 Quelles sont les partenariats qui ont contribué ou aurait pu contribuer à la mise en œuvre du projet dans la zone ?</p>	<p>2.2.2 Dans quelle mesure le projet est cohérent avec les projets en cours dans le domaine de la consolidation de la paix.</p>	<p>Documentation programmatique du projet</p> <p>Personnel du projet</p> <p>Toute documentation produite par le projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews avec le personnel du projet</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Analyse des résultats des interviews et des focus group</p> <p><i>Coefficient de Coherence CC</i></p> <p><i>Coefficient de Coherence CC</i></p>	<p>Examen des preuves obtenues</p> <p>Examen des preuves obtenues</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>2.5 Dans quelle mesure l'intervention est-elle en ligne avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système Nation Unie (SNU) sur la thématique ?</p> <p>2.6 Dans quelle mesure le projet crée des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques des deux gouvernements, des communautés et des donateurs dans ce champ thématique ?</p>					
3	Efficacité : Est-ce que le projet a atteint ses objectifs et produit ses effets attendus ?					
	<p>3.1 L'intervention a-t-elle atteint ses résultats visés ?</p> <p>3.2 Dans quelle mesure les résultats atteints ont-ils conduit aux objectifs spécifiques visés ?</p>	<p>3.1.1 Est-ce que l'on constate clairement sur le terrain la réalisation des produits et des effets attendus du projet</p> <p>3.2.1 Quels sont les principaux facteurs internes qui ont</p>	Documentation de suivi et évaluation du projet	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews avec le personnel du projet et partenaires institutionnels</p>	<p>Évidence des progrès/améliorations observées</p> <p>Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès</p>	<p>Examen des preuves obtenues du système de S & E</p> <p>Évaluation des conclusions et des preuves émergentes</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>3.3 Les produits et les effets directs du projet ont-ils été atteints conformément aux plans établis ? Quelle est la qualité des résultats/services/biens fournis ? Quel est le progrès envers les indicateurs et les cibles du projet ? Quelles ont en sont les preuves ?</p> <p>3.4 Comment les jeunes hommes et femmes des groupements accompagnés apprécient-ils le soutien reçu vis-à-vis de leur besoin en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale ?</p>	<p>contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?</p> <p>3.3.1 Les produits atteints renforcent ils la cohésion sociale, la sécurité ; et l'accès équitable au foncier promotion de la croissance inclusive et durable ?</p> <p>3.3.2 Dans quelle mesures les interventions du projet sont complémentaires</p>		Focus group avec les bénéficiaires		Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
		3.5.1 Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d'accompagnement en interne ont-ils été réalisés tel que prévu dans le document de programme ?	Documentation de suivi et évaluation du projet Personnel du projet Bénéficiaires des interventions des Partenaires	Interviews avec le personnel du projet et partenaires institutionnels Focus group avec les bénéficiaires	Évidence des progrès/améliorations observées Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	Évaluation des conclusions et des preuves émergentes Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, de conclusions des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>3.5 Quels facteurs ont contribué à l'atteinte ou non des résultats et des effets attendus du projet dans les 2 pays ? Quels facteurs ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?</p> <p>3.6 Comment les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre ont-ils été surmontés ? Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de la situation extérieure pour garantir l'obtention des effets directs ?</p> <p>3.7 Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet ?</p> <p>3.8 Dans quelle mesure les activités ont-elles été exécutées comme prévu ?</p>		<p>Documentation de suivi et évaluation du projet</p> <p>Personnel du projet</p> <p>Bénéficiaires des interventions des Partenaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Coordination projet</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Coordination projet</p> <p>Interview avec les partenaires de mise en œuvre (Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc)</p> <p>ONG partenaires de mise en oeuvre</p>	<p>Évidence des progrès/améliorations observées</p> <p>Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès</p> <p><i>Coefficient d'efficacité</i></p>	<p>Évaluation des conclusions et des preuves émergentes</p> <p>Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, de conclusions des interviews</p> <p>Synthèse de la revue documentaire</p> <p>Analyse des résultats des interviews</p>
4	Efficience : Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats ?					

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>4.1 Comparé à d'autres projets similaires, est-ce que les moyens de mise en œuvre sont justifiés au regard des coûts réels et des pratiques dans le contexte Guinéen et Ivoirien ? Quel a été le rapport coût/résultats ?</p> <p>4.2 Comment les bénéficiaires et les partenaires évaluent-ils la gestion du projet ?</p> <p>4.3 Les modalités d'exécution du projet ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?</p> <p>4.4 Dans quelle mesure les ressources (fonds, humaines, compétences techniques et temps) ont-elles été converties en résultats ?</p> <p>4.5 Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficience</p>	<p>4.2.1 Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ?</p> <p>4.2.2 Les produits prévus ont-ils été produits avec les intrants fournis ?</p> <p>4.2.3 Est-ce que le projet a été particulièrement à risque ?</p> <p>4.4.1 Dans quelle mesure les ressources financières, humaines (le personnel engagé dans le projet) et les biens pour la mise en œuvre du programme ont été : - suffisantes (en termes de quantité) ? -adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ? -déployées à temps ?</p>	<p>Rapports d'activités, PV de réunions Personnel Coordination du projet</p> <p>Budget du projet au niveau de chaque Résultats Données de dépenses du projet au niveau de chaque Résultat</p>	<p>Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel Coordination projet Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel Coordination projet Interview avec les partenaires de mise en œuvre (Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc)</p> <p>Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel Coordination projet Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel</p>	<p>Évidence qui justifie les conclusions</p> <p>Répondants qui affirment que les groupes thématiques ont été fonctionnels</p> <p>Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets</p> <p><i>Coefficient d'efficience</i></p> <p>Évidence qui justifie les conclusions</p> <p>Répondants qui affirment que les groupes thématiques ont été fonctionnels</p> <p>Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets <i>Coefficient d'efficience</i></p>	<p>Synthèse de la revue documentaire</p> <p>Analyse des résultats des interviews</p> <p>Comparaison des dépenses réelles avec les budgets</p> <p>Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	4.6 Quelle a été la performance du dispositif de mise en œuvre et de suivi du Projet ? Est-ce que le projet a été particulièrement à risque ?	4.4.2 Quel a été le rapport coût/résultats ?				
Impact : Quelles sont les changements positifs ou négatifs, voulu et non voulu des interventions du projet à moyen terme ?						
	<p>5.1 Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix avec les populations cibles dans les zones du projet ?</p> <p>5.2 Quels sont les changements significatifs opérés par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non intentionnels ?</p> <p>5.3 Des mesures ont-elles été prises en temps</p>		<p>Documentation de suivi et évaluation du projet</p> <p>Personnel du projet</p> <p>Bénéficiaires des interventions du</p> <p>Partenaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Coordination projet</p> <p>Interview avec les partenaires de mise en œuvre (Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc)</p> <p>Focus group bénéficiaires</p> <p>Enquêtes ménage</p>	<p>Évidence qui justifie les conclusions issues des entretiens semi structurels, focus group</p> <p>Niveau de satisfaction</p>	<p>Synthèse de la revue documentaire</p> <p>Analyse des résultats des interviews</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ? 5.4 Quelle a été la contribution à l'atteinte des ODD ? Quels facteurs ont contribué à / ou empêché l'atteinte des effets ?					
6	Durabilité : Est-ce que les résultats atteints par le projet sont durables ?					
	6.1 Les bénéficiaires du projet sont-ils durables ? Dans quelle mesure les résultats positifs sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ? 6.2 Est-ce que des mécanismes pouvant favoriser la pérennité des résultats ont été mis en place ? 6.3 Les partenaires (y compris les institutions étatiques) sont-ils en mesure de s'approprier	6.1.1 Dans quelle mesure les populations ont des bénéficiaires sur les effets répliquables ? 6.2.1 Comment les activités et les résultats du projet vont-ils perdurer après sa fin ? 6.3.1 Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le projet ont-elles produit des effets durables ?	Toute documentation produite par le projet Personnel du projet Toute documentation produite par le projet	Revue documentaire Interviews avec personnel et partenaires (Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc), ONG Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires à risque de violence (victimes et/acteurs) Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires à risque de	Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplification des interventions Évidence qui justifie les conclusions issues des entretiens semi structurés, focus group	Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?</p> <p>6.4 Les autorités compétentes et les structures étatiques ont-elles été engagées dans le développement et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?</p> <p>6.5 Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?</p> <p>6.6 Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?</p> <p>6.7 le projet a-t-il eu des effets catalytiques (financiers/non financiers) ?</p> <p>Quelles ont été les efforts de partenariats dans la mise en œuvre</p>	<p>6.3.2 Dans quelle mesure la formulation du Projet a-t-elle été participative ?</p> <p>Comment le projet a-t-il contribué aux capacités durables des acteurs et mécanismes locaux ?</p> <p>Est-ce que le projet a préparé une claire stratégie de sortie ?</p> <p>Enfin, si le projet a t'il fait des efforts pour avoir des effets catalytiques/</p>	<p>Toute documentation produite par le projet</p>	<p>violence (victimes et/acteurs)</p> <p>Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires à risque de violence (victimes et/acteurs)</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Coordination projet</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Revue documentaire</p> <p>Interviews individuelles avec personnel</p> <p>Coordination projet</p> <p>Revue documentaire</p>	<p>Niveau de satisfaction</p> <p>Évidence qui justifie les conclusions issues des entretiens semi structurels, focus group</p> <p>Niveau de satisfaction</p> <p><i>Coefficient de durabilité</i></p>	<p>Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	<p>du projet : la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers ?</p> <p>6.8 Est-ce que les pistes pour une éventuelle deuxième phase d'appui se présentent clairement ?</p>			Interviews individuelles avec personnel		
7	<i>Approches basées sur les droits de l'Homme, l'égalité du genre : Est-ce-que les questions de droits de l'homme et d'égalité de genre ont été prises en compte par du projet</i>					
	<p>7.1 Dans quelles mesures le projet a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion et au respect des droits humains ?</p> <p>7.2 Les outils de suivi (matrice de résultats), l'approche de mise en oeuvre du projet incorporaient-ils une dimension de genre ?</p> <p>7.3 Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les</p>	<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte systématiquement les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, la planification et la mise en oeuvre ?</p> <p>Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives</p>	<p>Document du Projet</p> <p>Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues</p> <p>Personnel du projet, ONG partenaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Interviews avec personnel, ONG partenaires et personnel du projet (Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc)</p> <p>Interviews et focus group avec les populations à risque</p>	<p>Évidence contenue dans les documents</p> <p>Répondants confirmant la prise en compte de ces thèmes transversaux</p>	<p>Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation</p>

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?	aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ? Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes à risques				
	7.4 Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles adressées les contraintes de l'accès des femmes au foncier et aux opportunités économiques aux services et à la participation et aux emplois	Dans quelles mesure les interventions ont permis d'améliorer l'employabilité des femmes, des jeunes	Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du projet et projets, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews ONG partenaires et personnel du projet et Organismes locaux, services déconcentrés et centraux du gouvernement etc Interviews, groupe observation	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects <i>Coefficient de prise en compte du genre et de l'approche basée sur les droits humains</i>	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews

Annexe 4 : Guide des entretiens semi- structurés ouverts

Guide d'entretien aux gestionnaires du projet

1. Quelles ont été les grandes étapes de la conception du présent projet?
2. Quelles sont les acteurs clés qui y ont participé et comment appréciez-vous leur niveau d'implication dans le processus de planification et de mise en œuvre
3. Selon vous les objectifs du projet répondent-ils à leur préoccupation ?
4. Selon vous les résultats du projet ont-ils été suffisamment flexibles pour s'adapter à l'évolution des politiques et stratégies nationales au cours du cycle.
5. Quelle est votre appréciation du niveau d'exécution du projet ? Quelle est votre appréciation de la qualité des résultats obtenus ? Quelle est votre appréciation de l'efficacité du projet ?
6. Le dispositif de coordination et de mise en œuvre du projet fonctionne-t-il efficacement ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
7. Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation du résultat ?
8. Dans quelle mesure les risques identifiés pour le projet se sont-ils matérialisés et comment ces risques et les défis ont-ils été traités lors de la mise en œuvre ?
9. Dans quelle mesure les avantages comparatifs et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?
10. La stratégie de communication rend-elle les résultats du projet plus visibles ?
11. La stratégie du projet est-elle efficace, a-t-elle permis de réduire les coûts de transactions
12. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ?
13. Quelles sont les contraintes à la mobilisation des ressources financières
14. Quels sont les principales contraintes au niveau de la mise en commun du budget
15. Dans quelle mesure les résultats du projet peuvent-ils être mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat et dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans les différents domaines continueront-ils à l'avenir ?
16. Quel a été le degré d'appropriation de chaque axe d'intervention par les institutions de l'Etat ?
17. De quelle manière les capacités nationales ont-elles été renforcées (gouvernement, société civile et ONG)?
18. Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?
19. Quels sont les aspects à consolider ou à abandonner
20. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
21. Quels domaines sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir ?
22. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet

Guide d'entretien avec le PTF

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure

compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)»

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence du projet par rapport priorités nationales ?
2. Es ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou es ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?
3. Quels autres domaines pourriez-vous soutenir ?
4. Dans quelle mesure le projet actuel du projet des Nations Unies a-t-il soutenu les 2 gouvernements à atteindre les objectifs nationaux de développement, a pu s'adapter aux événements imprévus ?
5. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires ?
6. Les efforts déployés par le projet conjoint OIM, FAO et les partenaires Internationaux pour mobiliser les ressources ont-ils été cohérents par rapport aux opportunités et les contraintes ?
7. Dans quelle mesure l'équipe du projet conjoint OIM, FAO a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?
8. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ?
9. Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
10. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité des gouvernements des 2 pays, y compris le renforcement institutionnel ?
11. Selon vous quels domaines du projet sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir ?
12. Avez-vous des rapports annuels et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-elles été efficace selon vous ?
13. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes et ont elle été utilisées de façon efficiente ?
14. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution ?
15. Les résultats sont-ils durables selon vous ? Si Oui quels sont les résultats les plus durables ?
16. Quelles sont les innovations majeures intervenues au cours des interventions
17. Il ya t il des effets catalytiques ?
18. Faites-vous des recommandations sur la gestion du projet, si oui à travers quel canal ?
19. Seriez-vous prêts a vous impliquer dans un projet de la même nature ou pourriez-vous étendre vos portefeuilles à d'autres domaines d'interventions aussi prioritaires ?
20. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
21. Quels domaines de projet sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir?
22. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet

Guide d'entretien Ministères techniques impliqués

*Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « « **Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une***

meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront) »

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Quel est votre niveau d'implication dans la conception du projet ?
2. Que pensez-vous de la pertinence des interventions en fonction de vos priorités /paix, surtout avant pendant et après la période électorale ?
3. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet ?
4. Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?
5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ?
6. Comment avez-vous surmonté ces difficultés ?
7. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
8. Quel est votre niveau d'implication dans le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées
9. Selon vous l'exécution du projet sont-elles efficaces ?
10. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
11. Dans quelle mesure les avantages comparatifs du projet conjoint OIM, FAO et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?
12. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
13. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ? A-t-elle été efficace selon vous?
14. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable? Pourquoi?
15. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du projet ?
Genre
16. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?
17. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?
18. Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?
19. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?
20. Ya t il des changements positifs du point de vue autonomisation des femmes/ responsabilisation etc
21. Ya t il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme et prévention et résolution des conflits ? Dans quelles préfectures ya t ils des changements remarquables et pourquoi?
22. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet?
23. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de des interventions

Guide d'entretien avec ONG prestataires de service

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet **« Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront) »**

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence des projets par rapport aux priorités nationales ?
2. Comment avez-vous été associé au projet comme partenaire d'exécution ?
3. Es ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou es ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?
4. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires
5. Les efforts déployés par le projet conjoint OIM, FAO et les partenaires Internationaux pour mobiliser les ressources ont-ils été cohérents par rapport aux opportunités et les contraintes ?
6. Dans quelle mesure l'équipe du projet conjoint OIM, FAO a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
8. Selon vous comment les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
9. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité du gouvernement, y compris le renforcement institutionnel ?
10. Selon vous quels domaines de programme sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir ?
11. Avez-vous ou rédigé des rapports annuels ? et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-t-elle été efficace selon vous ?
12. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes ?
13. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution ?
14. Les résultats sont-ils durables selon vous ? Si Oui quels sont les résultats les plus durables ?
15. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
16. Quels domaines ont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir ?
17. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet ?
18. Selon vous les bénéficiaires directs du projet ont-ils vu leurs conditions de vie améliorées
19. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis en termes de dividendes de paix ?

Guide d'entretien avec les bénéficiaires (Associations de Femmes, de jeunes, Leaders communautaires Cadre de concertation de gestion des conflits/ Focus group)

Guide pour faciliter les discussions de groupe

1. Comment avez été informé par le projet
2. Quel est votre rôle dans le projet ? Appréciez-vous ce rôle
3. Les interventions ont-ils répondu à vos attentes ?

4. Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet ?
5. Ya t-il plus de tensions, conflits ? Si Oui pourquoi, Si Non Pourquoi ?
6. Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres, avez-vous participé à l'identification des interventions et de vos besoins ?
7. À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ?
8. Ya-t-il eu des améliorations au niveau des conditions de vie, de paix ? Précisez et comment ?
9. Participez-vous à des cadres de dialogue communautaire ? Quelle est la régularité ?
10. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet ont apportés
11. Ya t-il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme, de la prévention et des résolutions des conflits ?
12. Si Oui Selon vous, ces changements vont-ils perdurer à moyen et long terme et pourquoi ?
13. Êtes-vous impliqués dans un cadre de concertation si oui quels sont selon vous les acquis ?
24. Y a-il un changement positif depuis votre engagement dans le partenariat ?
25. Quel est le changement positif que vous percevez des interventions du projet?
26. Quel est votre niveau de satisfaction depuis les interventions sur le plan communautaire ?
27. Êtes-vous consulté dans le domaine de la gestion des conflits foncier, gestion communautaire ou tout autre domaine ?
28. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques ?
29. Ya t-il des changements de comportement positifs du point de vue, protections des cultures, couloirs de transhumance et de prévention et résolution des conflits ?
30. Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles adressées l'implication des femmes dans les décisions et autres structures de gestion des conflits et du foncier ?
31. Les femmes ont-elles eu une amélioration au activités génératrices de revenus aux services sociaux de base?
32. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable ? Pourquoi ?
33. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis?
34. Quels sont les souhaits et les recommandations que vous voudriez voir pris en compte par le projet ?

Agences Nationales

*Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « **Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)** »*

*J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet **A** été conçu et mis en œuvre.*

1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence des projets par rapport aux priorités nationales?
2. Comment avez-vous été associé au projet comme partenaire d'exécution?
3. Es ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou es ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?
4. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires

5. Les efforts déployés par le projet conjoint OIM, FAO et les partenaires Internationaux pour mobiliser les ressources ont-ils été cohérents par rapport aux opportunités et les contraintes ?
6. Dans quelle mesure l'équipe du projet conjoint OIM, FAO a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
8. Selon vous comment les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
9. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité du gouvernement, y compris le renforcement institutionnel?
10. Selon vous quels domaines de programme sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir?
11. Avez-vous ou rédigé des rapports annuels ? et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-elles été efficaces selon vous ?
12. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes ?
13. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution ?
14. Les résultats sont-ils durables selon vous? Si Oui quels sont les résultats les plus durables?
15. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?
16. Quels domaines ont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir ?
17. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet ?

Guide d'entretien avec les structures techniques décentralisées

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « **Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)** »

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

Mon nom est ... et je suis un consultant chargé de l'évaluation finale du projet « **Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront)** »

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le projet a été conçu et mis en œuvre.

1. Quel est votre niveau d'implication dans la conception du projet?
2. Que pensez-vous de la pertinence des interventions en fonction de vos priorités /paix, surtout avant pendant et après la période électorale ?
3. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet ?

4. Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?
5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ?
6. Comment avez-vous surmonté ces difficultés ?
7. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
8. Quel est votre niveau d'implication dans le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées
9. Selon vous l'exécution du projet sont-elles efficaces ?
10. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
11. Dans quelle mesure les avantages comparatifs du projet conjoint OIM, FAO et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?
12. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionné ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
13. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ? A-t-elle été efficiente selon vous ?
14. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable ? Pourquoi ?
15. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du projet ?
Genre
16. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?
17. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissés de côté ?
18. Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?
19. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?
20. Ya t-il des changements positifs du point de vue autonomisation des femmes/ responsabilisation etc
21. Ya t-il des changements de comportement positifs du point de vue de la citoyenneté, des droits de l'homme et prévention et résolution des conflits ? Dans quelles préfectures ya t ils des changements remarquables et pourquoi ?
22. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
23. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de des interventions ?
24. Selon vous les bénéficiaires directs du projet ont-ils vu leurs conditions de vie améliorées
25. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis en termes de dividendes de paix ?

Annexe 5 Questionnaire ménage¹⁷

ENQUÊTE DE PERCEPTION DE LA COMMUNAUTÉ SUR LE PROJET « CONSOLIDER LA COHÉSION SOCIALE TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA GUINÉE POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET ANTICIPATION DES RISQUES ET LE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS LOCAUX (CoSoc Front) »

CONSENTEMENT : Bonjour, je m'appelle

_____ . Nous effectuons actuellement une enquête pour le compte de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). Guinée. Il s'agit d'une enquête de perception de la communauté sur le projet « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux (CoSoc Front).

Nous aimerions vous poser quelques questions afin de comprendre mieux la situation dans laquelle vous vivez, surtout en ce qui concerne les conflits (les différents types, les causes, les conséquences et les modes de gestion).

Vous n'êtes pas obligé d'y participer. Vous pouvez décider de ne pas répondre à certaines questions et vous pouvez mettre fin à l'interview à n'importe quel moment. Toutes les informations que vous nous donnerez resteront confidentielles.

⇒ Est-ce que vous avez des questions à poser à propos de cette enquête ?

⇒ Est-ce que vous acceptez de participer à cette enquête ?

LE REpondant accepte d'être interrogé P Continuer

LE REpondant n'accepte pas d'être interrogé P Fin

DATE DE L'INTERVIEW : / ____ / ____ / 2022 /

jour mois année

ENQUETEUR

: _____ / ____ / ____ /

¹⁷ Cette enquête permettra d'évaluer le niveau de progression des indicateurs clés à partir de la même typologie d'enquête de l'étude de référence .

SUPERVISEUR : _____

/ ____ / ____ /

Fin de l'interview / ____ / ____ / heures / ____ / ____ / minutes

IDENTIFICATION

Nom de la localité : _____ / ____ / ____ /

Sous-préfecture de : _____ / ____ / ____ /

Préfecture/département : _____ / ____ / ____ /

Nom de la Grappe : _____ Numéro de la Grappe : / ____ / ____ /

Début de l'interview / ____ / ____ / heures / ____ / ____ / minutes

SECTION 1: PRINCIPALES CATEGORIES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES POPULATIONS ENQUETEES

	QUESTION	REPONSE	PASSER A
Q01	Sexe de répondant (Cible enquêté)	Sexe masculin 1 Sexe Féminin 2	
Q02	Quel âge avez-vous ?	(âge en années révolues) / ____ / ____ / ans	
Q03	Quel est votre statut matrimonial?	Marié (e) 1 Célibataire 2 Veuf/veuve 3 Divorcé (e) 4	
Q04	Quel est votre plus haut niveau de scolarisation atteint ?	Aucun 1 Primaire : 2 Collège : 3 Lycée : 4 Professionnel/technique : 5 Universitaire /équivalent : 6	

SECTION 2 : PRÉVENTION, GESTION DES CONFLITS ET ÉDIFICATION DE LA PAIX

	QUESTION	REPONSE	PASSER A															
Q05	Votre localité connaît elle des conflits?	OUI 1 NON 2																
Q06	Quels sont les types de conflits enregistrés au cours de ces deux dernières années au sein de votre communauté ?	<table><thead><tr><th></th><th>OUI</th><th>NON</th></tr></thead><tbody><tr><td>Conflit Domanial</td><td>1</td><td>2</td></tr><tr><td>Conflit religieux.....</td><td>1</td><td>2</td></tr><tr><td>Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....</td><td>1</td><td>2</td></tr><tr><td>Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques</td><td>1</td><td>2</td></tr></tbody></table>		OUI	NON	Conflit Domanial	1	2	Conflit religieux.....	1	2	Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	1	2	Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques	1	2	
	OUI	NON																
Conflit Domanial	1	2																
Conflit religieux.....	1	2																
Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	1	2																
Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques	1	2																

		Conflit Politique 1 2 Conflit transfrontalier 1 2 Conflit Minier 1 2 Conflit communautaire..... 1 2 Conflits ethniques..... 1 2 Conflits d'accès aux services sociaux de base 1 2 Conflits intercommunautaires..... 1 2 Conflits avec les forces de défense et de sécurité..... 1 2 Conflits communautaires liés à la transhumance 1 2 Autre. Préciser 99		
Q07	Existe –il des conflits gérés et résolus directement par les mécanismes communautaires ?	OUI 1 NON 2		
Q08	Pouvez-vous nous donner le nombre de conflits, gérés et résolus directement par les mécanismes communautaires ?	/ / /		
Q09	Votre localité connaît elle des conflits liés à la transhumance ?	OUI 1 NON 2		
Q10	Selon vous combien de conflits liés à la transhumance ont été résolu ?	/ / /		
Q11	Êtes-vous satisfaits de la gestion communautaire des conflits de transhumance ?	OUI 1 NON 2		
Q12	Quelle appréciation faites-vous de cette gestion des conflits de transhumance ?	Très satisfait..... 1 2 Satisfait 1 2 Moins satisfait 1 2 Pas du tout satisfait 1 2 Ne sais pas 99	OUI NON	
Q13	Existe –il des conflits dans votre localité, qui ont été gérés et résolus directement par les	OUI 1 NON 2		

	mécanismes communautaires ?																																																		
Q14	Quels sont les conflits qui ont été gérés et résolus directement par les mécanismes communautaire?		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>OUI</th> <th>NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conflit Domanial</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit religieux.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit Politique</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit transfrontalier</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit Minier</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflit communautaire.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits ethniques.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits d'accès aux services sociaux de base</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits intercommunautaires.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits avec les forces de défense et de sécurité.....</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Conflits communautaires liés à la transhumance</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Autre. Préciser</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td></td> <td>99</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		OUI	NON	Conflit Domanial	1	2	Conflit religieux.....	1	2	Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	1	2	Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques	1	2	Conflit Politique	1	2	Conflit transfrontalier	1	2	Conflit Minier	1	2	Conflit communautaire.....	1	2	Conflits ethniques.....	1	2	Conflits d'accès aux services sociaux de base	1	2	Conflits intercommunautaires.....	1	2	Conflits avec les forces de défense et de sécurité.....	1	2	Conflits communautaires liés à la transhumance	1	2	Autre. Préciser	1	2		99	
	OUI	NON																																																	
Conflit Domanial	1	2																																																	
Conflit religieux.....	1	2																																																	
Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	1	2																																																	
Conflits entre les autorités traditionnelles et étatiques	1	2																																																	
Conflit Politique	1	2																																																	
Conflit transfrontalier	1	2																																																	
Conflit Minier	1	2																																																	
Conflit communautaire.....	1	2																																																	
Conflits ethniques.....	1	2																																																	
Conflits d'accès aux services sociaux de base	1	2																																																	
Conflits intercommunautaires.....	1	2																																																	
Conflits avec les forces de défense et de sécurité.....	1	2																																																	
Conflits communautaires liés à la transhumance	1	2																																																	
Autre. Préciser	1	2																																																	
	99																																																		
Q15	Existe – il dans vos localités des points de comptage actifs au cours des principales périodes de transhumance ?	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>																																																	
Q16	Selon vous il existe combien de points de comptage actifs au cours des principales périodes de transhumance ?	/ / /																																																	
Q17	Avez-vous connaissance de l'existence de mécanismes d'alerte précoces actifs ?	<p>OUI 1</p> <p>NON 2</p>																																																	
Q18	Selon vous il existe combien de mécanismes d'alerte précoces actifs présentement ?	/ / /																																																	

Q19	Dans le cadre des mécanismes d'alerte précoces actifs présentement, il a été produit combien de rapports ?	/ / /	
Q20	Est-ce que présentement des cadres de concertation ont été mis en place et fonctionnels	OUI 1 NON 2	
Q21	À votre connaissance, il existe combien de cadres de concertation mis en place et fonctionnels?	/ / /	
Q22	Est-ce que présentement, il existe un cadre de coopération transfrontalier fonctionnel	OUI 1 NON 2	
Q23	Avez-vous bénéficié de renforcement de connaissance sur la transhumance dans la zone transfrontalière à la suite de la campagne ?	OUI 1 NON 2	
Q24	Est-ce que vous connaissez les principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance ?	OUI 1 NON 2	
Q25	Si OUI, vous pouvez citer au moins 4 principes ou textes en lien avec la gestion des ressources naturelles et la transhumance ?	1..... 2..... 3..... 4.....	
Q26	Avez-vous connaissance de l'existence des textes sur les réglementations relatives à la gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec	OUI 1 NON 2	

	une attention particulière au genre		
Q27	Selon vous combien de textes sur la transhumance dans la zone transfrontalière, dans la zone ont été divulgués?	/ / /	
Q28	Pouvez-vous nous dire combien de jeunes ont été formés gestion des ressources naturelles, à la gestion de la transhumance et au foncier rural avec une attention particulière au genre ?	/ / /	
Q29	Avez-vous connaissance de l'existence liés à l'usage des couloirs de transhumance ou de points d'eau conflictuels qui a été résolu	OUI 1 NON 2	
Q30	Selon vous il y a eu combien de conflits liés à l'usage des couloirs de transhumance ou de points d'eau conflictuels qui ont été résolus	/ / /	
SECTION 3 : SOLUTIONS AUX CONFLITS ISSUES DES CADRES DE CONCERTATION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES			
	QUESTION	REPONSE	PASSER A
Q31	Est-ce que les ressources sont mieux gérées de chaque côté de la frontière	OUI 1 NON 2	
Q32	Si OUI ou NON pourquoi	
Q33	Quelle appréciation faites-vous des solutions entreprises pour la résilience économique face aux défis de la transhumance ?	Très satisfaits..... 1 Satisfait..... 2 Assez satisfait..... 3 Pas du tout satisfait..... 4	

		Ne sais pas	99	
Q34	Est-ce que vous êtes informées sur les codes pastoraux et forestiers en vigueur ?	OUI	1	
		NON	2	
Q35	Selon vous est ce que le processus d'élaboration / réforme du cadre réglementaire ont inclus tous les groupes de la communauté (hommes/femmes, jeunes/vieux, différents groupes ethniques, groupes d'utilisateurs, etc.)	OUI	1	
		NON	2	
Q36	Est-ce que vous êtes informées sur de l'existence de schémas et plans d'aménagement d'exploitation des ressources naturelles ?	OUI	1	
		NON	2	
Q37	Est-ce que dans votre communauté, il existe les centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons créés et/ou renforcés et fonctionnels	OUI	1	
		NON	2	
Q38	Si OUI, il existe à votre connaissance combien de centres multifonctionnels d'activités socio-économiques/cellule d'appui conseils pour les jeunes filles et garçons ?	/___/___/		
Q39	Est-ce que dans votre communauté, il existe des mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme fonctionnel ?	OUI	1	
		NON	2	
Q40	Si OUI, il existe à votre connaissance combien de mécanismes de prise	/___/___/		

	en charge des jeunes victimes d'abus et violations des droits de l'homme mis en place et fonctionnel?		
Q41	Est-ce que dans votre communauté, les jeunes leaders communautaires ont mis en place des initiatives socio-économiques en lien avec la cohésion sociale ?	OUI 1 NON 2	
Q42	Est-ce que dans votre communauté, il existe des jeunes vulnérables et à risque de conflits formés en réinsertion socio professionnelle et devenus acteurs de paix et promoteurs des droits humains au sein de leurs communautés?	OUI 1 NON 2	
Q43	Est-ce que dans votre communauté, il existe des jeunes qui ont bénéficié de micro-projets agricoles respectueux de l'environnement ?	OUI 1 NON 2	
Q44	Est-ce que dans votre communauté il existe des parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés ?	OUI 1 NON 2	
Q45	Vous pouvez nous donner la superficie des parcelles agricoles communautaires aménagés et sécurisés ?	/ ____ / ____ / ha	
Q46	Est-ce que dans votre communauté il existe des marchés transfrontaliers redynamisés?	OUI 1 NON 2	
Q47	Vous pouvez nous donner le nombre de marchés transfrontaliers redynamisés ?	/ ____ / ____ /	
Q48	Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement des	OUI Très satisfait..... 1 Satisfait 1	

	marchés transfrontaliers ?	Moins satisfait	1	
		Pas du tout satisfait	1	
		Ne sais pas	99	
Q49	Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la gestion communautaire des conflits liés à la transhumance?		
Q50	Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration l'accès aux ressources naturelles ?		
Q51	Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration de la cohésion sociale ?		
Q52	Quelles recommandations faites-vous dans le cadre du développement des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement ?		
Q53	Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation des parcelles agricoles communautaires ?		

Merci pour votre aimable attention

Annexe 6 Planification de l'échantillonnage

Définition du plan d'échantillonnage et tirage de l'échantillon pour l'enquête quantitative

Base de sondage

Le tirage d'un échantillon probabiliste suppose l'existence d'une liste exhaustive et à jour de toutes les unités statistiques à enquêter (base de sondage). Pour ce faire, nous utiliserons la base de sondage cartographie censitaire du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation. L'Institut National de la Statistique dispose d'un fichier informatique de tous les villages qui ont servi de base à la constitution des ZD créées pour les besoins du RGPH-III.

Ainsi l'approche d'échantillonnage est un échantillon stratifié tiré au hasard : au premier degré seront tirées les villages abritant les populations de transhumants, d'éleveurs résidents et les agriculteurs éleveurs et les agriculteurs et, au second degré, seront tirés les ménages dans lesquelles les jeunes (hommes et femmes) seront choisis de manière aléatoire.

Détermination de la taille globale de l'échantillon

Le besoin de précision devrait considérer plusieurs questions pertinentes avant de déterminer la manière appropriée de calculer la taille globale de l'échantillon. Pour ce faire, est retenue comme méthode, la détermination de la taille globale de l'échantillon, à travers la méthode d'échantillonnage aléatoire. La taille de l'échantillon aléatoire est calculée sur la base d'un compromis, entre les besoins de précision et les ressources disponibles.

De ce qui précède, il est envisagé de calculer une taille globale de l'échantillon nécessaire, en calculant la taille globale de l'échantillon initial et en procédant à des ajustements de celle-ci, qui tiennent compte de la taille de la population et du taux de réponse prévu.

Calcul de la taille globale de l'échantillon initial

La détermination de la taille de l'échantillon initial est une étape importante avant toute enquête, qui est l'occasion d'arrêter la précision de l'analyse. La formule qui est retenue pour le calcul de la taille de l'échantillon initial est la formule ci-dessous.

$$n_1 = \frac{z^2 \hat{P}(1 - \hat{P})}{e^2}$$

À partir de celle-ci, la taille appropriée de l'échantillon pour une enquête, est déterminée sur la base de trois facteurs : a) la prévalence estimée des variables d'intérêt, b) le niveau de confiance désiré, et c) la marge d'erreur acceptable. Dans la formule, n1, e et P sont exprimées en pourcentage et non en proportions.

La valeur utilisée pour chacun des paramètres sont :

le niveau de confiance retenu est de 96%, ce qui donne comme valeur de (z) 1,96 ;

la prévalence estimée de la variable d'intérêt (p) n'étant pas disponible, 0,5 est la valeur qui a été utilisée (valeur conventionnelle dans ce cas de figure 50%) ;

Une marge d'erreur relative (e) de 5% des valeurs estimées.

Ainsi, par application de la formule ci-dessus, les calculs permettent d'avoir une taille d'échantillon de 384 individus.

Ajustement de l'échantillon initial pour la taille de la population jeune

L'ajustement de l'échantillon initial par la taille de la population est obtenu à l'aide de l'équation suivante dans laquelle l'effectif de la population de la zone du projet¹⁸

$$n_2 = n_1 \frac{N}{N + n_1}$$

Avec N = 4.579.805 et n1 égal à 384, l'application numérique de la formule ci-dessous donne une taille de 384 individus.

➡ Ajustement de l'échantillon initial pour l'effet du plan d'échantillonnage

Pour l'effet du plan d'échantillonnage la formule suivante peut servir à ajuster la taille de l'échantillon :

$$n_3 = Deff \times n_2$$

Sur la base du deff = 1 qui suppose que le résultat devrait donner une estimation plus raisonnable de la taille de l'échantillon (c.-à-d. plus large). La taille globale de l'échantillon est alors de 384 ménages avec n2 égal 384.

➡ Ajustement de l'échantillon initial pour le taux de réponse

¹⁸ Tableau 33, RGPH 2014 Guinée : Répartition de la population de des régions administratives par année de projection (perspectives démographiques année 2023) et RGPH 2014 CI : Répartition de la population de des régions administratives par année de projection (perspectives démographiques année 2023)

Pour atteindre la précision voulue pour les estimations de l'enquête, l'équipe de consultants a ajusté la taille de l'échantillon pour le taux de réponse estimé à 95%. L'ajustement pour le taux de réponse, permet de déterminer la taille de l'échantillon final, qui est obtenue par la formule

$$n = \frac{n_s}{r}$$

Sur la base du taux de réponse de 95%, la taille globale de l'échantillon est alors 404 individus.

Répartition de la taille globale de l'échantillon par strate

De ce qui précède, la taille des ménages étant de 404, pour l'ensemble des trois strates. Cet échantillon est suffisant pour estimer des indicateurs fiables sur la participation des jeunes à la transition au niveau national et au niveau des milieux de résidence urbain et rural.

La répartition de l'échantillon global entre les strates sera déterminée proportionnellement à la taille de leur population juvénile de 15 – 34 ans (conformément à la formule ci-dessous).

$$n_h = \frac{N_h}{N} n$$

L'application du principe de l'échantillonnage systématique (SYS), voudrait qu'une part plus importante de l'échantillon soit attribuée à la région qui abrite le plus grand effectif de population. Le choix de cette méthode se justifie aussi, par le fait que la répartition proportionnelle à N, sert aussi à l'auto-pondération du plan d'échantillonnage (c'est-à-dire que toutes les unités ont la même probabilité d'inclusion π , et la même pondération du plan d'échantillonnage, $1/\pi$).

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la taille globale de l'échantillon pour l'enquête par préfecture/département sur la base d'une approche portant sur la probabilité proportionnelle à la taille de la population.

Tableau 01 : Répartition de la taille globale de l'échantillon pour l'enquête par préfecture /département

Pays	Département / Préfecture	Effectif de la population de la zone du projet	Importance relative de l'effectif de la population	Taille de l'échantillon
République de Côte d'Ivoire	Gbéléban	22 578	5,6	23
	Koro	30 261	7,5	30
	Waninou	43 864	10,9	44
	Sipoulou	41 868	10,4	42
	Touba	33 188	8,3	34

	Odiéné	74 481	18,6	75
République de Guinée	Beyla	100 659	25,1	101
	Lola	54 433	13,6	55
Total		401 332	100	404

Méthodologie de tirage des grappes et des ménages

La méthodologie de tirage des grappes et des ménages se réalisera en deux phases : la première phase est la sélection des villages dans les préfectures et département, et la seconde est la sélection aléatoire des ménages dans les villages sélectionnés.

Pour tirer les villages, nous procéderons également à l'échantillonnage aléatoire systématique. Il s'agit de lister toutes les sous-préfectures par préfecture, dans un ordre géographique hiérarchique (stratification implicite), de manière à leur assurer une probabilité de tirage proportionnelle à leur taille (PPT) en termes d'effectif de population.

De ce qui précède, le tirage se fera de la manière suivante :

- Au premier degré, seront tirés les villages conformément à la répartition proportionnelle à l'effectif de la population ;
- Au deuxième degré seront tirés les ménages.

Le tableau 02 donne le résultat de tirage des grappes, sélection effectuée sur la base de la probabilité proportionnée à la population. Cependant dans les sous-préfectures, les zones cibles prioritaires sont tirées sur la base d'un tirage raisonné. Ceci donne la possibilité d'extension de l'échantillon à l'intérieur de la même sous-préfecture.

Tableau 02 : Répartition des résultats du tirage des grappes pour l'enquête par préfecture/département et sous-préfecture

Région	Département / préfecture	Sous-préfecture	Taille de l'échantillon
Région du Bafing	Département de Koro	Bookou (Massala)	15
		Borotou (Niamoutou)	15
	Département de Waninou	Saboudougou (Serigbessedou)	23
		Santa (Zambanagoro)	21
	Département de Touba	Touba (Ngolodougou)	14
		Touba (Ngolodougou)	20
Région du Kabadougou	Département de Gbéléban	Gbéléban	23
	Département de Odiéné	Samango (Logosso)	19
		Bougosso (Diafahana)	19
		Odienné (Sirana de odienné)	19
		Odienné (Yassea)	18
Région du Tonkpi	Département de Sipilou	Sipoulou (Pinè)	22

		Sipoulou (Diata)	20
Région Administrative de N'Zérékoré	Préfecture de Beyla	Koumandou (Togobala)	17
		Gbessoba (Tinkoro)	18
		Gbessoba (Soumailasso)	16
		Karala (Mognoumadou)	14
		Sokourala	19
		Daraguéréla (Toubakouno)	17
	Préfecture de Lola	Tounkarata (Pinè)	14
		Gama-bèrèma (Dirita)	15
		Guéassou (Moribadou)	13
		Guéassou (Samoukadou)	13
			404

Cette base d'échantillonnage est construite à l'aide de données démographiques provenant des résultats du recensement général de la population et de l'habitation (INS – RGPH 2014) aussi bien pour la Guinée et que pour la Cote d'Ivoire. Le choix de certaines localités ont été ciblées par choix raisonné sur la base de la concentration des unités statistiques indispensables pour cette étude de base. Le principe de la répartition proportionnelle de la population n'a pas été violé.

Détermination du nombre de focus groups par préfecture

S'agissant des focus groups, la méthode d'échantillonnage est raisonnée. Dans le cadre de la collecte des données, seront identifiées 35 focus groups repartis selon le tableau ci-dessous. Selon les cibles l'on doit pouvoir développer les focus groups de la manière suivante :

- Mécanismes locaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits (les commissions de règlement des conflits et les commissions domaniales)
- Organisation des groupements d'éleveurs
- Femmes et jeunes leaders (y compris les adolescents) membres des associations de prévention, de gestion et de résolution des conflits
- Organisations de la Société Civile locales impliquées dans les mécanismes de prévention de gestion des conflits
- Les agriculteurs, éleveurs et les transhumants
- Services déconcentrés (Agriculture et élevage, eau et forêt, environnement)..

Tableau 03 : Grille de répartition des focus groups selon les cibles

Désignation	Département / Préfecture					Total
	Beyla	Lola	Waninou	Sipilou	Odienné	
Mécanismes locaux de prévention, de gestion et de résolution des conflits (les commissions de règlement des conflits et les commissions domaniales)	1	1	1	1	1	5

Organisation des groupements d'éleveurs	1	1	1	1	1	5
Femmes et jeunes leaders (y compris les adolescents) membres des associations de prévention, de gestion et de résolution des conflits	1	1	1	1	1	5
Organisations de la Société Civile locales impliquées dans les mécanismes de prévention de gestion des conflits	1	1	1	1	1	5
Les agriculteurs, éleveurs et les transhumants	3	3	3	3	3	15
Services déconcentrés (Agriculture et élevage, eau et forêt, environnement)	1	1	1	1	1	5
Total	8	8	8	8	8	40

Annexe 7 : Modalité de calcul des critères de l'évaluation

Les formules ci-après sont proposées pour le calcul des performances dans l'évaluation.

La Pertinence : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Pertinence » (CP). Il se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d,). Il est noté sur une échelle de 1 à 5¹⁹ et se calcule comme suit :

Tableau N°1 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation
Facteur « a » Après la période de mise en œuvre des activités du projet est-ce que les objectifs du projet sont toujours pertinents à la lumière des besoins des populations cibles et des priorités du bailleur ?	2/2
Facteur « b » Est-ce que le projet a apporté une réponse pertinente en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix transfrontalière à travers l'implication et la participation des jeunes et des femmes ? Comment les besoins et les cibles ont-ils évolué ?	1/1
Facteur « c » Le projet répond-t-il aux priorités nationales et UNDAF des 2 pays ? La théorie de changement est-elle valide et pertinente ?	1/1

¹⁹ Échelle de notation de 1 à 5 : Très insatisfait (0 à 1); Insatisfait (1.1 à 2); Moyennement satisfaisant (2.1 à 3); Satisfaisant (3.1 à 4); Très satisfaisant (4.1 à 5);

Facteur « d » Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet restent valables et pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités des jeunes, des femmes et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?	1/1
---	------------

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :

$$CP = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

La **Cohérence** : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Cohérence » (CC). Il se décompose en deux facteurs (a, b,). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 et se calcule comme suit :

Tableau N°1 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de coherence	La notation
Facteur « a » Les interventions au sein du projet, entre les agences et entre pays ont -elle été cohérentes ? l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées dans le cadre de financement PBF (cohérence interne), par d'autres organisations/partenaires (cohérence externe) ?	1/1
Facteur « b » : Est-ce que le projet crée des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par l'OIM, FAO Guinée et OIM FAO Côte d'ivoire dans ce champ thématique ?	1/1
Facteur ' c » Dans quelle mesure les activités/interventions du projet sur le terrain étaient complémentaires à d'autres interventions du PBF dans les zones du projet ? Quelles sont les partenariats qui ont contribué ou aurait pu contribuer à la mise en oeuvre du projet dans la zone ?	1/1
Facteur « d » Dans quelle mesure l'intervention est-elle en ligne avec les objectifs de développements durables, ainsi qu'avec les stratégies et politiques pertinentes du Système Nation Unie (SNU) sur la thématique ?	1/1
Facteur « e » Dans quelle mesure le projet crée des synergies et des liens entre les interventions, stratégies et politiques des deux gouvernements, des communautés et des donateurs dans ce champ thématique	1/1

Le Coefficient de Cohérence (CC) a été obtenu comme suit :

$CP = a + b+c+d+e$ ou < 5

La durabilité : Pour cet indicateur, on utilise le « Coefficient de Durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau N°3 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation
Facteur « a » • Les bénéficiaires du projet sont-ils durables ? Dans quelle mesure les résultats positifs sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?	1/1
Facteur « b » : Est-ce que des mécanismes pouvant favoriser la pérennité des résultats ont été mis en place ? Les partenaires (y compris les institutions étatiques) sont-ils en mesure de s'approprier des mécanismes mis en place dans le cadre du projet ?	1/1
Facteur « c » Les autorités compétentes et les structures étatiques ont-elles été engagées dans le développement et la mise en oeuvre d'actions d'amélioration de cohésion sociale et de consolidation de la paix ? • Le projet est-il soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales ?	1/1
Facteur « d » : Les partenaires du projet ont-ils la capacité financière et technique de préserver les avantages du projet à long terme et sont-ils déterminés à le faire ?	1/1
Facteur « e » : • le projet a-t-il eu des effets catalytiques (financiers/non financiers) ? quelles ont été les efforts de partenariats dans la mise en oeuvre du projet : la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers ? • Est-ce que les pistes pour une éventuelle deuxième phase d'appui se présentent clairement ?	1/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :

$CD = a + b + c + d + e =$ ou < 5

Efficacité : Pour cet indicateur, on a recours au « Coefficient d'Efficacité »(CE).

Ce coefficient se décompose en deux facteurs (a, b) tels que spécifiés ci-dessous.

Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule comme suit :

Tableau N°4 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficacité »

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation
Facteur « a » : • Comparé à d'autres projets similaires, est-ce que les moyens de mise en oeuvre sont justifiés au regard des coûts réels et des pratiques dans le contexte Guinéen et Ivoirien ? Quel a été le rapport coût/résultats ?	2/2
Facteur « b » : Comment les bénéficiaires et les partenaires évaluent-ils la gestion du projet ? et Les modalités d'exécution du projet ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?	1/1
Facteur « c » • Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité	1/1

Facteur « d » • Quelle a été la performance du dispositif de mise en oeuvre et de suivi du Projet ? Est-ce que le projet a été particulièrement à risque ?	1/1
--	-----

Le coefficient d'efficacité (CE) a été obtenu comme suit :

$$CE = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

Efficience : Pour mesurer l'efficienc

e du projet, l'indicateur « Coefficient d'Efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte deux facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°5 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience »

Facteur d'appréciation de l'efficienc	Notation
Facteur « a » : Degré d'efficienc par rapport à l'obtention des résultats (produits)	2/2
Facteur « b » : Degré d'efficienc par rapport à l'obtention des résultats (effet)	3/3

Le CEF se calcule comme suit :

$$CEF = a + b = \text{ou} < 5$$

Modalité pratique de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience »

Pour mesurer l'efficienc

e des programmes, l'indicateur « Coefficient d'Efficience » (CEF) a été utilisé. Il correspond au ratio entre le taux de réalisation des résultats (TRR) et le taux d'exécution financière (TEF). CEF : TRR/TEF

Rapporté à l'échelle de 1 à 5 cela nous donne la classification suivante :

0,0 à 0,30 : Efficienc

e très insatisfaisante/ Très insatisfait (0 à 1);

0,31 à 0,45 : Efficienc

e insatisfaisant/ Insatisfait (1.1 à 2);

0,46 à 0,60 : Efficienc

e moyennement satisfaisante/ Moyennement satisfaisant (2.1 à 3);

0,61 à 0,79 : Efficienc

e satisfaisante/ Satisfaisant (3.1 à 4);

0,80 à supérieur à 1 : Efficienc

e très satisfaisante/ Très satisfaisant (4.1 à 5);

Thème transversal genre : On utilise l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, à la prise en compte de la dimension genre, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°6 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genree »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation
Facteur « a » : Dans quelles mesures le projet a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion et au respect des droits humains ?	3/3

Facteur « b » : Les outils de suivi (matrice de résultats), l'approche de mise en oeuvre du projet incorporaient-ils une dimension de genre ?	1/1
Facteur « c » : Si les groupes cibles ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées ?	1/1

Le Coefficient Genre (CG) a été obtenu comme suit :

$$CG = a + b + c = \text{ou} < 5$$

Gestion du rendement : On a recours au Coefficient de Gestion selon le Rendement (CGR) pour apprécier cet élément. Le CGR se décompose en cinq facteurs, comme précisé dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau N°8 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient gestion du rendement »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la gestion du rendement	Notation
Facteur « a » : Les cadres de mesure de rendement actuels permettent-ils de faire un suivi adéquat des résultats de la projet	1/1
Facteur « b » Les indicateurs de suivi évaluation étaient-ils SMART?	1/1
Facteur « c » : Les mécanismes de suivi-évaluation ont-ils été utilisés adéquatement pour des prises de décision?	1/1
Facteur « d » : le projet a-t- il intégré les risques dans le déroulement du projet? sont-ils mitigés	1/1
Facteur « d » : le mécanisme de partenariat permet-il une meilleure gestion du projet	1/1

Le Coefficient de « Gestion du Rendement » (CGR) a été obtenu comme suit :

$$CD = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

Annexe 8 Fiche de transcription des focus

FOCUS GROUPS	QUESTIONS	TRANSCRIT	SYNTHESE
ONG PARTENAIRES DE SERVICES (AJSPDD ET AFA)			
ONG partenaires de services (AJSPDD et AFA)	1. Comment jugez-vous le niveau de pertinence des projets par rapport aux priorités nationales?	Le niveau de pertinence des projets par rapport aux priorités nationales est élevé.	Pertinence des projets très élevée par rapport aux priorités nationales
	2. Comment avez-vous été associé au projet comme partenaire d'exécution?	AJSPDD et AFA ont été associées aux projets suite à un Avis d'appel d'offres ouverts	Sélection par Appel d'Offres ouverts
	3. Est-ce un alignement conséquent sur les priorités du pays ou est-ce que c'est selon vos domaines d'interventions ?	Oui un alignement conséquent selon les domaines d'interventions de l'AJSPDD et AFA	Elles n'ont pas été en capacité de prouver que le projet est aligné sur les priorités nationales (aucun comparateur disponible)
	4. Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux priorités et aux besoins des bénéficiaires	Le projet a pris en compte la problématique de la paix et la cohabitation pacifique entre transhumants et communautés d'accueils ; Soutenu les moyens de subsistance des communautés à travers des AGR Apporter les intrants et les petits outillages agricoles, Mis en place des comités de prévention et de gestion des conflits et renforcer les capacités des bénéficiaires et créer un cadre dialogue constructif entre agriculteurs et éleveurs et entre les communautés frontalières guinéo-ivoiriennes	Appui aux mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits Promotion de l'autonomisation des femmes et couches vulnérables
	5. Dans quelle mesure l'équipe du projet conjoint OIM, FAO a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans du projet et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires ?	L'équipe du projet conjoint OIM-FAO a contribué à la gestion des conflits entre communautés riveraines, permis de renforcer la cohésion sociale, entre communautés guinéennes et ivoiriennes, renforcer le dialogue, au suivi régulier, le renforcement des capacités des bénéficiaires, la facilitation du circuit administratif et l'appui en conseils et orientations	Gestion concertée, coordination conjointe FAO-OIM, promotion de la paix et du dialogue

6. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?	La prédisposition des membres des deux ONG et des bénéficiaires à collaborer et à vivre dans la paix et l'entente. Existence aussi les textes de lois relatifs à la transhumance et au déplacement des bétails et l'existence de compétences requises du personnel	Dynamique de groupe, efficacité et efficace dans la gestion, adhésion et disponibilité des communautés, soutien des autorités, des collectivités et des pouvoirs traditionnels
7. Selon vous comment les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?	Les mécanismes de coordination ont fonctionnés de manière décentralisée et parallèles (Equipe conjointe OIM-FAO, ONG prestataires, Autorités (services techniques, bénéficiaires directs, communautés). On n'a une bonne perception et il est une source d'inspiration à intégrer dans notre gouvernance.	Gestion concertée participative
8. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la capacité du gouvernement, y compris le renforcement institutionnel?	La prise en compte de la problématique de la paix et la transhumance contribue à réaliser l'une priorité de l'Etat guinéen en matière de la stabilité sociale et sécuritaire et renforce l'autorité de l'Etat auprès des communautés à la base	La promotion de la paix, la cohabitation pacifique et l'appui aux moyens de subsistance des communautés
9. Selon vous quels domaines de programme sont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le pays à l'avenir?	La vulgarisation du code de la transhumance et le déplacement des bétails, la vulgarisation du calendrier agropastoraux transfrontaliers, l'aménagement des couloirs de transhumance, l'aménagement des parcs de jours et de nuits, la réglementation de la transhumance, l'appui aux moyens de subsistance des femmes et des agriculteurs, l'appui à l'employabilité des jeunes et adolescents.	Les mécanismes locaux de gestion des conflits, le renforcement des capacités, les cadres de concertation, la formation et la vulgarisation des textes de lois
10. Avez-vous ou rédigé des rapports annuels ? et quelle est votre appréciation sur les exécutions techniques du projet ? ont-elles été efficace selon vous ?	Oui, nous redisons des rapports annuels d'activités. L'exécution technique du projet a été efficace	Aptitudes à rédiger les rapports
11. Selon vous les ressources mises à dispositions du projet sont-elles suffisantes ?	Oui, elles sont suffisantes	Proportionnalité entre les ressources et les taches
12. Quelle votre appréciation sur les délais d'exécution ?	Les délais sont raisonnables et ont été respectés	
13. Les résultats sont-ils durables selon vous? Si Oui quels sont les résultats les plus durables?	Oui, ils sont durables. Les résultats les plus durables : <ul style="list-style-type: none"> - Les cadres de dialogues, les mécanismes de paix, le renforcement des capacités, l'appui en boeufs de charrues, - Les groupements formés et le renforcement des capacités apporté par le projet 	La formation, le renforcement des capacités des bénéficiaires, les comités de prévention des conflits

	<p>I4. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet, (conception, mise en œuvre)?</p>	<p>Le projet a permis d'organiser et de structurer les communautés et donner un début d'institutionnalisation de la transhumance; Il a permis de découvrir et de connaître la problématique de la transhumance, il a favorisé l'engagement des autorités administratives et locales des deux pays concernés, Les visites d'échanges d'expériences inter pays ont ouvert nos yeux et amener une prise de conscience sur la problématique de la transhumance ; il a permis de nous rendre compte de l'existence d'un projet analogue en CI ainsi que la réglementation de la transhumance en Côte d'Ivoire contrairement à la Guinée, De plus, il nous a permis de comprendre qu'en CI, les préfets ont le pouvoir de prendre des décrets d'application dans leur circonscription territoriale contrairement à la Guinée. Il a en plus permis de comprendre le comportement des éleveurs étrangers qui, au départ viennent comme transhumants, mais finissent par rester sous la complicité de tuteurs maliens résidents en Guinée. En d'autres termes, les éleveurs étrangers ne viennent pas en transhumance, mais viennent pour s'installer définitivement. Les limites de nos frontières sont largement agressées par les ivoiriens et y ont installés des plantations et des villages à maintes endroits de Beyla jusqu'à Lola .</p>	<p>Faible prise en compte par l'Etat guinéen de la triste réalité de la transhumance avec ses corollaires de conflits et les dégâts sur l'environnement Manque de couloirs de transhumance, Il y a de vrais transhumants qui viennent et qui se retournent et il y a ceux qui viennent se sédentariser</p>
	<p>I5. Quels domaines ont les plus pertinents et les plus stratégiques pour le Projet à l'avenir ?</p>	<p>23 nouvelles communautés en Guinée et 19 en Côte d'Ivoire sont à intégrer dans le nouveau programme ; l'ouverture et l'aménagement des couloirs de transhumance à l'image de la CI ; Impliquer les autorités politiques et administratives des pays de départ des éleveurs étrangers dans la gestion des problèmes de transhumance.</p>	<p>Faire l'extension sur les localités non touchées par la première phase du projet</p>
	<p>I6. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite des interventions du projet ?</p>	<p>Renforcer les capacités du personnel des ONGs prestataires AJSPDD et AFA sur les procédures de gestion des Nations Unies ; Faire l'extension des projets sur 42 villages non touchés par le présent projet dont 23 en Guinée et 19 en CI ;</p>	<p>Renforcer les capacités du personnel des structures sou traitantes Construire des couloirs de transhumance</p>

		Créer et baliser des couloirs de transhumance conventionnels là où il est nécessaire et recouvrir l'existants en CI ; Règlementer la transhumance en Guinée :	Règlementer à l'image de la CI la transhumance en Guinée
	17. Selon vous les bénéficiaires directs du projet ont-ils vu leurs conditions de vie améliorées	Oui, avant le projet, beaucoup d'agriculteurs étaient victimes de dévastation de leurs champs et récoltes, d'incendies de plantations et de vol. mais le projet a tout règlementé ; Des intrants, semences, outillages, bœufs de labour ont été mis à la disposition des groupements ; les formations organisées, les cadres de concertation mis en place, les activités de sensibilisation et de dialogue, la structuration et le renforcement des capacités des groupements maraichers et agricoles ainsi que le renforcement des capacités d'autonomisation économiques des femmes ont contribué à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires.	Le projet a contribué à réduire les conflits et à renforcer les conditions de subsistance des communautés vulnérable, et à renforcer les capacités endogènes des communautés en prévention, gestion des conflits et cohésion sociale
	18. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis en termes de dividendes de paix ?	La formation et les sensibilisations conjointes agriculteurs et éleveurs, l'installation des comités mixtes de prévention des conflits et l'appui en moyens de déplacement	La construction des couloirs de transhumance, la construction des pacs de jours et de nuits, le renforcement des capacités des cadres de concertation et comités de prévention des conflits
ASSOCIATIONS DE FEMMES, DE JEUNES, LEADERS COMMUNAUTAIRES ; CADRE DE CONCERTATION DE GESTION DES CONFLITS, GROUPEMENTS DE TRANSHUMANTS, D'AGRICULTEURS, D'AGRO PASTEURS			
Associations de Femmes, de jeunes, Leaders communautaires ; Cadre de concertation de	14. Comment avez été informé par le projet	Ce sont les agents du projet qui nous ont informés de l'arrivée de ce projet en faveur de la paix	Sources d'information officielles en provenance des agents des ONGs prestataires
	15. Quel est votre rôle dans le projet ? Appréciez-vous ce rôle	Ils nous disent qu'ils sont venus nous aider et que nous allons former des groupements et ce que nous avons fait. Ils nous ont dit d'être disponibles pour le travail et on a donné notre accord	Participation à l'identification des besoins, aux formations et rencontres techniques et la mise en œuvre de nos activités
	16. Les interventions ont-ils répondu à vos attentes ? Avez-vous participé à l'identification des interventions et de vos besoins ?	Oui, aujourd'hui le projet assiste et nous sensibilise pour la paix Oui on a assisté à l'identification de nos besoins	Le projet a répondu à la demande sociale des collectivités

gestion des conflits, Groupements de transhumants, d'agriculteurs, d'agro pasteurs	17. Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec les communautés depuis que vous participez au projet ?	Dans le domaine de la paix, les conflits diminuent, la cohésion se renforce entre nous femmes et nos enfants. Les hommes aussi commencent à s'entendre entre eux par ce que quand les agents du projet viennent ils organisent des sensibilisations sur la paix et l'unité entre nous et avec les éleveurs étrangers Dans ce cadre-là, j'ai participé à une réunion de sensibilisation sur la paix en côte d'ivoire	Réduction drastique des conflits et renforcement de la cohésion sociale grâce aux champs en communs des groupements
	18. Ya t il plus de tensions, conflits ? Si Oui pourquoi, Si Non Pourquoi ?	Non, grâce aux séances de sensibilisation les conflits ont beaucoup diminué	Il n'y a pas de tensions visibles
	19. avez-vous participé à l'identification des interventions et de vos besoins ?	Oui, nous l'avons signalé dans la première question	
	20. Participez-vous à des cadres de dialogue communautaire ? Quelle est la régularité ?	Oui, quand il y a des réunions, les hommes invitent nos responsables et si c'est problème de conflits nous participons aux assises. Deux à trois fois dans le mois	Les cadres de concertations sont participatifs et inclusifs
	21. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du projet ont apportés	Le projet nous a permis d'être en groupement et de travailler ensemble. Ce sont des moments pour nous de discuter de nos problèmes, de partager nos inquiétudes et de nous entraider entre nous femmes	Le renforcement de la cohésion sociale, la promotion du dialogue
	22. Ya t il moins de conflits ?	Oui, il ya mois de conflits. Mais on doit pas baisser les bras par ce que les animaux se promènent toujours dans les champs avec leurs propriétaires	Les conflits ont diminués grace au projet
	23. Êtes-vous consulté dans le domaine de la gestion des conflits foncier, gestion communautaire ou tout autre domaine ? (question pour les femmes leadeurs)	Oui, les hommes nous consultent. Mais on a une cheffe par qui tout passe et c'est elle qui nous informe. Dans nos familles, quand on parle du foncier nous sommes impliquées à titre d'information, mais pas pour donner notre point de vue, la femme n'a rien a voir dans ça, ce sont les sages, nos papas et nos maris qui gèrent ça la. Au village, s'il y a une assise communautaire autour du foncier, on peut aller là-bas pour écouter mais pas pour prendre la parole	Oui, nous sommes consultées
	24. Dans quelle mesure les interventions du Projet ont-elles adressées l'implication des femmes dans les décisions et autres structures de gestion des conflits lies à la transhumance ?	Je dis alhamadouli, nous femmes sommes en groupements et puis on a reçu beaucoup agricoles. Aussi, notre présidente est informée sur la situation des conflits et à son tour nous informe	Les femmes sont représentatives des interventions du projet

<p>25. Les femmes ont-elles bénéficié d'une Activité Génératrice de Revenu ? Y a-t-il eu une amélioration de revenus ?</p>	<p>Oui, grâce au projet on a reçu des outillages agricoles, des semences, des grillages, des matériels de protection au champ pour le maraichage et la riziculture La première campagne n'a pas marché parce que les semences importées reçues n'avaient pas un pouvoir germinatif élevé. De plus le peu qu'on avait eu (des tomates) se sont gâtés au cours du transport par ce que le taximètre est tombé avec. Le champ de riz n'est pas encore en maturité</p>	<p>Le maraichage, la riziculture, l'élevage des petits ruminants et des jeunes ouvriers formés et soutenus</p>
<p>26. Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques ?</p>	<p>Ils nous ont demandé de faire la liste des groupements en tenant compte des femmes et personnes vulnérables et ce que l'on a fait</p>	<p>L'identification des bénéficiaires a été participative et inclusive</p>
<p>27. Y a-t-il des changements de comportement positifs du point de vue, protections des cultures, couloirs de transhumance et de prévention et résolution des conflits ?</p>	<p>Oui tout le monde veut bien se comporter pour bénéficier des appuis du projet. Actuellement beaucoup de femmes veulent entrer dans nos groupements et l'implication du grand sage du village a montré l'intérêt du projet à la population</p>	<p>Moins de violences et de conflits et le monde est sensibilisé</p>
<p>28. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durables ? Pourquoi ?</p>	<p>Deux bœufs de labour avec charrue, grillage, motopompe, les formations sur la paix, le comité de paix</p>	<p>Le projet a octroyé aux groupements des outillages agricoles, des petits ruminants et formés et équipés les comités de prévention des conflits</p>
<p>29. Dans quels domaines les appuis sont-ils nécessaires pour consolider les acquis ?</p>	<p>Apporter plus d'appui aux femmes et aux jeunes Apporter des grillages pour sécuriser nos champs face aux animaux</p>	<p>Apporter plus d'appuis aux vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicaps)</p>
<p>30. Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles ?</p>	<p>Nous voulons des terrains propres aux groupements pour exercer en toute indépendance nos activités sur le long terme. Pour cela, plaider nos causes auprès des anciens, les sages et les propriétaires domaniaux. Dans nos familles respectives, plaider notre cause pour avoir un lopin de terre pour nous-mêmes</p>	<p>Plaidoyers pour plus de droits pour les femmes à l'héritage et à la succession</p>

	31. Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de la gestion communautaire des conflits liés à la transhumance?	Le gouvernement doit aider les éleveurs étrangers soit à construire des enclos ou à se retourner chez eux. Et nous les femmes et nos maris agriculteurs nous donnés un tracteurs à la place des petits outillages pour faire des grandes superficies Renforcer davantage les capacités d'autonomisation des comités de prévention des conflits en AGR	Construire des enclos et des parcs, construction des couloirs de transhumances et marchés à bétails
	32. Quelles recommandations faites-vous dans le cadre du développement des micro-projets agricoles transfrontaliers de cohésion sociale respectueux de l'environnement ?	Venez nous aider à mettre la limite entre nous avec nos voisins de l'autre côté par ce que on est ménagés avec eux et la gestion des terres pose problèmes	La matérialisation des limites de nos frontières
	33. Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation des parcelles agricoles communautaires ?	Les éleveurs doivent construire des enclos pour contenir les bœufs Les éleveurs étrangers qui sont là doivent maintenant partir Les périmètres agricoles doivent être sécurisés par les enclos de grillages ou des fers barbelés Encourager et soutenir la sédentarisation des agriculteurs par le système d'assolement tout en apportant des matériels de sécurisation des périmètres agricoles	Accompagner et faciliter le retour des éleveurs étrangers dans leurs pays d'origines
	34. Quelles recommandations faites-vous dans le cadre de l'amélioration de la cohésion sociale ?	Vous savez nous les femmes nous voulons la paix. Renforcer nos capacités d'autonomisation par des fonds de commerce, un tracteur pour tous les groupements, et former nous en prévention et gestion des conflits et plaider notre cause pour l'obtention des terres de culture sans oublier nos enfants (les jeunes à l'âge de faire des métiers)	Appuyer plus de femmes en AGR et les jeunes

STRUCTURES TECHNIQUES

Structures techniques	26. Quel est votre niveau d'implication dans la conception du projet?	En tant qu'administration et services déconcentrés de l'Etat, nous sommes impliqués dans le projet à 50%	Les autorités sont impliquées à 50% dans les aspects techniques liés au suivi
	27. Que pensez-vous de la pertinence des interventions en fonction de vos priorités /paix, conflits liés à la transhumance?	Ces projets cadrent exactement avec les priorités nationales de l'Etat en matière de la stabilité sous régionale et la cohabitation pacifique au sein de nos communautés par ce que sans paix, pas de développement. Ce projet a renforcé la coopération transfrontalière	Le projet cadre avec l'UNDAF et le PNDES 2020
	28. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet ?	Nous pouvons estimer à ce jour à 90% tout en tenant compte du marché à bétail en chantier et l'appui en attente des ouvriers formés (les jeunes évoluant dans des corps de métiers), la non identification	Estimer à 90%

		et l'aménagement des couloirs de transhumance, la non élaboration des conventions et accords Guinée-CI, ...	
29. Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?		La construction du marché à bétail, la formation et le renforcement des capacités des bénéficiaires et parties prenantes (autorités, collectivités territoriales, communautés, bénéficiaires) de part et d'autre des deux pays, la mise en place et le renforcement des capacités des comités de gestion des conflits en moyens logistiques, la formation des jeunes ouvriers, la mise en place des cadres de concertation, les visites d'échanges et rencontres inter-Etats Guinée-Conte d'Ivoire, l'appui aux groupements de femmes et de jeunes en AGR, en intrants, petits outillages et formation, l'appui à un handicapé dans la sous-préfecture de Sinko (Beyla), le recrutement de deux ONG locales (AJSPDD et AFA) pour la mise en œuvre du projet, le dénombrement des bouviers et bétails par les Enumérateurs avec 23 000 têtes de bœufs entrants en transhumance et 17 000 têtes de bœufs retournés l'an dernier (selon les Enumérateurs), la formation/mise à niveau de certains cadres des services déconcentrés chargés du suivi en mécanisme de gestion des conflits, l'implication des autorités préfectorales de Beyla et Lola à tous les niveaux dans une campagne de sensibilisation tout le long des frontières dans les localités touchées par le projet	Marché à bétails, mise en place des cadres de concertations/comités de prévention des conflits et renforcement de leurs capacités, la formation des jeunes aux métiers, l'implication des ONG locales ; la formation et le déploiement des énumérateurs et sentinelles
30. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ?		Le manque de couloirs de transhumance, le non-respect et non application de POLICE SANITAIRE aux portes d'entrées, l'enclavement des zones cibles compte tenu des routes, les fleuves et la saison des pluies, le manque de collaboration franche entre villages frontaliers riverains, le manque de réseau téléphonique de nombreuses localités touchées par le projet, la non réglementation de la transhumance côté guinéen laissant libre voie aux éleveurs étrangers, l'installation définitive de beaucoup d'éleveurs étrangers venus dans le cadre de la transhumance, l'absence de convention ou la méconnaissance des conventions entre les deux pays relatifs à la transhumance et le code pastoral, l'absence de parcs de jours et de nuits pour les animaux, la divagation des animaux, ...	L'accessibilité des communautés Absence de polices sanitaires Manque de couloirs de transhumance Le refus de retourner d'un bon nombre d'éleveurs étrangers dans leurs pays d'origines

31. Comment avez-vous surmonté ces difficultés ?	Nous avons envoyé des courriers ou des personnes physiques transmettre des messages là où il n'y avait pas de réseau ; Pour les villages situés derrière le fleuve, nous avons confectionnés des pirogues en collaboration avec les villages concernés pour la traversée ; Nous avons utilisés des motos là où les véhicules à quatre roues ne peuvent pas aller	Usage de solutions alternatives (utilisation de pirogues, de motos à la place des véhicules, courriers à la place du téléphone)
32. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?	Il a été participatif et décentralisé chacun en fonction de son mandat (ONGs prestataires, administration, collectivités locales, équipe conjointe IOM-FAO, les bénéficiaires directs) Aucune insuffisance majeure n'a été décelée	Dispositif participatif et inclusif
33. Selon vous l'exécution du projet sont-elles efficaces ?	Oui, efficace au vue des résultats probants sur le terrain	
34. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le Projet se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?	La communication et le partage d'informations, la confiance entre les équipes, l'approbation du projet par les autorités et les bénéficiaires à la base, l'engagement mutuel de toutes les parties prenantes ; L'implication de toutes les parties prenantes (société civile, jeunes, femmes, hommes, autorités, équipes du projet, etc) Par contre, l'enclavement complet du village de Soumahilassou a contraint l'équipe conjointe de la mise en œuvre du projet à délocaliser un forage au profit du village de Toubakouno facilement accessible pour le pas perdre l'acquis	L'unité et l'entente dans l'équipe, harmonisation des interventions Gestion participative La réconciliation entre communautés voisines
35. Dans quelle mesure les avantages comparatifs du projet conjoint OIM, FAO et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?	Esprits collaboratif, unis dans l'action, l'engagement collectif, le caractère participatif du projet, implication de toutes les parties prenantes	La gestion concertée a favorisé la réussite du projet
36. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?	Dans un esprit participatif et collaboratif ; Notre perception est bonne et nous l'encourageons et le vulgarisons auprès des ONG locales chargées du suivi et des collectivités locales	Bonnes perceptions des ONG
37. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière du projet ? A-t-elle été efficace selon vous ?	N/A du moment où la partie nationale n'a pas reçu copie du budget, ni associé à la gestion directe des ressources financières	La gestion financière relève de la FAO, OIM et les ONG prestataires
38. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durables ? Pourquoi ?	La construction du marché à bétail est tournant déterminant dans le secteur de l'élevage en Guinée, après viennent les actions de	Le marché à bétail, les appuis aux groupements de femmes et jeunes, le renforcement des

		renforcement des capacités en prévention/gestion des conflits et l'appuis aux moyens de subsistance des communautés	capacités des comités de prévention des conflits
	39. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?	Dans les l'identification des bénéficiaires et des appuis apportés par le projet, les femmes se hissent au premier plan dans les groupements, dans les comités de paix, parmi les jeunes ouvriers formés. Elles prennent également part aux ateliers de formation/rencontres inter Etats, réunions villageoises, les cadres de concertation et les séances de résolution des conflits. En gros, nous pouvons estimer que les femmes représentent 45% des bénéficiaires toutes entités confondues.	Près de 45% des femmes ont bénéficié des appuis
	40. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?	Sur la base d'une enquête villageoise participative, les vulnérables ont été identifiés et associés au projet (exemple d'un handicapé à Sinko) et d'autres femmes sans ressources, sans terres érigées en groupements et appuyées	L'identification des bénéficiaires a tenu compte des vulnérables
	41. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?	Des séances de sensibilisation ont été menées dans ce sens tout en s'appuyant sur les textes de lois relatifs aux droits des femmes à l'héritage et le droit à la succession, nous avons également entretenu les responsables coutumiers à ce sujet	Les chefs coutumiers sont impliqués dans les séances de sensibilisation relatives aux droits des femmes
	42. Ya-t-il des changements positifs du point de vue autonomisation des femmes/ responsabilisation etc	Oui, de plus en plus, les femmes sont impliquées aux rencontres, prennent la parole, et élus à des postes de responsabilités dans les groupements et les conseils de districts. Cependant, la résistance de la coutume sur le droit de possession directe de la femme à la terre comme propriété perdure encore de nos jours	Oui, grace aux appuis apportés aux femmes, leur autonomisation est accrue
	43. Ya-t-il des changements de comportement positifs du point de vue de la prévention et résolution des conflits ? Dans quelles préfectures y a t ils des changements remarquables et pourquoi?	Oui les villages comme Sokourala, Karala (Kobala), Diraguérela, Boola (préfecture de Beyla), Guéasso (Moribassou, Wolono) où il y a eu morts d'hommes et de destruction de bétails et de cultures dans les conflits agriculteurs-éleveurs ont commencé à changer positivement et acceptent le dialogue entre eux dans les cadres de concertation grâce au projet et les comités de prévention et de résolution des conflits	Oui il y a une prise de conscience individuelle et collective des communautés et beaucoup de communautés se sont rapprochées
	44. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet?	Lors des visites de travail en république sœur de CI nous avons appris plusieurs leçons parmi lesquelles :	La question de la transhumance devrait être au cœur de la politique du

		<ul style="list-style-type: none"> - L'administration guinéenne s'intéresse peu à la transhumance tandis que celle ivoirienne s'est appropriée et réglementée. - De même, les couloirs de transhumance sont conventionnelles, protégés et suivis en Côte d'Ivoire, ce qui permet d'éviter assez de conflits et de capitaliser les recettes en la matière à l'Etat ivoirien. - Le projet a également permis de réchauffer les relations diplomatiques et communautaires entre la Guinée et Cote d'Ivoire et favoriser le dialogue intercommunautaire - La mise en place des énumérateurs et sentinelles transhumants, la formation de 100 jeunes aux corps de métiers contribue à l'employabilité jeunes, les visites régulières du ministre guinéenne de l'Agriculture et de l'Elevage à la base; - La prise en charge rapide des informations sécuritaires le long des frontières - Le monitoring par les deux parties ivoiriennes et guinéennes de la gestion des heurts et autres situations sécuritaires le long des frontières des deux pays 	<p>ministère de l'agriculture et de l'élevage grace à une politique de réglementation du secteur</p>
	<p>45. Quelles recommandation faites-vous pour le futur si d'aventure il avait une deuxième phase du projet?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'appui à l'adoption d'un accord-cadre entre les deux États - L'appui au respect de la police sanitaire et l'appui à son effectivité; - L'appui à la structuration et formation des bureaux d'éleveurs et agriculteurs dans le suivi de la transhumance; - L'appui à la vulgarisation des textes de lois liés à la transhumance; - L'appui à la matérialisation des limites frontalières entre les communautés frontalières riveraines souvent confrontées à des conflits fonciers domaniaux, - L'ouverture et la réglementation des couloirs de transhumances tant à Beyla qu'à Lola et toutes autres zones intéressées par le phénomène de la transhumance en Guinée ; - L'appui au retour dans leurs pays d'origines des éleveurs étrangers sortis dans le cadre de la transhumance et ayant élu domicile en Guinée dans les communautés 	<p>Adopter un accord cadre réglementant la transhumance entre la Guinée et la CI Installer et équiper des polices sanitaires Structurer et institutionnaliser les groupements et bureaux d'éleveurs locaux et de transhumants Matérialiser les limites frontalières dans les zones de conflits Construire et règlementer les couloirs de transhumance, les parcs de jours et de nuits</p>

		- Renforcer les capacités logistiques des services techniques déconcentrés dans le suivi sur le terrain	Faciliter le retour des éleveurs étrangers qui ne veulent plus se retourner dans leurs pays d'origine
COLLECTIVITES TERRITORIALES			
Collectivités territoriales	1. Quel est votre niveau d'implication dans la conception du projet?	Nous pouvons estimer notre niveau d'implication à ce projet à 30%	
	2. Que pensez-vous de la pertinence des interventions en fonction de vos priorités /paix, conflits liés à la transhumance?	Nos collectivités sont toujours confrontées à des conflits récurrents parfois fratricides et meurtriers. L'arrivée de ce projet cadre aux préoccupations de nos collectivités et de nos populations, donc très pertinent par ce qu'il a contribué à réduire drastiquement les conflits et renforcer la cohésion sociale et les moyens de subsistance de nos populations, notamment les femmes ici dans la CR de Guéasso. C'est vraiment un ouf de soulagement. Il y avait trop de conflits (domaniaux, éleveurs-agriculteurs). Mais grâce à la formation des femmes et des hommes ensemble ainsi qu'agriculteurs et éleveurs ensemble associées aux séances de sensibilisation, les conflits ont diminué beaucoup ici dans notre communauté de Diaraguéréla et moi-même en tant que maire, je suis un peu déchargé par le comité de gestion des réclamations (CGR)	Le projet a contribué à réduire les conflits et favoriser la cohésion sociale
	3. Selon vous, quel est le niveau de réalisation des résultats du projet ?	Je ne peux pas le dire avec certitude Moi en réalité je ne saurais le dire du moment où ce n'est qu'une partie des activités qui est réalisée dans ma commune Bon, j'estime que c'est à 75%	Nous estimons à 75%
	4. Quels sont selon vous les résultats les plus importants ?	L'appui aux moyens de subsistances des femmes à travers les outillages agricoles, les bœufs de labour, la formation et l'installation des CGR sont importants J'ai beaucoup apprécié la sécurisation des périmètres maraichers par les grillages, sauf que c'est insuffisant Pour moi, tout est important par ce qu'elles contribuent toutes à la paix et au développement de nos collectivités. Les comités de gestion des réclamations ont résolu des conflits entre Bramadou et Vafrédou	La sécurisation des périmètres maraichers, l'appui en outillages et intrants des groupements de femmes, l'appui aux comités de prévention des conflits, la formation des bénéficiaires et parties prenantes en prévention et gestion des conflits

5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre du projet ?	Eh !!!!, l'état de nos routes restes à désirer. En saison des pluies, il y a des villages qui vraiment pas joignables ici à Beyla En tout cas c'est surtout l'inaccessibilité par véhicule de certaines locales à Guéassou quand je prends par exemple des villages comme Wolono.	Défaillance des routes
6. Comment avez-vous surmonté ces difficultés ?	Bon personnellement je n'ai jamais été dans le cadre de ce projet, mais je passe toujours par des raccourcis On utilise la pirogue pendant les crues ;	On prend les véhicules et un certain niveau on gare et on emprunte les motos
7. Quel est votre appréciation sur le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?	J'apprécie le dispositif par ce que c'est décentralisé et chacun fait ce boulot, y a OIM, y a la FAO, les ONG, les autorités, bref tout le monde fait son travail et rends compte à qui de droit	Le disposition de pilotage est participatif et inclusif
8. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêchés la réalisation des effets ?	A Diaraguéréla ici, j'ai demandé à ma population de collaborer avec toutes les équipes du projet et de s'impliquer dans la réussite, c'est le minimum que l'on puisse faire D'abord je voudrais vous faire comprendre que nous sommes tous fatigués à causes des conflits. Et si ce projet vient nous trouvés, et nous et nos communautés ne peuvent qu'épouser l'idée.	La dynamique de groupe de toutes les équipes
9. Dans quelle mesure les avantages comparatifs du projet conjoint OIM, FAO et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?	Tous ceux qui sont impliqués dans la coordination de ce projet conjuguent à chaque fois les mêmes verbes et ce la est important dans la collaboration. Quand Maurice vient en supervision ça ne va durer et Koikoi Zoumanigui à son tour aussi vient et souvent là où l'un s'arrête c'est laba l'autre commence. Nous nous recevons beaucoup de missionnaires qui viennent aux noms soit de la FAO ou soit de OIM ou les deux et chaque fois tout se passe bien et font leur travail et se retourne	La gestion concertée promue par le concept unis dans l'action
10. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du Projet ont-ils fonctionnés ? Quelle est votre perception sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?	En ce que je sache, à chaque fois qu'ils des missionnaires dans le cadre de ce projet, ils passent chez moi ou au bureau pour me briffer et me faire signé leurs ordres de missions. En tout cas ma perception est ce mécanisme est bon même si nous n'avons pas de taches spécifiques à exécuter dans le projet	Bonne perception et le disposition est à vulgariser

		Mon ami ta question-là est difficile. Dans tous les cas, lorsqu'ils viennent, on les reçoit et signe leurs papiers et ils continuent sur le terrain	
	I1. Selon vous quels sont les acquis du projet qui sont susceptibles d'être durable? Pourquoi?	Les cadres de concertation, les groupements appuyés, la formation sur les mécanismes de gestion des conflits,	Le renforcement des capacités des groupements, des autorités, des cadres de concertation et les comités de prévention des conflits
	I2. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « Genre » du projet ?	Aujourd'hui on ne fait rien en dehors des femmes. C'est que le projet a recommandé, même le choix des groupements bénéficiaires du projet a tenu compte des femmes hein De plus en plus les femmes prennent du poids chez nous. On n'est obligé de travailler avec elles	Les femmes sont fortement impliquées et prises en charge par le projet
	I3. Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?	Le choix des bénéficiaires a été participatif en fonction des statuts socioéconomique (éleveur, transhumants, agriculteur, aspirant ou exerçant un métier, sans revenus, etc.)	La sélection des bénéficiaires a été participative et transparente
	I4. Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?	Nous les élus on nous forme et on nous sensibilise aux droits de nos citoyens, notamment les femmes On nous a dit de laisser la tradition de côté, homme et femme ont les mêmes droits. Grâce à ces bons conseils, nous avons tenu compte de la situation des femmes	Fort implication des élus locaux et des responsables coutumiers dans les séances de formations et de sensibilisation sur les droits des femmes
	I5. Ya-t-il des changements positifs du point de vue autonomisation des femmes/ responsabilisation etc	Elles sont mieux pour répondre, mais en tant que maire, je dirai oui par ce qu'actuellement, les femmes exercent les activités agricoles et maraichères en groupement et revendent les fruits En travaillant ensemble, les femmes sont socialement intégrées et leurs relations sont renforcées	Oui, les femmes sont de plus en plus impliquées et appuyées dans la promotion de leurs droits et leur autonomisation
	I6. Ya-t-il des changements de comportement positifs du point de vue de la prévention et résolution des conflits ? Dans quelles préfectures ya t ils des changements remarquables et pourquoi?	Il y a des changements positifs perceptibles dans toutes nos communautés grâce aux messages de paix et les appuis apportés par le projet aux groupements	Oui de plus en plus il y a une prise de conscience

	17. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet?	L'union fait la force et les conflits créés la haine et provoque le retard Les transhumants doivent faire des enclos et des parcs pour leurs bœufs afin d'éviter les conflits	Nous devons nous unir pour défendre nos droits au lieu de nous faire la guerre
	18. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de des interventions?	Nous n'avons pas d'enclos pour les bœufs, et les lieux où ils doivent brouter. Donc il faut construire des enclos où faire dormir les animaux, et où les faire manger la journée Il faut également règlementer ce secteur et sensibiliser les éleveurs étrangers qui ne veulent plus retourner à partir dans leurs pays d'origine par ce que transhumance veut dire passage et aller-retour, ce n'est pas pour rester si non les conflits ne vont jamais finir Parachever l'appui aux jeunes formés en leur apportant les équipements nécessaires à leurs métiers Appuyer plus de groupements de femmes afin de renforcer leur autonomisation	Mettre en place des enclos Règlementer la transhumance en Guinée Faciliter le retour des éleveurs étrangers Parachever l'appui aux jeunes formés en leur apportant les équipements nécessaires à leurs métiers Appuyer plus de groupements de femmes afin de renforcer leur autonomisation

Annexe 9 : Liste des personnes rencontrées

N°	PRENOM ET NOM	STRUCTURES/INSTITUTION	FONCTION
1	Abdoulaye K TOURE	COJELPAID	Responsable administratif et financier
2	Ismael DIALLO	COJELPAID	Coordonateur Adjoint
3	Abdoul SACKO	COJELPAID	Coordonateur
4	Souleymane CAMARA	COJELPAID	Comptable
5	Sèkh Amadou CAMARA	ONG Aide à la famille Africaine	Coordonateur
6	Mamadouba SOUMAH	ONG Aide à la famille Africaine	Chargé du suivi-évaluation
7	Maoriba MAGASSOUBA	Direction Nationale des Libertés Publiques et des Frontières	Directeur National
8	BANGOURA Aminata Sobra	Direction Nationale des Libertés Publiques et des Frontières	Directrice Nationale Adjointe
9	BALDE Mamadou Billo	Direction Générale de l'Intégration Africaine	Chef de division harmonisation des politiques de l'intégration
	Djalikatou Dioye	Direction Générale des Guinéens établis à l'étranger	Chef de section investissement et projet
11	Ousmane SANGARE	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
12	Abdou BOCOUM	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
13	Boukary SIDIBE	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
14	Issa BARRY	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
15	Sidi BAH	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
16	Souleymane DiCKO	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
17	Lanciné FOFANA	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
18	Amadou SOW	Groupe des éleveurs résidents de Odiéné	membre
19	Kouadjo KOFFI	Administration locale	Sous-préfet de Odienné
20	KHUAME Guessan Prosper	Direction Régionale de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture	Directeur régional
21	Delon BONI	Direction Régionale de l'agriculture de la région de Kabadougou	Directeur régional
22	Kouako Gilbert	Direction Régionale de l'agence d'appui au développement rural	Directeur régional
23	Niambaly WALIBA	Préfecture Beyla (administration)	Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées
24	Moussa I CAMARA	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	DPAE
25	KALIVOGUI Wohet	Direction Préfectorale des Micro Réalisations	Directeur
26	Moriba ONIKWEAMOU	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Directeur Adjoint
27	Sény Rose DRAMOU	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Stagiaire
28	Odile NIEBA	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Stagiaire
29	Lancei SAGNO	Commune rurale de Diaraguéréla	Maire

30	Siaka CAMARA	Commune rurale de Diaraguéréla	Premier Vice Maire
31	Fassou SOUMAORO	Commune rurale de Diaraguéréla	Deuxième Vice Maire
32	Sékou CAMARA	Commune rurale de Diaraguéréla	Conseiller
33	Ansoumane CAMARA	Commune rurale de Diaraguéréla	Conseiller
34	Loncény SAGNO	Commune rurale de Diaraguéréla	Conseiller
35	Gnama TRAORE	Commune rurale de Diaraguéréla	Conseillère
36	Abdoulaye KOUROUMA	Commune rurale de Diaraguéréla	Conseiller
37	Frank CONDE	AJSPDD	Coordinateur
38	Moussa DOUKOURE	AJSPDD	Chargé du suivi évaluation
39	Fanta TRAORE	AJSPDD	Comptable
40	Mamady SAGNO	AJSPDD	Superviseur
41	Daouda TOURE	AJSPDD	Trésorier
42	Saa Damas LENO	AJSPDD	Agent de terrain
43	Gopou KROUMAH	AJSPDD	Point- Focal / Lola
44	Pascal DOUNAMOU	AFA	Membre
45	GONDO Lambert	AFA	Point Focal
46	Yakouba KOUROUMA	AFA	Membre
47	Alfred HABA	AFA	Membre
48	Labila KPOGHOMOU	AFA	Membre
49	Mamady SIDIBE	Préfecture Beyla (administration)	Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées
50	Samouka KOUROUMA	Direction préfectorale Infrastructures et Travaux publics	Directeur Adjoint
51	Ibrahima DAGNO	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Directeur Adjoint
52	Lanciné OULARE	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Directeur
53	Mamady CAMARA	Direction Préfectorale Ressources Humaines	Directeur
54	N'Fally KAMANO	Direction des Micro Réalisations	Directeur
55	Sékou SAGNO	Comité de prévention et de réclamations	Vice-Président
56	Fassou SOUMAORO	Comité de prévention et de réclamations	Président
57	Bangaly SAGNO	Comité de prévention et de réclamations	Membre
58	Maïba DOUKOURE	Comité de prévention et de réclamations	Présidente des femmes
59	Ibrahima SAGNO	Comité de prévention et de réclamations	Conseil religieux/Imam
60	Matingué TOURE	Comité de prévention et de réclamations	Présidente jeunesse
61	Niambaly WALIBA	Préfecture Beyla (administration)	SG/CD
62	Moussa I CAMARA	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	DPAE
63	KALIVOGUI Wohet	Direction Préfectorale des Micro-Réalisations	Directeur
64	Moriba ONIKWEAMOU	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Directeur Adjoint
65	Sény Rose DRAMOU	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Stagiaire
66	Odile NIEBA	Direction Préfectorale Agriculture et Elevage	Stagiaire
67	Inbrahima CONDE	Groupement agriculteurs	Riziculteur

68	Talibou SAGNO	Groupement	Riziculteur
69	Sékou CAMARA	Groupement	Riziculteur
70	Gnama TRAORE	Groupement	Riziculteur
71	Facély CAMARA	Groupement	Riziculteur
72	Noumoukè SIDIBE	Groupement	Riziculteur
73	Lanciné SAGNO	Groupement	Riziculteur
74	Matingbè CAMARA	Groupement	Maraicher
75	Fanta CONDE	Groupement	Maraicher
76	Mariame TOURE	Groupement	Maraicher
77	Massiami TRAORE	Groupement	Maraicher
78	Manamè CONDE	Groupement	Maraicher
79	Samouka TRAORE	Groupement	Maraicher et rizicole
80	Amara SAGNO	Groupement	Maraicher et rizicole
81	Mamady CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
82	Amara CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
83	Sékou CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
84	Moussa Douty CONDE	Groupement	Maraicher et rizicole
85	Mamadou KONE	Groupement	Maraicher et rizicole
86	Vaboye CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
87	Mori Mathieu CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
88	Mamady CAMARA	Groupement	Maraicher et rizicole
89	Moussa KONE	Groupement	Maraicher
90	Mabana CAMARA	Groupement	Maraicher
91	Makoura SAGNO	Groupement	Maraicher
92	Mamady DOUMBOUYA	Groupement	Maraicher
93	Ousmane DOUMBOUYA	Groupement	Maraicher
94	Madigné DOUMBOUYA	Groupement	Maraicher
95	Mamè KONE	Groupement	Maraicher
96	Massaran DOUMBOUYA	Groupement	Maraicher
97	Mamè CAMARA	Groupement	Maraicher
98	Matènin KONE	Groupement	Maraicher
99	Bakary KOUROUMA	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Secrétaire général
100	Abdourahmane SIDIBE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Eleveur malien résident
101	Elhadj Oumar CISSE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Président des éleveurs des transhumants
102	Vamougna DORE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Président
103	Kerfalla CAMARA	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Chargé de la gestion du marché local à bétails de Boola
104	Drissa DIAKITE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Représentant des éleveurs maliens résidents
105	Amadou TRAORE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Eleveur malien résident
106	Lancinet DORE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Vice-Président bouchers
107	Mohamed SIDIBE	Bureau sous préfectoral des éleveurs	Maraicher
108	Tamadjan KOUROUMA	Direction sous préfectorale de l'élevage	Chef de Poste
109	Morissara FOFANA	Mairie	Maire
110	Lt Lancinet Boola FOFANA	Administration	Sous-préfet
111	Elhadj Oumar SIDIBE	Eleveur malien	Résident

Annexe 10 : Liste des documents consultés

Auteur	Date de publication	Titre
Réseau Billital Maroobé (RBM)	décembre 2023	Rapport synthèse de l'atelier de création d'un cadre de concertation et de coopération transfrontalière dans les zones frontalières de la Guinée et de la Côte d'Ivoire en coordination avec les autorités locales et les parties prenantes.
Réseau Billital Maroobé (RBM)	Septembre 2023	Rapport de l'atelier de formation des énumérateurs pour la cartographie locale et des sentinelles sur le système d'alerte précoce et de prévention aux conflits
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	juillet 2018	Cadre de programmation par pays pour la Guinée (2018-2022)
ONG A.S.P.D.D	avril 2022	Rapport d'identification des groupements paysans et groupements d'intérêts économiques
Sous bureau FAO N'Zérékoré et DRAE	mai 2023	Rapport de mission conjointe de suivi des activités du projet et de sensibilisation par les cadres de la Direction régionale de l'Agriculture et l'Elevage dans les localités Beyla et Lola (Guinée) du 19 au 26 mai 2023 Rapport de mission conjointe de suivi des activités du projet et de sensibilisation par les cadres de la Direction régionale de l'Agriculture et l'Elevage dans les localités Beyla et Lola (Guinée) du 19 au 26 mai 2023
Unité de gestuin du projet CoSocFront	Juin 2023	Rapport de progrès de projet PBF « Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront) »

FAO Agence Guinée	Juin 2023	Évaluation du programme pays de la FAO en Guinée 2013-2017
Association des Jeunes du Simandou pour la Paix et le Développement Durable/AJSPDD	Mars 2023	Rapport final sur la mise en œuvre du projet de vulgarisation des textes relatifs à la transhumance et aux déplacements du bétail entre la Guinée et la Côte d'Ivoire
Association des Jeunes du Simandou pour la Paix et le Développement Durable/AJSPDD	Août 2023	Rapport de l'atelier de création d'un cadre de concertation transfrontalière en matière de prévention des conflits transfrontaliers entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « consolider la cohésion sociale transfrontalière entre la république de Côte d'Ivoire et la république de guinée pour une meilleure compréhension et une meilleure anticipation des risques pour le renforcement de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD)	Novembre 2023	Compte rendu de l'atelier de renforcement des capacités d'intervention des acteurs sur la compréhension de la gestion intégrée des frontières
Réseau Billital Maroobé (RBM)	Septembre 2022	Rapport de l'atelier de formation des énumérateurs pour la cartographie locale et des sentinelles sur le système d'alerte précoce et de prévention aux conflits
OIM-Guinée		Plan stratégique triennal OIM-Guinée 2021-2023
Rapport préparé par : Faya Honoré MILLIMONO Chargé de projet, Christelle BREDOU, Assistante senior	Octobre 2023	Rapport de progrès de projet Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (CoSocFront).
Organisation International pour	2023	Rapport de l'évaluation de la perception des citoyens dans les zones frontalières du projet «

les Migrations (OIM)		Consolider la Cohésion Sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux (CoSoc Front Guinée-Côte d'Ivoire)
Organisation International pour les Migrations (OIM)	2022	Stratégie pays (2022–2025) OIM Côte d'Ivoire
Association des Jeunes du Simandou pour la Paix et le Développement Durable (AJSPDD)	Juin 2023	Rapport final sur la mise en œuvre du projet de vulgarisation des textes relatifs à la transhumance et aux déplacements du bétail entre la Guinée et la Côte d'Ivoire
Convergence des jeunes et leaders pour la paix et la Démocratie (COJELPAID)	Juin 2023	Rapport narratif d'étape d'activité : Réalisation de six campagnes de sensibilisation relative à la transhumance dans la zone transfrontalière à travers plusieurs méthodologies (focus groupes- radios communautaires, sensibilisation de masse avec des affiches ; boites à images)